

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Les forçats de la faim



«Debout! les damnés de la terre!»
«Debout! les forçats de la faim!»

Les paroles s'envolent des bouches gourmandes au milieu des visages ronds. Elles ricochent contre les ventres rebondis comme de robustes jarres.

Ah! les «forçats de la faim» actuels. Ils ont, ma foi, bien bonne mine!

Quand ils sortent des gosiers de M. Brejnev, de M. Mauroy, de M. Kania, de M. Schmidt, de M. Castro même, les mots de «L'Internationale» ont vraiment des allures qui, du passé, ont fait table rase...

Nous avons de l'amitié pour beaucoup d'hommes de gauche, bons vivants, généreux, pleins de chaleur humaine. Mais pourquoi diable s'accrochent-ils tant à des versets désuets, surannés?

► Page 3 Willy BRANDT

Importantes manifestations contre l'agrandissement d'un aéroport «Guérilla» écologiste à Francfort

La police a utilisé hier des canons à eau, des gaz lacrymogènes, des hélicoptères et des véhicules spéciaux pour faire évacuer les routes qui mènent à l'aéroport international de Francfort, envahies pour la seconde journée consécutive par des écologistes hostiles à son extension.

Les responsables de l'aéroport ont indiqué que le trafic s'est poursuivi normalement. Les manifestants ont été tenus à l'écart du hall de l'aérogare.



Une vue des quelque 100.000 écologistes qui ont manifesté ce week-end contre l'agrandissement de l'aéroport de Francfort. (Bélino AP)

Pots-de-vin à la Maison-Blanche? M. Richard Allen sur la sellette

- Par Terence HUNT -

M. Richard Allen, conseiller du président Ronald Reagan pour la sécurité nationale, a démenti samedi soir avoir sollicité 1000 dollars, qui lui auraient été remis par des journalistes japonais comme expression de leurs remerciements pour l'interview de Nancy Reagan.

Il a reconnu toutefois qu'il avait permis à un magazine nippon d'obtenir une interview exclusive avec l'épouse du chef de la Maison-Blanche mais il a démenti avoir organisé la rencontre.

La déclaration de M. Allen a été rendue publique par la Maison-Blanche à la suite des articles parus dans le «Washington Post» citant un porte-parole du magazine et affirmant que la somme de 1000 dollars n'avait pas été proposée avant que l'on sache qui avait servi d'intermédiaire.

Toutefois, dans son édition de hier, le «Washington Post» précise que les journalistes japonais avaient décidé d'offrir la gratification avant de s'enquérir de l'identité de l'intermédiaire.

Le journaliste japonais qui avait interrogé Mme Reagan, s'est dit surpris du démenti de M. Allen au sujet de l'organi-

sation de la rencontre. «C'est vraiment drôle parce que sans l'aide de M. Allen, l'interview n'aurait jamais pu être organisée», a-t-il déclaré au «Washington Post».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

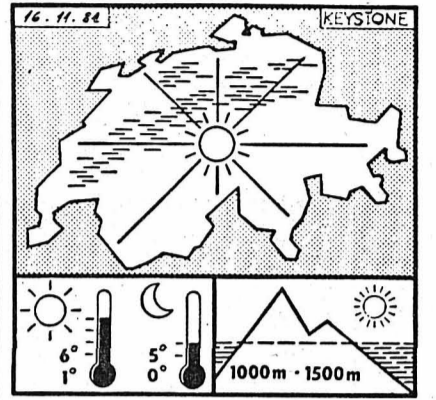
Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».

«TOUT À FAIT NORMAL»
Il a ajouté: «Dans notre métier, il est tout à fait normal que nous donnions de l'argent en remerciement aux personnes qui collaborent avec nous».

Cependant, M. Allen a affirmé qu'à aucun moment il n'avait réclamé d'honoraires pour son intervention. «On m'a sollicité pour un entretien au sujet de l'interview, affaire que j'ai transmise à d'autres pour qu'ils prennent une déci-

sion».



M

météo

Toute la Suisse: généralement ensoleillé mais frais. Quelques stratus la nuit et le matin sur le Plateau. Bise faible sur le Plateau.

Evolution pour mardi et mercredi: au nord, brouillard le matin. A part cela assez ensoleillé. Mercredi un peu plus de nuages. Au sud, généralement ensoleillé.

Lundi 16 novembre 1981

47e semaine, 320e jour

Fête à souhaiter: Gertrude, Othmar

	Dimanche	Lundi
Lever du soleil	7 h. 34	7 h. 36
Coucher du soleil	16 h. 58	16 h. 57

	Jeudi	Vendredi
Lac des Brenets	750,39 m.	750,36 m.
Lac de Neuchâtel	429,16 m.	429,15 m.

S

sommaire

Elections genevoises et fribourgeoises
SUISSE Page 5

Programmes
TELEVISION RADIO Page 6

Football: victoire du FC La Chaux-de-Fonds et première défaite du FC Servette en championnat
SPORTS Page 8

R

région
2e cahier

Dans le Jura et dans le canton de Neuchâtel: les socialistes tiennent congrès

PAGE 13

Quelque 200.000 personnes ont assisté au retour de la navette spatiale «Columbia», un oiseau vraiment solide

Le vaisseau spatial «Columbia» a couronné son vol mouvementé samedi par une descente flamboyante dans l'atmosphère et une glissade impeccable dans les cieux californiens. L'atterrissage dans le désert de Mojave a été absolument parfait.

Pour les astronautes Joe Engle et Richard Truly c'est la fin heureuse d'une mission qui a été interrompue trois jours plus tôt en raison de la panne d'un générateur électrique. Pour les 200.000 spectateurs, qui se sont massés sur la base aérienne militaire, ce fut un suspense terrible dont beaucoup garderont le souvenir longtemps.

«L'oiseau est vraiment solide» s'est exclamé Engle quand les liaisons avec la terre ont repris après les 17

minutes de silence et que la navette a mis le cap sur le Pacifique à une vitesse cinq fois supérieure à celle du son.

Officiellement, la navette a atterri à 13 h. 23, heure locale, (22 h. 23 en Suisse) soit 54 heures, 13 minutes et 10 secondes après le lancement depuis Cap Canaveral, jeudi.

Ainsi a pris fin le second vol de «Columbia», grand espoir américain pour son rêve spatial. Quand la navette deviendra opérationnelle après deux autres vols d'essai, elle sera un véritable véhicule de l'espace, transportant des satellites, des télescopes et du matériel de défense militaire.

SOUCI POUR LES TECHNICIENS

Les nuages et le vent ont été un souci pour les techniciens de la NASA mais, quand «Columbia» est descendue, la plupart des nuages s'étaient dissipés ou s'étaient déplacés vers l'est et le sud. Un instant le vaisseau a disparu dans les nuages puis a plongé, laissant une traînée incandescente sur le bleu brillant du ciel du désert californien.

«Columbia», premier vaisseau à effectuer deux voyages dans l'espace, est revenu comme un planeur géant, entamant sa descente une heure avant de toucher terre.

LA FOULE APPLAUDIT

Quand elle est apparue, la foule des spectateurs massés sur les bords du lac asséché a longuement applaudi. «Columbia» a ensuite fait un grand tour avant de toucher la terre, provoquant une petite tempête de poussière et de sable.

«RENIFLEURS»

Les astronautes sont restés à l'intérieur du vaisseau alors qu'un convoi de décontamination se dirigeait vers l'engin, équipé de «renifleurs» destinés à détecter les gaz nocifs et de réservoirs d'air pour l'équipage. Puis, après 42 minutes d'attente ils sont sortis, sous les applaudissements des techniciens.

Les deux astronautes ont quitté le monde de l'apesanteur après 36 orbites, soit le même nombre qu'au cours du premier vol en avril.

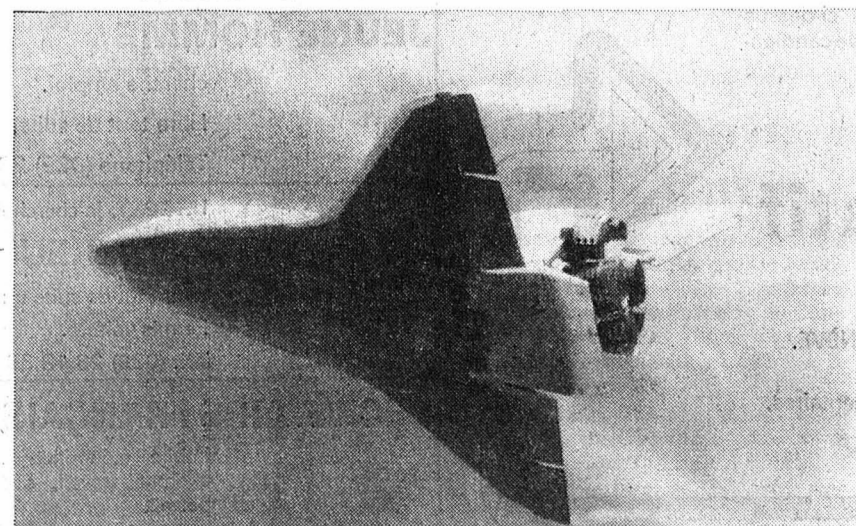
Les responsables espéraient effectuer un atterrissage avec vents contraires mais ils ont changé d'avis au dernier mo-

ment, les vents soufflant à près de 34 kmh. L'atterrissage par vents contraires aurait permis de mesurer la capacité de l'engin à terminer de futures missions sur la piste plus petite et très exposée aux vents de Cap Canaveral.

ATTERRISSAGE AUTOMATIQUE

Engle devait manœuvrer manuellement pour l'atterrissage après être descendu à 610 mètres mais les techniciens qui ont voulu tester le système automatique ont donné l'ordre à la dernière minute d'atterrir automatiquement.

«Columbia» doit effectuer la troisième des quatre missions prévues en mars prochain. (ap)



«Columbia» effectue un dernier virage avant de se poser dans le désert californien. (Bélino AP)

P.M.

23391

AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/23.13.62

MADAME

VICHY

Préparations cosmétiques

**ATTEND VOTRE VISITE
du 16 au 20 novembre****Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.**

Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de Fr. 25.-, vous pouvez choisir gratuitement un produit de maquillage d'une valeur de plus de Fr. 10.-.

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

**centrale**

Avenue Léopold-Robert 57, tél. 039/22 11 33/34, La Chaux-de-Fonds

AVEC
VICHYvous pouvez
comparer
agréablement
les rapports**qualité
prix****AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A remettre à La Chaux-de-Fonds pour le 30 avril ou à convenir

commerce d'alimentation

de moyenne importance.

Extrêmement bien situé, prix très intéressant avec reprise du stock.

Adresser offres sous chiffres 91-485, à **assa**, Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-45

A LOUER pour tout de suite ou à convenir à LA SAGNE

LOGEMENT 3 PIÈCES

cuisine, douche, chauffage bois ou mazout.

Loyer Fr. 170.-

Tél. (039) 28 22 86 dès 18 h. 28389

A louer tout de suite, splendide

appartement 2 1/2 pièces

cuisine agencée, balcon. Rue du Locle, La Chaux-de-Fonds. Loyer décembre gratuit.

Tél. (039) 22 40 85 28312

A LOUER pour le 30 avril 1982

**BEL APPARTEMENT
DE 3 1/2 PIÈCES**

tout confort, salle de bains, WC séparés, balcon. Quartier des Forges. 28514

Tél. (039) 26 90 31 heures des repas.

A louer

très bel appartement

de 4 pièces, tout confort, complètement remis à neuf. Situation: rue de la Paix. Loyer Fr. 648.- charges comprises. Libre tout de suite ou date à convenir.

Pour traiter: Gérance GECO

J.-Droz 58 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 21 11 14-15 28-12214

A louer

APPARTEMENTS

Situation: rue du Locle, 3 1/2 pièces, grand living, tout confort. Loyer Fr. 599.- charges comprises. Libre tout de suite ou date à convenir.

4 1/2 pièces, grand living, tout confort. Loyer Fr. 697.- charges comprises. Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. (039) 21 11 14-15 28-12214

A LOUER pour le 30 avril 1982

**BEL APPARTEMENT
DE DEUX CHAMBRES**

Tout confort, salle de bains, cuisine, conciergerie.

Loyer Fr. 219.- + charges.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau. 28528

LES BOIS, à louer tout de suite ou date à convenir, un

**APPARTEMENT
4 PIÈCES**

tout confort. 28459

Tél. (039) 61 15 96 heures des repas.

A remettre.

ARCADES 45 m2

avec 2 magnifiques vitrines, loyer modéré. Sans stock: Fr. 50 100.-

Ecrire sous chiffre 87-893 à **assa**

Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2

2001 Neuchâtel 87-31212

A vendre ou
location-vente**SALON DE COIFFURE**

4 places. Situation: Le Landeron.

Prix à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

28442

Fiduciaire

mb

Michel Berthoud

Les Bourguillards 16

2072 Saint-Blaise

Tél. 038/33 64 33

ZSCHOKKE

Afin d'assurer le remplacement d'un collaborateur qui prendra sa retraite, nous cherchons pour notre service de la MAIN-D'ŒUVRE à Genève une personne à laquelle seront confiés:

- Préparation et administration des salaires du personnel d'exploitation au mois
- Tous travaux administratifs découlant du service (Statistiques, etc.)

Pour assurer cette fonction, il est nécessaire que notre nouveau collaborateur soit au bénéfice:

- d'une formation d'employé de commerce avec CFC ou titre équivalent
- de quelques années d'expérience dans un domaine semblable ou tout au moins comptable ou salaires
- de nationalité suisse ou permis C
- entrée en service à convenir.

Les personnes répondant au profil ci-dessus voudront bien adresser leur dossier de candidature en qualité d'

**employé
administratif**à la Direction du Personnel de la
SA CONRAD ZSCHOKKE,
42, rue du 31-Décembre, 1207 GENÈVE.Pour tous renseignements complémentaires,
téléphoner à M. F. BRANDT, au
022/35 12 20 (interne 283) 18-2135**Publicité
intensive
Publicité
par
annonces**

COVULATON
O. VUILLE
Rue de la Dîme 80
2002 NEUCHÂTEL
Trolleybus No 7
(038) 331176

CONSULTATION AUDITIVE: MERCREDI 18 NOV. de 9 h. à 11 h. 45.
PHARMACIE DU VALLON, J. Voïrol, Francillon 4, ST-IMIER. 28-182

**SERVICE
ACOUSTIQUE****Durs d'oreilles ?**

Pour tous vos problèmes, nous sommes à votre disposition.

Dernières nouveautés, appareils et lunettes acoustiques, bonne compréhension, écoute naturelle. ESSAIS.

Service après-vente, piles, réparations.

Renseignements et démarches auprès des assurances invalidité et AVS.

DEMANDES D'EMPLOIS**JEUNE HOMME**

cherche emploi.

Libre tout de suite.

Téléphone (039) 28 17 64 28463

URGENT, je cherche place

CHAUFFEUR - LIVREUR

pour tout de suite ou date à convenir.

Permis voiture. 28413

Tél. (039) 23 13 36 midi et dès 18 h.

SECRÉTAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

habile sténodactylo, longue expérience, cherche travail, éventuellement à temps partiel.

Ecrire sous chiffre DC 27947 au bureau de L'Impartial.

GALVANOPLASTE

expérimenté, sur cadrans, cherche emploi au plus vite. Eventuellement autre partie. Ecrire sous chiffre BU 28170 au bureau de L'Impartial.

JEUNE DAME

cherche travail à domicile.

Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre MW 28200 au bureau de L'Impartial.

Tous vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

Ford Granada.

Un nouveau summum de l'agrément de conduire.

La technologie et l'équipement de la Granada ont fait un nouveau pas en avant. Tenue de route et précision de la direction, habitacle spacieux et silence absolu pour apprécier la richesse de l'équipement, voilà le nouveau summum de l'agrément de conduire! Ne mérite-t-il pas un essai routier?

L'agrément de conduire commence par le châssis.

La nouvelle Granada glisse confortablement avec son châssis à voie large d'une conception technique raffinée avec essieu arrière à double articulation et bras obliques. Nouveaux ressorts hélicoïdaux progressifs, stabilisateurs de virages renforcés et nouveaux amortisseurs à gaz, telles sont les caractéristiques de l'élite en matière d'automobile.

Tenue de route parfaite grâce à la suspension à quatre roues indépendantes. NOUVEAU: direction assistée ZF précise et fonction de la vitesse.

L'agrément de conduire, c'est aussi la sécurité.

Le nouveau tableau de bord avec ses instruments bien lisibles ainsi que la position ergonomique optimale du nouveau volant, des pédales, des organes de commande et du levier de changement de vitesse transforment la conduite en un plaisir que l'on goûte en toute détente.

Le concept sécurité de la nouvelle Granada tient compte des impératifs les plus récents: sécurité active et passive bien conçues et ensemble d'éléments de sécurité Ford.

Un agrément de conduire distingué.

La nouvelle conception des sièges avant et arrière, les



Extérieur: NOUVEAU: grille de calandre à lamelles aérodynamique de même couleur que la carrosserie, pare-chocs enveloppants, blocs optiques arrière de grandes dimensions avec profil cannelé, jantes spéciales, larges baguettes latérales de protection.

Un agrément de conduire toujours égal à lui-même.

Le traitement anticorrosion le plus sophistiqué vient désormais s'ajouter à la finition en matériaux de grande qualité dans les usines allemandes. Nouveau système d'échappement avec parties aluminées pour une plus grande longévité. Tout cela, directement d'usine, sans stockage intermédiaire!

NOUVEAU: traitement anticorrosion 6 couches avec application de fond cathodique, scellement des corps creux et traitement du soubassement au PVC. NOUVEAU: 73 améliorations de détail pour une qualité hors pair.

appuis-tête réglables en hauteur et en inclinaison et les appuis dorsaux réglables confèrent une position assise idéale et reposante: le moteur V6 extrêmement souple n'agresse pas l'ouïe. C'est cela l'agrément de conduire au plus haut niveau.

Moteur V6 de 2,3 l, 84/114 kW/CH. NOUVEAU: verrouillage des ceintures de sécurité intégré au siège. NOUVEAU: revêtement intérieur, portières munies de poignées de maintien obliques et de vide-poches.

Le prestige d'un agrément de conduire exclusif.

Sous une élégante carrosserie et grâce à un empattement bien conçu et à la voie la plus large, la Granada propose à ses passagers un intérieur généreusement dimensionné, beaucoup de place et de nombreux détails luxueux que l'on ne trouve qu'en option sur d'autres voitures de cette catégorie.

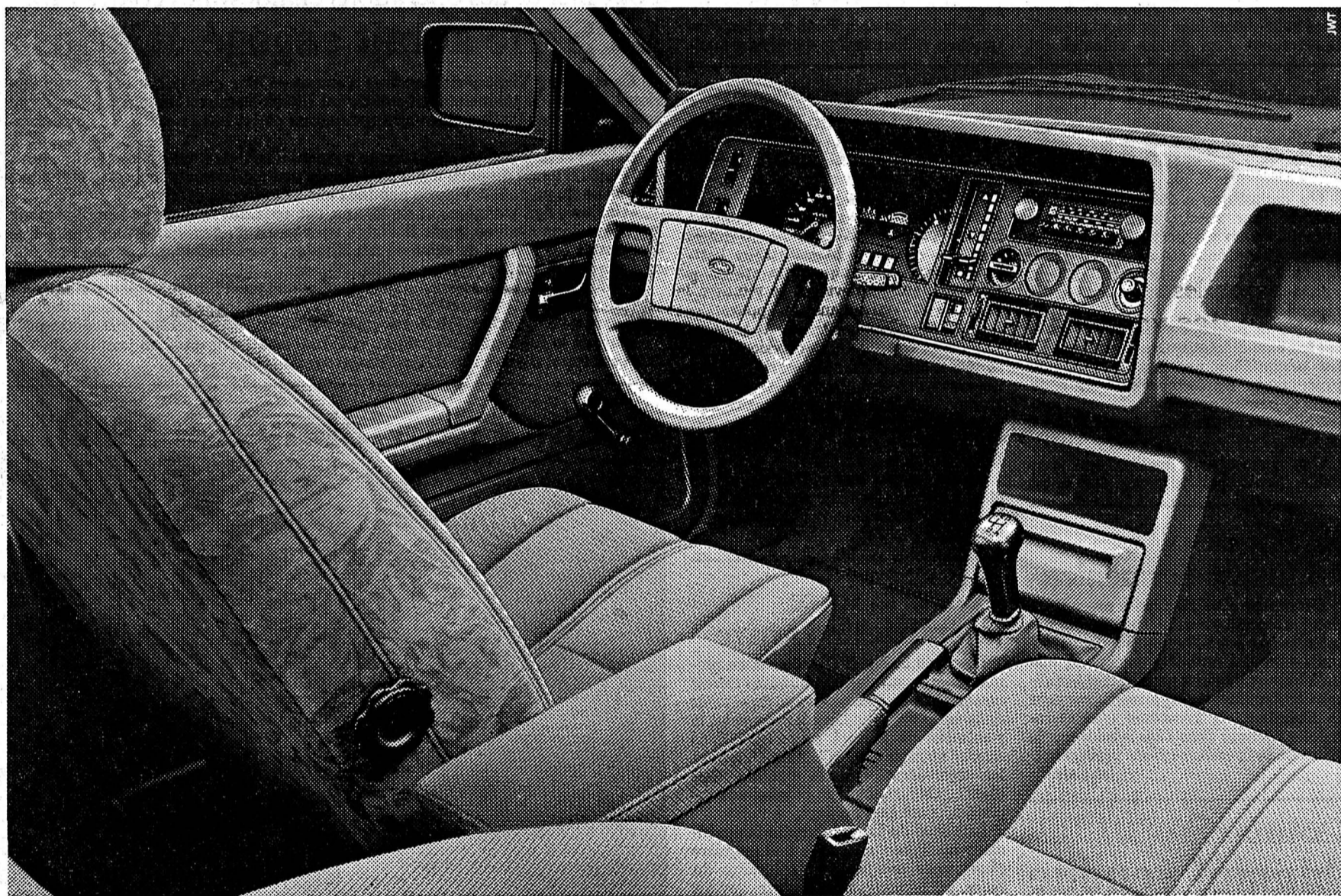
(Modell L) Intérieur: autoradio OL/OM/OU, verrouillage central des portières. NOUVEAU: console médiane avant avec accoudoir rembourré, luxueuse garniture en tissu. NOUVEAU: Econolites (témoins de consommation), clef avec éclairage intégrée.

L'agrément de conduire doit être abordable:

fr. 18 420.-*

*Granada 2300 L (V6) comme décrite. Autres modèles à partir de fr. 16 180.- (Granada 2000).

NOUVEAU: modèles GL et Ghia encore plus luxueux, modèle avec mpteur à injection et performances sportives. De série ou sur demande: boîte automatique, moteur V6 2800 à injection, lave-glaces électriques, rétroviseurs extérieurs réglables électriquement, console de toit, toit coulissant électrique, Check Control électronique, combiné radio-lecteur de cassettes stéréo électronique, ordinateur de bord de la dernière génération (12 fonctions), revêtement cuir des sièges, plafonnier avec dispositif automatique de coupure de l'éclairage à retardement, réglage électrique des sièges en hauteur et bien d'autres choses encore.



Nouveau chez Ford: une protection durant les 2e et 3e années d'utilisation sur les organes principaux (ou jusqu'à 100 000 km max.) et à peu de frais.



Ford Granada.



Le signe du bon sens.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102.

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à La Chaux-de-Fonds

MAISON

rez-de-chaussée 3 garages. 1er étage, ATELIER 100 m². Grande terrasse. Jardin arborisé.

Ecrire sous chiffre AZ 28032 au bureau de L'Impartial

A LOUER pour date à convenir

3 magnifiques appartements

de 3 1/2 pièces, douche/WC, cuisine agencée, tout confort, dans immeuble entièrement rénové, rue de la Ronde 25.

Loyer Fr. 425.- + charges Fr. 100.-

Pour renseignement et visite s'adresser au Crédit Foncier Neuchâtelois, avenue Léopold-Robert 72, tél. 039/23 16 55. 28137



A VENDRE

pour date à convenir

belle villa

bien située

comprenant 2 appartements de 6 et 4 chambres, confort, salle de jeux.

Terrasse et jardin, garages.

Nécessaire pour traiter: environ Fr. 200 000.- 28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinère 87 - Tél. (039) 23 78 33



LA CHAUX-DE-FONDS
A louer

BUREAUX

77 m² de surface au rez-de-chaussée, équipés du chauffage central.

Locaux confortables, situation de premier ordre, à proximité de l'avenue Léopold-Robert et de la gare aux marchandises.

PLACES DE PARC à disposition à l'extérieur.

Bail de longue durée envisageable.

Pour traiter: Service immobilier des CFF, avenue de la Gare 43, 1001 Lausanne, tél. 021/42 24 74. 79-1045

LE TEMPS PASSE LA QUALITÉ RESTE

Si vous aussi vous désirez

UNE VILLA, ACTIVIA

construit depuis 33 ans, avec originalité dans le respect des traditions. Toutes nos villas bénéficient d'une garantie bancaire.

Nos prix sont sans SURPRISE.

Visitez notre exposition de maquettes et nos 300 projets.

ACTIVIA, bureau d'architecture
J.-L. Bottini - Jacques Bottini
Pierre-de-Vinglé 14
Tél. (038) 31 55 44.
Neuchâtel-Serrières 0442

TOM and JERRY



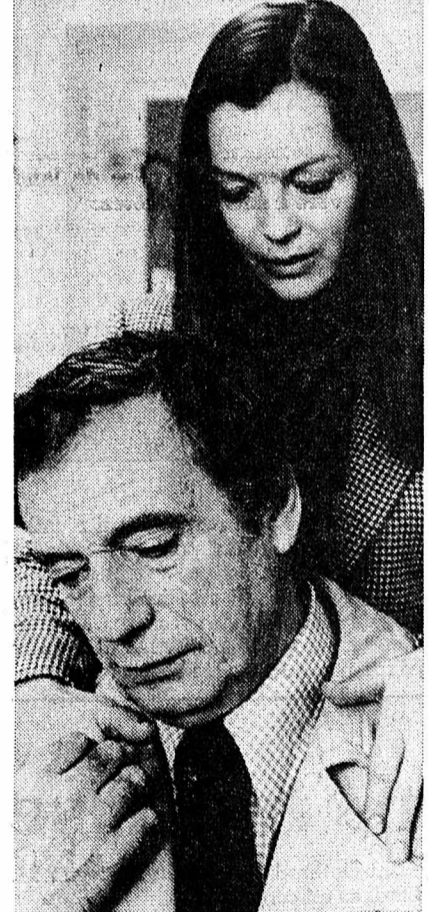
lundi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE
16.00 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
16.10 Vision 2: Reprises: Les actualités sportives
16.50 Sous la loupe: Médecine sportive
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Docteur Snuggles
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien
18.45 Journal romand

19.10 Série: Le Chirurgien de Saint-Chad
Avec: Jean-Claude Pascal - Françoise Christophe - Aude Loring - Charles Apothéloz - Séverine Bujard - Anne Chapel - Eliane Granet - Harriett Kraatz - Jacqueline Martin - Marcel Vidal - Jean Winiger

19.30 Téléjournal
19.50 Quadrillage Jeu de lettres
20.05 A bon entendeur
20.25 Spécial cinéma - Clair de Femme
Un film de Costa Gavras - Avec: Yves Montand - Romy Schneider - Lila Kedrova - Romolo Valli - Heinz Bennent - François Perrot - Catherine Allégret - Daniel Mesguich



22.10 Gros plan sur Georges-Alain Vuille
23.00 Téléjournal

FRANCE 1
12.05 Réponse à tout: Jeu
12.25 Une minute pour les femmes
12.30 Midi première: Variétés
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui
13.50 La croisée des chansons
14.25 L'Enfant qui aimait les Loups: Téléfilm
15.45 Les couleurs de la vie, avec Bernard Lavilliers
17.15 Mon tout est un homme
17.45 Paroles d'homme
18.00 C'est à vous
18.25 L'île aux enfants Les Beignets de Casimir
18.50 Jeu: Avis de recherche
19.20 Actualités régionales
19.45 Jeu: Les paris de TF1
20.00 TF1 actualités

20.30 Le Juge Fayard dit «Le Shérif»

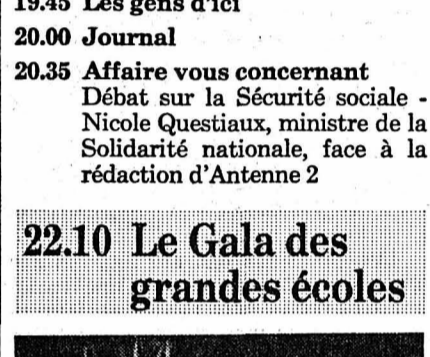


Un film d'Yves Boisset (1976) - Avec: Patrick Dewaere - Philippe Léotard - Jean-Marc Thibault - Daniel Ivernel - Henri Garcin - Roland Blanche - Odile Poisson - Aurèle Clément - Michel Auclair

22.25 Médicale
Ce soir: Psychanalyse et micro-psychanalyse, avec le Dr Fanti
Une émission qui permet enfin de montrer aux téléspectateurs ce qu'est vraiment la psychanalyse. Le Docteur Fanti pense que la psychanalyse doit descendre dans la rue. Il a mis au point une méthode qui consiste à se trouver beaucoup plus en compagnie du patient plusieurs heures par jour, l'accompagner sur les lieux de son enfance, analyser lettres et documents afin de l'aider à revivre son vécu.
Il ne suit que deux clients ensemble pendant six mois, un ans, ce qui raccourcit le temps de la psychanalyse.
C'est le même fond que la psychanalyse habituelle, mais la technique est différente.
Une technique peu orthodoxe et qui trouve des détracteurs, mais précise Etienne Lalou, «Freud lui-même ne faisait-il pas lui aussi des séances de plusieurs heures».
23.25 TF1 actualités

ANTENNE 2
12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard
12.30 Les Amours des Années grises: Feuilleton: La Colombe du Luxembourg
12.45 Journal
13.35 Face à vous: Jacqueline Alexandre
14.00 Aujourd'hui Madame
Les grandes voyageuses: Mme Pelletier raconte son voyage à Saint-Pierre-et-Miquelon - Mme Coupry parle du Nicaragua
15.00 Formation continue
16.50 Itinéraires
La malbouffe: Faim, moi? Jamais! ou l'étrange voyage des protéines
17.20 Fenêtre sur...
Ce corps est le vôtre: Du sang sur l'A2
17.52 Récré A2: enfants - Pierrot
18.06 Albator
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Les gens d'ici
20.00 Journal
20.35 Affaire vous concernant
Débat sur la Sécurité sociale - Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale, face à la rédaction d'Antenne 2

22.10 Le Gala des grandes écoles



Thème: Hollywood des années 20 - Au programme: «Les Montagnards sont là» (Laurel et Hardy), numéro de vélo exécuté par l'EPFL, de Lausanne - Et: Charleston - Parade d'Amour - Le Ciel peut attendre - Un Jour au Cirque - Les Incorruptibles - L'Étroit Mousquetaire - Les Fils du Cheikh - Les Révoltés du Bounty - Charlot - Tarkan - Gigi

23.10 Antenne 2 dernière

FRANCE 3
18.30 Laser Magazine d'actualité
18.55 Tribune libre Amnesty International
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Ulysse 31 Sisyphus ou l'Éternel Recommençement
20.00 Jeux de 20 heures

Le polar du lundi
20.30 Le Flic se rebiffe
Un film de Roland Kibbee - Avec: Burt Lancaster - Susan Clark - Cameron Mitchell - Joan Loring - Morgan Woodward

22.20 Soir 3: Informations

SUISSE ALEMANNIQUE
16.15 Rendez-vous Avec Megge Lehmann
17.00 Shanti joue Binbo Comment un éléphant devient acteur de cinéma
17.45 Geschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Série: Les animaux du soleil
18.35 Série: Heidi
19.05 Informations régionales
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Connaissances méconnues Regina Kempf reçoit Katharina von Arx
20.50 Kassensturz
21.15 Tigris Helveticus Les étapes de la construction de l'avion de chasse de l'armée
22.00 Téléjournal
22.10 Critique des médias
23.10 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE
18.00 Pour les tout-petits
18.25 Le Seigneur des Monts Géants 7. La Mégère à apprivoiser. Série pour les enfants
18.45 Téléjournal
18.50 Le monde où nous vivons Mexique: Hommes et Dieux
19.20 Objectif sport
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Documentaire: Papillons
21.30 Deuxième soirée Téléjournal

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Le pays d'où je viens Un voyage au pays de Georgios Ganotis
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der Gerichtsvollzieher Série en 6 parties
21.15 Des raisins bien chers

A VOIR
Georges-Alain Vuille

TV romande à 22 h. 10
«Manager génial», «mégalomane», «batailleur courageux», «goujat»... on a vraiment usé de tous les qualificatifs à propos de Georges-Alain Vuille, cet exploitant de salles devenu producteur.
Rappelons les faits: passionné de Septième Art, héritier d'une salle lausannoise, Georges-Alain Vuille a étendu son empire à toute la Suisse en reprenant une trentaine d'exploitations. Il se tourna ensuite vers la production en mettant en chantier «Ashanti». Comme premier enfant, ce n'était pas mal, mais les rentrées financières furent décevantes. Second film: «Clair de Femmes». Un succès, mais insuffisant sans doute pour tout éponger. Troisième projet: «Tai Pan», film-monstre, film-fleuve retraçant la naissance de Hong-Kong au siècle passé. Les décors, inachevés, sèchent au soleil méditerranéen, quelque part sur la côte dalmate. «Tai Pan» est en panne et son promoteur se bat comme un diable pour essayer de faire redémarrer un projet méchamment enlisé. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il y parvienne: le monde du cinéma, c'est ça. Il suffit d'un rien pour qu'un désastre devienne réussite, et inversement.
Reste que la trajectoire de Georges-Alain Vuille est exemplaire dans son genre. Sans ironie facile, ça ferait un bon scénario de film: la vie d'un homme qui a décidé de vivre ses rêves quoi qu'il en coûte.
C'est cet homme qui sera ce soir l'hôte de Christian Defaye et qui répondra aux appels téléphoniques des téléspectateurs. Avec un invité aussi remuant, on ne risque pas de s'ennuyer.
Et puis, en première partie, on verra une production de Georges-Alain Vuille précisément: c'est «Clair de Femmes», réalisé par Costa Gavras en 1979. Film excessif, beau, désespéré... de toute manière, impossible à voir avec indifférence.
L'oreille fine à la Radio suisse romande I à 10 h. 30.
Indice de demain: Tenora.

22.00 Show avec Rudi Carrell Avec Beatrice Richter, Klaus Havenstein et Dieter Krebs
22.30 Le fait du jour
23.00 Tarnfarben (Barwy Ochronne.) Film polonais
0.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.30 Pourquoi les chrétiens ont-ils la foi?
9. Les bons et les mauvais jours
17.00 Téléjournal
17.10 Lassie
Un Nouvel Ami. Série
17.40 Plaque tournante
18.20 Bitte Keine Polizei De Belles Vacances. Série
19.00 Téléjournal
19.30 Liedercircus Avec Angelo Branduardi
20.15 Magazine médical
21.00 Téléjournal
21.20 Die Gerechten Téléfilm
23.15 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

aujourd'hui
12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Le tric-trac. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Il domestico. 23.05 Blues in the night. 24.00 Liste noire, J.-F. Acker.

12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. Rencontre avec Mme Mame Sow, helléniste. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. Jazz rock. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'oreille du monde: La Bulgarie, sa musique, son histoire. 23.00 Informations. 23.05-6.00 Relais de RSR I.

12.45 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Inter-treize. 13.30 Pierre Miquel et Monique Desbarbat. 14.00 Fauteuil ou strapontin? 15.00 Câlin express. 15.30 Bi-Ki-Ni (Passe-montagne), par Patrice Blanc-Francard. 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Olivier Nanteau. 19.00 Journal de P. Bertin. 19.20 Le téléphone sonne. 20.05 Y a d'la chanson dans l'air. Jean-Louis Foulquier. 21.00 Feed back: B. Lenoir. 22.05 Jacques Pradel: Vous avez dit étrange. 23.05 José Artur.

12.02 Midi deux. 12.30 Jazz classique. 14.00 Musique légère: En taille douce, Dubois. 14.30 Points-contrepoints. Threne I et II, Bancquart, Le jeu de Robin et Marion, de la Halle; 8 pièces pour piano à 4 mains, Weber; Sinfonia No 2, Scarlatti; Quatuor à cordes No 2, Britten; Messe sexardite, Liszt; Simphonie, Nigg. 18.30 Festival de Zurich. 20.05 Chasseurs de son stéréo. 20.30 Quatuor Enesco: Quatuors à cordes No 1 et 2, Enesco. 22.00 Ouvert la nuit. Solistes français d'aujourd'hui.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Atelier de recherches vocales et instrumentales. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, Guyette Lyr: «un trou dans le soleil». 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Semaine Elisabeth Schwarzkopf. 18.30 Feuilleton: L'homme truqué. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Présence des arts. 20.00 L'homme qui voulait être invisible, de M. Renard. 21.00 L'autre scène ou les vivants et les dieux. 22.30 Nuits magnétiques.

demain
Inform. toutes les heures et à 12.30, 22.30 et 23.55. - 0.00 Liste noire, J.-F. Acker & compagnie. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme. 9.30 Sautemouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour.

0.00 Voir RSR I. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Regards sur l'enseignement des langues aux USA. 9.35 Cours de d'italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales. Mozart et la musique sacrée. 12.00 Vient de paraître.

1.00 P. Manœuvre. 2.00 Allo Macha! 3.00 Fr. Priollet et M. Friboulet. 4.30 Michel Touret. De 6.00 à 8.45 Pierre Douglas et les informations. Chroniques de Dominique Jamet (7.10), Michel Cardoze (7.20), Emmanuel de la Taille (7.40), Guy Claisse (8.15). 6.50 Chronique régionale. 7.45 L'invité de Didier Lecat. 8.30 Revue de presse. Jacques Thévenin. 8.45 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 11.00 Nicolas Hulot. 12.00 Thierry Le Luron.

Les programmes français sont susceptibles de modifications et donnés sous toutes réserves. 6.02 Quotidien musique, par P. Caloni: Schubert: Symphonie No 5; Chant des esprits sur les eaux 7.02 Actualités du disque et magazine d'informations culturelles et musicales. 9.02 Le matin des musiciens, par J.-M. Damiani et M. Monnet: L'Italie au XXe siècle 12.02 Midi deux, par D. Lemery.

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont. 8.00 Les chemins de la connaissance. Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse (2). Un précurseur de la médecine psychosomatique. 8.32 Mes Egyptes, par J. Lacarrière: La mer Rouge. 8.50 La cendre écarlate. 9.07 les matinées de France-Culture. La vie quotidienne en Malaisie. 10.45 Un quart d'heure avec... 11.02 Semaine Elisabeth Schwarzkopf: deux airs de Schumann.

SPORTS

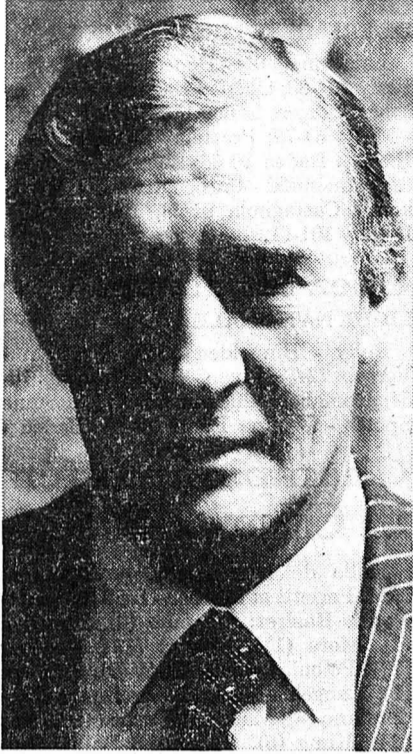
En championnat suisse de ligue nationale A Neuchâtel Xamax et Vevey 1-1

NEUCHÂTEL XAMAX: Engel; Trincherro, Kuffer, Hasler, Bianchi; Perret, Pellegrini, Andrey; Sarrasin, Givens, Luthi. - **VEVEY:** Malnati; Franz, Michaud, Henry, Kung; Guillaume, Karlen; Marchi, Matthey, Debonnaire, Nicolet. - **ARBITRE:** M. Pralong (Sion), 2500 spectateurs. - **BUTS:** 56' Michaud (autogoal), 82' Engel-Forestier (autogoal). **Change-ments:** 78' Bertogliatti pour Marqui, Moret pour Luthi, Forestier pour Sarrasin, 85' Laet pour Nicolet. **Avertissement:** 83' Henry.

SIMILITUDE!

Similitude curieuse, en effet, entre les deux derniers matchs disputés par Neuchâtel Xamax. A Bâle, Stohler avait égalisé 1-1 à la 85e minute. Samedi dernier, à La Maladière, c'est un autogoal réalisé entre Engel, Forestier et Bianchi qui a permis aux Veveysans d'égaliser, ceci à huit minutes de la fin du match. A Bâle, Kuffer avait ouvert la marque pour les Xamaxiens, à la 18e minute. A La Maladière, contre Vevey, il fallut cependant attendre la 56e pour qu'une confusion entre Michaud et son gardien permette à Sarrasin et à Andrey de provoquer la chance.

Première constatation, les Xamaxiens dominent, mais ils ne marquent pas as-



Spectateur intéressé, l'entraîneur de Lisbonne M. Allison

sez de buts. Ils ne sont donc jamais à l'abri d'un retour de l'adversaire, d'un coup de chance de celui-ci, voir même d'une inspiration surprenante du gardien Engel. Très brillant, sur l'ensemble de la saison, le gardien neuchâtelois a commis deux erreurs, deux hésitations en deux matchs. C'est peu, mais suffisant à la fois pour donner un point à Bâle et un autre à Vevey.

TROP SERRÉS

Le jeu des Neuchâtelois est pourtant rapide, souvent bien inspiré. Mais il suffit que Andrey débute par quelques passes manquées pour qu'une partie du système s'écroule. Les Xamaxiens ont très largement dominé Vevey. Mis à part un violent tir de Nicolet, à la 9e minute, les Vaudois ont dû subir la loi de leur adversaire. Avant la rencontre, Paul Garbani nous confiait, en souriant: «Si nous sommes souvent tous derrière, ce n'est pas un système de jeu original, mais bien plutôt parce que l'adversaire qui nous y oblige». Les Veveysans ont donc l'habitude d'être pressés en défense. Ils ont appris à former un écran solide. Et contre cette barrière, Sarrasin fut pratiquement nul, sur la droite, alors que Luthi et Andrey ne trouvaient pas la liaison. Seul Givens, très bien contre Vevey, tenta de pousser Pellegrini. Une demi-douzaine de coups de tête, mais rien de bien dangereux. Perret voulut se battre, mais il trouva souvent le solide Guillaume sur son chemin, un chemin semé d'embûches.

Il manquait véritablement quelque chose à Neuchâtel Xamax. Mais quoi? Tout simplement une plus forte envie de vaincre. Les Veveysans, venus à La Maladière en victimes, ont pu glaner un point. A la fin de match, les Vaudois sautaient de joie, alors que le public et les joueurs neuchâtelois faisaient plutôt grise mine. Deux points perdus bêtement en deux matchs, c'est trop, surtout avec la perspective de la Coupe UEFA la semaine prochaine, à Lisbonne.

R. Ji.



Givens (à droite) a frappé la balle de la tête, mais le poteau renverra cet envoi. (Photo AS)

En championnat suisse de première ligue Superga bat Boncourt, 1-0

SUPERGA: Schlichtig; Favre; Minary, Robert, Todeschini; Bonzi, Sandoz, Musitelli (69' Salvi); Mazzoleni, Manzoni, Maesano (60' Juvet). - **BONCOURT:** Pourvoyeur; Roos, Cattin, Quiquerez, Sabot; Borruat, Gigandet, Stadelmann; Gofinet (67' Joliat), Vilaplana, Mahon. - **ARBITRE:** M. A. Gianini, de Soleure. - **BUT:** 40' Mazzoleni. - **NOTES:** Centre sportif de La Charrière recouvert d'une légère couche de neige. 100 spectateurs. Avertissements à Borruat et à Minary.



Du soleil, mais aussi de la neige. (Photo Schneider)

CONDITIONS DIFFICILES

Si cette rencontre put se dérouler dans des conditions plus ou moins acceptables, le mérite revient à quelques membres du club chaud-de-fonnier qui le matin durant, déblayèrent la neige aux seize mètres et le long des lignes de démarcation. Toutefois ce match resta difficile à disputer par la couche de neige restante.

Elle mettait à rude contribution la musculature des joueurs. Malgré ce handicap, les deux formations se donnaient à plein rendement. Sur ce terrain glissant les chocs étaient difficiles à éviter, mais la correction du jeu restait toujours de mise. Superga prenait dès le début le match en main. Pourtant la première occasion véritable d'ouvrir le score revenait aux Ajoulots lorsque Mahon en embuscade dans la défense héritait du ballon. Les Chaux-de-Fonniers marquaient un temps d'hésitation à intervenir. La balle finissait sa course peu à côté des buts de Schlichtig.

Sans attendre Superga répliquait une

première fois par Bonzi qui voyait son coup de tête arrêté par le portier jurassien sur la ligne de but, quelques minutes plus tard toujours sur des passes de Mazzoleni, Musitelli, de la tête, frappait le ballon qui longeait le même ligne. Pour ne pas rester en reste une minute après Boncourt répliquait obligeant cette fois Schlichtig à concéder le corner. Le but tombait alors qu'avec beaucoup d'abnégation Mazzoleni se faisait une passe à lui-même, puis voyant Pourvoyeur venir à sa rencontre le lobbaît de magnifique façon.

Alors que la première mi-temps était totalement contrôlée par Superga. Il n'en était pas de même dans la seconde période où les Italo-Chaux-de-Fonniers connaissaient quelques instants de panique, mais chaque fois l'équipe s'en sortait honorablement.

R. V.

Birsfelden - Delémont 4-5

DELÉMONT: Tièche; Schribertschnig, Rossinelli, Sbaraglia, Gorrara; Lauper, Chavillaz, Humair; Jubin, Moritz, Coinçon. - **NOTES:** terrain du FC Birsfelden en bon état. - 200 spectateurs. - **ARBITRE:** M. Heinis. - Delémont joue sans Lachat blessé. - **Change-ments:** V. Lachat pour Tièche (46'), Ruffi prend la place d'Humair (60'), du côté bâlois, Ruf et Dalhaeser sont entrés en seconde période. - **AVERTISSEMENTS:** à Schindelholz et Fluri. - **BUTS:** Moritz (6', 0-1), Hausermann R. (1-1, 17'), Baertschi (20', 2-1) Lauper (27' 2-2), Moritz (34', 2-3), Baertschi (35', 3-3), Ambauern (45', 4-3), Coinçon (50', 4-4), Moritz (56', 4-5).

Cette rencontre a été le baptême du feu en première ligue pour le junior Jubin. Ce dernier n'a pas raté son entrée et devrait gagner assez rapidement ses galons de titulaire. (rs)

Championnat de l'ACNF

2e ligue: Marin - Saint-Imier 2-1; Colombier - Les Geneveys-sur-Coffrane 1-1; Le Parc - Saint-Imier 1-1.

3e ligue: Auvonnier - Areuse 3-2; Le Landeron - La Chaux-de-Fonds II 0-2; Hauterive II - La Sagne 4-1; Deportivo - Audax 1-5.

4e ligue: Saint-Blaise II - Serrières II 1-1; Marin II b - Comète I a 0-6; Cornaux - Serrières II 4-2; La Sagne II - Pal Friul 2-2; Les Ponts - Fleurier II 5-2; La Chaux-de-Fonds III - Le Locle III 0-1; Etoile III - Le Locle III 3-3.

5e ligue: Auvonnier II - Lignière II 1-1; Fontainemelon II - Les Ponts II 2-1; Cornaux II - Espagnol II 4-2; Fleurier - Sonvilier 0-1; Etoile - Fontainemelon 3-4; Châtelard - Superga 1-6; Fontainemelon - Floria 5-1; Saint-Blaise - Les Geneveys-sur-Coffrane 0-0; Dombresson - Fleurier 1-0.

Juniors B: Comète - Cressier 1-2.

Juniors D: Cornaux - Les Geneveys-sur-Coffrane 3-3; Comète - Ne Xamax 1-2; Le Parc I - Marin 2-1; Fontainemelon - Le Landeron 3-1; Les Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive 1-3.

Inter B 1: Ne Xamax - Yverdon 3-2; Monthey - Domdidier 1-1 - Etoile Carouge - Sion 1-4.

Dans le Jura

COUPE DE SUISSE

Premier tour: Azzurri - USBB 1-3; Aegerten - Boujean 34 2-2 (5-4 après pénalités).

Deuxième ligue, groupe 2: Flamatt - Bassecourt 5-2; Gruntern - Moutier 1-2; Lyss - Courtemaître 0-1; La Rondinella - Bümpliz 1-4.

Troisième ligue: Aegerten b - Nidau 1-4; Aurore - Port 5-1; Anet - Tœuffelen 0-5; Longeau - Radelfingen 1-0; Monsmier - Ceneri 1-1; Orpond - Aarberg 1-0; Bévillard - Tavannes 7-0; Corgémont - Mâche 3-2; Lamboing - Bienne II 1-4; Reconvillier - Boujean 34 5-1; Tramelan - Les Geneveys 3-1; Mervelier - Delémont II 1-3; Corban - USI Moutier 1-3; Saignelégier - Glovelier 0-2; Le Noirmont - Courfvaire 1-0; Grandfontaine - Courgenay 2-3; Fahy - Alle 0-1; Rebeuvelier - Bonfol 1-2; Develier - Fontenais 1-2; Chevenoz - Boncourt 2-5; Cornol - Courrendlin 0-2.

Juniors Inter A II: Central Fr - Wünnewil 1-2; La Chaux-de-Fonds - Soleure 9-1; Lucerne - Granges 0-2; Lyss - Guin 1-0; Moutier - Berne 1-1; Soleure - Central 5-2.

Prochains matchs

LIGUE NATIONALE A: Aarau - Grasshoppers; Bâle - Saint-Gall; Bulle - Lausanne; Chiasso - Young Boys; Lucerne - Bellinzona; Servette - Nordstern; Vevey - Sion; Zurich - Neuchâtel Xamax.

LIGUE NATIONALE B: Alstätt - Granges; Aurore - Wettingen; Berne - Lugano; La Chaux-de-Fonds - Bienne; Locarno - Ibach; Mendrisiostar - Frauenfeld; Monthey - Chênois; Winterthur - Fribourg.

CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE C

Bellinzona - Bâle 2-5; Lausanne - CS Chênois 2-1; Neuchâtel Xamax - Vevey 5-1; Nordstern - Chiasso 0-4; Saint-Gall - Grasshoppers renvoyé; Sion - Lucerne 4-3; Young Boys - Bulle 4-2; Zurich - Servette 1-1.

CHAMPIONNAT JUNIORS INTER A/1

Groupe 1: Bienne - Servette 0-6; Langenthal - Bümpliz 4-1; CS Chênois - Young Boys - Vevey 1-0; Fribourg - Sion 1-3; Etoile Carouge - Neuchâtel Xamax 2-1. - **Groupe 2:** Emmenbrücke - Wettingen 3-5; Grasshoppers - Concordia Bâle 2-2; Lucerne - Bellinzona 1-2; Mendrisiostar - St-Gall 6-2; Winterthur - Bâle 1-2; Zurich - Nordstern 1-1.

En Allemagne

Championnat de 1re Bundesliga, 14e journée: Kaiserslautern - VFL Bochum 3-3; Borussia Moenchengladbach - Arminia Bielefeld 3-1; Nuremberg - SC Karlsruhe 3-1; VFB Stuttgart - Bayern Munich 0-3; MSV Duisbourg - Bayer Leverkusen 2-1; SV Hamburg - Darmstadt 98 6-1; Eintracht Francfort - Werder Brême 9-2; Cologne - Fortuna Dusseldorf 3-0; Borussia Dortmund - Eintracht Brunswick 1-2. - **Classement:** 1. SV Hamburg 20; 2. Cologne 20; 3. Bayern Munich 19; 4. Borussia Moenchengladbach 19; 5. Eintracht Francfort 17.

COUPE DU MONDE

Le Cameroun bien placé

Le Cameroun a pris une sérieuse option sur sa qualification pour le «Mundial 82». A Kenitra, au Maroc, il a battu le Maroc par 2-0 (score acquis à la mi-temps). Le vainqueur de cette confrontation devant obtenir son billet pour l'Espagne, le Cameroun devrait assurer sa qualification le 29 novembre prochain lors du match retour à Yaoundé.

Championnat suisse de volleyball, ligue A Les leaders restent sur leurs positions

Malgré les engagements européens de certains clubs, aucun changement de leader n'a été enregistré en championnat de LNA, aussi bien masculine que féminine. Chez les messieurs, Chênois a subi un coup d'arrêt en étant battu deux fois en une semaine. Chez les dames, les poursuivants d'Uni Bâle couchent sur leurs positions. Résultats et classements:

MESSIEURS, match en retard du cinquième tour: Chênois - Servette Star Onex 1-3. - **Sixième tour:** Uni Lausanne - Chênois 3-1; Bienne - Volero Zurich 2-3; Spada Academica Zurich - Uni Bâle 3-1; Naefels - Servette Star Onex, renvoyé. - **Classement:** 1. Servette Star Onex 5 matchs et 10 points (15-4); 2. Uni Lausanne 6 et 10 (17-6); 3. Volero Zurich 6 et 8 (12-14); 4. Chênois 6 et 6 (13-12); 5. Bienne 6 et 4 (12-14); 6. Spada Academica 6 et 4 (10-15); 7. Naefels 5 et 2 (8-12); 8. Uni Bâle 6 et 2 (7-17).

DAMES: Uni Lausanne - Carouge 3-0; Bienne - BTV Lucerne 0-3; Uni Bâle - VBC Lausanne, renvoyé; Spada Academica - VB Bâle 2-3. - **Classement:** 1. Uni Bâle 5 matchs et 10 points (15-3); 2. Uni Lausanne 6 et 10 (15-5); 3. BTV Lucerne 6 et 8 (16-8); 4. VB Bâle 6 et 8 (13-10); 5. VBC Lausanne 5 et 6 (9-9); 6. Spada 6 et 4 (11-14); 7. Bienne 6 et 0 (5-18); 8. Carouge 6 et 0 (1-18).

Ligue nationale B

MESSIEURS, groupe Ouest: Leysin - Montreux 3-2; Colombier - Servette Star Onex 3-0; 3. Marin - Le Locle 3-2; Tramelan - Aeschi 3-1; Kœniz - Lausanne 0-3. - **Classement:** 1. Lausanne 4 matchs et 8 points; 2. Leysin 4 et 6; 3. Tramelan 4-6. - **Groupe Est:** Coire - Rapperswil Jona 1-3; Muttenz - Tornado Adliswil 0-3; Amriswil - Küssnacht 3-2; Saint-Gall - Smash Winterthur 3-1; Galina Schaan - Soleure 3-0. - **Classement:** 1. Galina et Tornado 4 matchs et 8 points; 3. Saint-Gall 4 et 8.

DAMES, groupe Ouest: Marly - Guin 3-1; Moudon - Chênois 3-2; Colombier - Servette Star Onex 0-3; Neuchâtel Sports - Berne 0-3; Kœniz - Uni Berne 3-1. - **Classement:** 1. Berne 4 matchs et 8 points; 2. Moudon 4 et 8; 3. Neuchâtel Sports 4 et 6. - **Groupe Est:** ATV Bâle-Ville - Wetzikon 0-3; ASV Petit-Bâle - Laufon 0-3; Montana Lucerne - Kanti Schaffhouse 3-1; KSV Wattwil - Lucerne 3-1.

Coupe d'Europe
Servette Star Onex qualifié

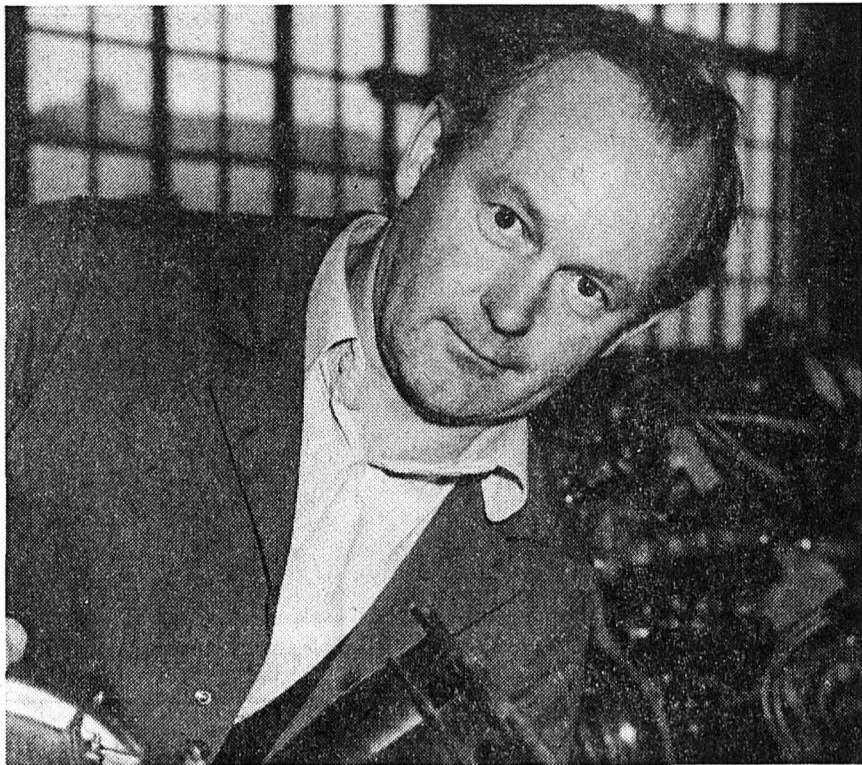
Déjà vainqueur du match aller par 3-1, Servette Star Onex a remporté encore plus nettement son match retour du tour préliminaire de la Coupe d'Europe des champions, en battant les Anglais de Speedwell à Bristol par 3-0 (15-9, 15-12, 15-12). Une tâche quasiment insurmontable attend toutefois les Genevois au tour suivant: ils affronteront les Tchecoslovaques de Slovan Bratislava.

Gymnastique

Médaille d'argent pour Neuchâtel en championnat féminin

Emmenée par Romi Kessler, l'équipe de Zurich I a remporté, à Battersdorf, le championnat suisse féminin par équipes devant Neuchâtel. **Classement:** 1. Zurich I (Nathalie Seiler, Susi Latenzio, Elena Mango, Romi Kessler) 141,50; 2. NEUCHÂTEL (CAROLE TANNER, NATHALIE GILLI, MARLISE ROCHAT, MARIELLE PERRET, SANDRA PFEIFFER) 135,40; 3. Zurich II 132,60; 4. Genève 132,05, etc.

SPORTS



Le lauréat dans son atelier.

Le BP Racing Trophy 1981 à Heini Mader

C'est Heini Mader, durant de longues années mécanicien de courses, et actuellement spécialiste des moteurs de compétition installé à Gland dans le canton de Vaud, qui a cette année été choisi par le jury de journalistes suisses des sports motorisés comme lauréat du BP Racing Trophy. Durant ces 25 dernières années, Heini Mader s'est forgé une réputation de mécanicien de courses consciencieux, et surtout de spécialiste de préparation de moteurs de renommée internationale. Il dirige depuis 1973 à Gland (VD) sa propre entreprise de préparation et entretien de voitures et moteurs de compétition. Mader est aussi, dans l'esprit de beaucoup, cet ancien mécanicien de l'inoubliable Jo Siffert, dont il s'occupa des monoplaces de Formule 1 lors des saisons de grands prix de 1963 à 1965, période durant laquelle la voiture de Siffert se distinguait toujours par sa fiabilité au-dessus de la moyenne.

Allemand de naissance, Heini Mader vit en Suisse en 1956 en tant que jeune mécanicien, et obtint peu après la citoyenneté helvétique. Il s'occupa de la maintenance des voitures de Joakim Bonnier, et en 1967 préparait à l'usine de Modène les moteurs Maserati V12 de Formule 1 sur demande de l'équipe anglaise Cooper, laquelle faisait courir Rodriguez, Rindt et Ickx qui se distinguèrent notablement. Puis, Mader se rendit à Vichy (F) afin de prendre en charge la maintenance des voitures de Formule 2 de Guy Ligier. En 1969, Mader entra dé-

finitivement dans l'entreprise de Joakim Bonnier à Gland, où l'on s'occupait, sous la direction de notre homme, des monoplaces et voitures de sport Lola.

SIFFERT AU PALMARÈS

Le premier lauréat du Trophy en 1965 fut Joseph Siffert, l'année suivant le rallyman Jean-Jacques Thuner lui succéda.

En 1967, ce fut le duo Steinemann-Spörry, spécialiste des courses d'endurance, qui obtint le prix. Puis en 1968, année durant laquelle Jo Siffert remporta le Grand Prix d'Angleterre, le jury vit là une raison suffisante pour attribuer au fribourgeois le trophée pour la seconde fois. En 1969, le champion d'Europe de la montagne Peter Schetty fut honoré, en 1970 c'était au tour de Clay Regazzoni, en 1971 de Xavier Perrot, en 1972 du propriétaire d'écurie Georges Filipinetti, en 1973 d'Herbert Müller, en 1974 du vice-champion du monde Clay Regazzoni, en 1975 de Emmanuel de Graffenried, le pilote suisse vedette des années 1936-57 qui se distinguait par son initiative en étant à l'origine du Grand Prix de Suisse à Dijon. En 1976, Manfred Schurti, du Liechtenstein, reçut le Trophy, Markus Hotz lui succéda l'année suivante, et en 1978 Marc Surer, le grand espoir suisse était à l'honneur. En 1979, un rallyman et pilote d'endurance était à nouveau honoré avec Claude Haldi, et l'an dernier enfin, le Trophy alla à la Patrouille suisse S+R.

Le point après la saison automobile suisse Rien de décidé pour Dijon en 1982

La Commission sportive nationale (CSN) de l'ACS, réunie à Berne sous la présidence de Paul Gutjahr, a homologué les résultats des divers championnats nationaux et nommé les champions et vainqueurs suivants:

Route, voitures de série: René Hollinger (Aesch), Talbot-Simca. **Voitures spéciales:** Hansjoerg Durig (Riggisberg) BMW-320. **Voitures de compétition:** Edy Brandenberger (Bâle) BMW-M1. **Voitures de course F 3:** Marcel Wettstein (Fislisbach) Ralt-RT 1. **Rallye:** Jean-Marie Caron-Ugo Rattazzi (Martigny-Veyraz) Porsche-911 SC.

Coupe de Suisse des slaloms: ex-æquo Gabriel Grandjean (Bière), Talbot-Simca, et Marcel Nussbaumer (Courrendlin) VW-Golf.

Groupe de la CSN: Fredy Amweg (Ammerswil) Heidegger.

Coupe des montagnes suisses: Fredy Amweg, Heidegger.

PROGRAMME 1982

L'Automobile-Club de Suisse n'ayant pas reçu la confirmation définitive de la FISA concernant le Grand Prix de Suisse de formule 1 de Dijon, cette manifestation ne figure qu'à titre provisoire dans le calendrier des épreuves suisses pour 1982 qui se présente comme suit:

Epreuves nationales: courses en circuit à Dijon les 8-9 mai, à Hockenheim les 10-11 juillet ainsi que les 24-25 juillet, courses de côte d'Oberhallau les 14-15 août et La Roche - La Berra les 4-5 septembre.

Epreuves internationales: courses en circuit à Dijon les 9-10-11 avril et à l'Osterreichring les 29-30 mai, courses de côte Ayant - Anzère les 7-8 août, **Saint-Ursanne - Les Rangiers** les 21-22 août, Gurnigel les 11-12 septembre et Saint-Peterzell - Hemberg les 25-26 septembre.

Manches du Championnat suisse des rallyes: Jura 19-21 mars, Got-

thard 21-23 mai, Biella-Ita. 11-13 juin, Sallanches 18-20 juin, Alpes vaudoises 2-4 juillet, Reichstadt-RFA 21 août, Saint-Cergue 17-19 septembre, Valais 30 sept.-3 octobre, **Court - France-Comté 22-24 octobre.**

Fin des championnats européens d'escrime Le dernier titre à un Hongrois

A Foggia, le Hongrois Imre Gedovari a mis fin à la domination italienne aux championnats d'Europe en remportant la dernière épreuve, le tournoi au sabre. En l'absence des Soviétiques, cette compétition se résumait à un affrontement entre les Hongrois et les jeunes Italiens.

Quarts de finale: Jacek Bierkowski (Pol) bat Ion Pop (Rou) 11-9; Ferdinando Meglio (It) bat Giovanni Scalzo (It) 11-9; Gyoergy Nebald (Hon) bat Pal Gerevich (Hon) 10-7; Imre Gedovari (Hon) bat Gianfranco Dalla Barba (It) 10-4.

Demi-finales: Bierkowski bat Meglio 12-11; Gedovari bat Nebald 10-8.

Finale: Gedovari bat Bierkowski 10-3.

Finale pour la troisième place: Meglio bat Nebald 12-11.

Volleyball

Bienne éliminé en Coupe des Coupes

Le Vbc Bienne a perdu, en quarante-huit minutes, son match retour de la Coupe des Coupes contre les Suédois de Floby, qui se sont imposés par 3-0 (15-11, 15-2, 15-10). Les Biennois avaient déjà été battus à l'aller par 3-0. Le deuxième set du match retour n'a duré que onze minutes.

Championnat suisse de basketball, ligue A Le leader Nyon accroché mais vainqueur

Privé de son Américain Fran Costello (suspendu), Nyon, leader du championnat de ligue nationale A, a été à la peine à Vernier. Face au néo-promu, les Vaudois ne se sont imposés que d'un point (90-89). Derrière Nyon, Vevey, FV Lugano 81 et Fribourg Olympique mènent la chasse. Les Fribourgeois ont disposé relativement facilement, de Pully, dans leur salle. Cette huitième journée de championnat a été très profitable à Monthey. La formation valaisanne lutte, un peu contre toute attente, pour l'ascension au «play off». Dans cette optique, la défaite de Momo à Bellinzona renforce les chances de Monthey, qui a effectué un véritable récat face à Pregassona. Dans le bas du classement, la situation du Lignon ne s'est pas améliorée après sa défaite prévisible à Lugano. Résultats:

Fribourg Olympique - Pully 78-68; Vernier - Nyon 89-90; Vevey - City Fribourg 89-76; Bellinzona - Momo 92-84; FV Lugano 81 - Lignon 102-90; Monthey - Pregassona 112-78. - **Classement:** 1. Nyon 8 matchs et 14 points (+92); 2. Vevey 8 et 12 (+86); 3. FV Lugano 81 8 et 12 (+45); 4. Fribourg Olympique 8 et 12 (+43); 5. Pully 8 et 10 (+75); 6. Monthey 8 et 8 (+13); 7. Momo 8 et 8 (+8); 8. Bellinzona 8 et 6 (-60); 9. City Fribourg 8 et 4 (-64); 10. Vernier 8 et 4 (-71); 11. Pregassona 8 et 4 (-101); 12. Lignon 8 et 2 (-88).

LIGUE NATIONALE B

Champel - Wissigen Sion 89-78; Birsfelden - SF Lausanne 75-97; Lucerne - Meyrin 102-80; Muraltesse Reussbühl 119-97; Martigny - Lemania Morges 82-85; Sion - Stade français 91-98. - **Classement** (toutes les équipes avec sept matchs joués): 1. SF Lausanne 14 points; 2. Lucerne 12; 3. Muraltesse 10; 4. Birsfelden, Wissigen Sion, Lemania Morges et Champel 8; 8. Meyrin 6; 9. Reussbühl et Stade français 4; 11. Sion 2; 12. Martigny 0.

Rugby

Championnat suisse

Ligue nationale A, groupe Est: International - Ecole hôtelière Lausanne 27-6 (19-6); Hermance - CERN 6-10 (3-4); Albaladejo - Monthey 11-8 (6-4). - **Groupe Ouest:** Bâle - Zurich 13-10; Yverdon - Neuchâtel 28-0; Sporting - Stade Lausanne 9-30.

Ligue nationale B: LUC - Ecolint 36-6; Ticino - Lucerne 20-0; Berné - Zurich II 72-0; CERN II - Stade Lausanne II 46-1; La Chaux-de-Fonds - Thoune 46-10.

Victoire des All Blacks face à la France

L'équipe de rugby de Nouvelle-Zélande, les All Blacks, a battu son homologue française par 13-9 (10-9) dans le premier test-match qui les opposait à Toulouse.

Le fleuret à l'Italie

Les Italiens ont de nouveau joué avec leurs adversaires à l'occasion du tournoi de fleuret masculin des championnats d'Europe individuels de Foggia. Seul le Roumain Petru Kuki, vainqueur de Federico Cervi pour la médaille de bronze, parvint à empêcher le triplé des escrimeurs transalpins. Pour la première place, dans une finale dramatique, Andrea Borella devait rapidement s'imposer à son compatriote Angelo Scuri, qui s'écroulait après 5 touches (3-2 en faveur de Borella), victime de violentes crampes.

Les trois Suisses engagés ont, comme prévu, disparu très vite de la compétition. Martin Stricker (1 victoire) et Thomas Keller (1 victoire) ont été sortis au premier tour, Stefan Eckhart au deuxième avec un succès également. Résultats:

Quarts de finale: Andrea Borella (I) bat Mathias Gey (RFA) 10-7; Petru Kuki (Rou) bat Didier Flament (F) 10-5; Federico Cervi (I) bat Thierry Soumagne (B) 10-2; Angelo Scuri (I) bat Frédéric Pietruska (F) 11-9. **Demi-finales:** Borella bat Kuki 10-6; Scuri bat Cervi 12-11. **Finale places 1-2:** Borella bat Scuri 3-2 abandon. **Finale places 3-4:** Kuki bat Cervi 10-7.

CHAMPIONNAT DE PREMIERE LIGUE

Lausanne-Ville - Renens 90-74; Bulle - Perly 104-80; Chêne - Bagnes 93-49; Cossonay - Tigers Lancy 115-82; Saint-Paul - Marly 64-79; Pratteln - Oberwil 69-53; Iberia - Baden 60-68; Zoug - Bienne 71-68; Frauenfeld - Barbengo 67-66; Wetzikon - Castagnola 91-69; Beaugard - Blonay 101-61.

Chez les dames

LIGUE NATIONALE A

Pully - Birsfelden 56-70; Pratteln - Versoix 72-73; Nyon - Stade français 70-54; Romanel - Lucerne 63-61; Lausanne Sports - Femina Berne 70-88; Baden -

Muraltesse 38-46. - **Classement:** 1. Birsfelden 6 matchs et 12 points; 2. Romanel 7-12; 3. Lucerne, Muraltesse et Versoix 7-10; 6. Nyon, Femina Berne 7-8; 8. Pratteln et Pully 7-4; 10. Stade français 6-2; 11. Baden 7 et 2; 12. Lausanne Sports 7 et 0.

LIGUE NATIONALE B

Epalinges - Yvonand 67-39; Chêne - Bernex UGS 62-49; La Chaux-de-Fonds - Grand-Saconnex 59-46; Femina - Lausanne - Renens 67-50; Sion - Wissigen 63-52; Neuchâtel - Fribourg 63-42; Bâle BC - Küssnacht 40-46; Swissair - Brunnen 45-36; Küssnacht - Atlantis 60-55; Uni Bâle - Bâle BC 46-30; Frauenfeld - ABC Zurich 55-84; Wetzikon - SAL Basket 48-42.

Championnat féminin de ligue B La Chaux-de-Fonds - Grand-Saconnex 59-46

Halle de Numa-Droz. - **Arbitres:** MM. Parietti et Stocco. - **La Chaux-de-Fonds-Basket:** Strambo (6), Frascotti (8), Mora (11), Meyrat (12), Vaucher (18), Poloni, Liechti, Huot (2), Asticher (2), Langel. - **Grand-Saconnex:** Niedermann (4), Marti (4), Fuchs (4), Grivet (22), Kung (5), Gyger (7), Ballif, Gut, Costaz. - Pour La Chaux-de-Fonds 25 paniers pour 40 essais, 4 lancer-francs réussis sur sept. Pour les Genevoises 17 paniers pour 34 essais et 6 lancer-francs sur 8.

Comme nous le disait avant le début, le coach Frascotti «cette partie sera difficile, il faudra être vigilant pendant toute la rencontre». Celle-ci débutait pourtant très bien pour les Chaux-de-Fonnières puisque après neuf minutes de jeu, elles avaient à leur actif un score de vingt points. Subitement sans trop savoir pourquoi, ou plutôt par manque de concentration, elles voyaient leur écart, qui était de huit points, fondre rapidement. Les Genevoises à quelques minu-

tes de la pause parvenaient même à prendre l'avantage par un point d'avance. Hélas pour elles cette différence était trop réduite et la pause était sifflée sur le score de 24 à 24.

A la reprise, consciente du sursaut des filles du Grand-Saconnex, les basketteuses chaux-de-fonnières se mettaient à les bousculer d'entrée par des tirs à mi-distance où excellait Mlle Mora. De ce fait l'avantage revenait à nouveau rapidement dans le camp des Neuchâteloises qui, cette fois-ci réussissaient à le maintenir jusqu'au coup de sifflet final. La Chaux-de-Fonds avait su reprendre au bon moment grâce à une meilleure concentration et à un jeu plus élaboré.

Avec moins d'un léger 50 pour cent dans les essais, les Chaux-de-Fonnières dénotaient leur passage à vide en première période. Quand on gagne, pourquoi ce moment de déconcentration? La réponse pourrait être le changement de jeu subitement pratiqué par l'adversaire.

R. V.

Handball: les Suisses et les Coupes européennes

Comme on pouvait le prévoir, le BSV Berne s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe aux dépens des Israéliens de Maccabi Nathanya, qui avaient accepté de jouer les deux matchs en Suisse. Vainqueurs vendredi par 28-17 à Thoune, les Bernois ont remporté le match retour, à Gümliigen par 33-16 (18-5). Ils se sont qualifiés sur le score total de 61-33.

En Coupe d'Europe des champions, à Saint-Gall, Saint-Othmar a pris le meilleur sur les Finlandais de Sjunde IF par 28-24 (14-14). On s'attendait à un succès plus large des champions suisses, qui, avec quatre points d'avance seulement, auront de la peine à assurer leur qualification pour les quarts de finale le week-end prochain en Finlande.

En huitième de finale de la Coupe de l'IHF, Pfadi Winterthur s'est imposé dans sa salle face aux Français du SMUC Marseille par 19-15 (9-7). Cette avance de quatre buts ne sera toutefois peut-être pas suffisante lors du match retour dans la cité phocéenne.

Championnat suisse de ligue A

Amicitia Zurich - RTV Bâle 17-18; Grasshoppers - Zofingue 22-18. **Classement:** 1. BSV Berne 8-14; 2. Saint-Othmar Saint-Gall 8-14; 3. Grasshoppers 8-14; 4. RTV Bâle 8-12; 5. Zofingue 8-8; 6. Gym Bienne 8-5; 7. Pfadi Winterthur 7-4; 8. Amicitia Zurich 8-4; 9. Suhr 7-3; 10. Borba Lucerne 8-2.

Rink-hockey: l'Espagne championne d'Europe

L'Espagne a confirmé lors des 35e Championnats d'Europe de rink-hockey à Essen faire partie des meilleures formations mondiales: le champion d'Europe 1979 et champion du monde 1980 a remporté le titre sans perdre un seul point. Dans les deux derniers tours, les Ibériques ont battu leurs plus sérieux rivaux, le Portugal par 2-1 et l'Italie par 6-3.

La Suisse a complètement manqué son championnat d'Europe, terminant sans le moindre point en huit parties, soit à la dernière place avec cinq longueurs de retard sur la Belgique et l'Angleterre. Pour son ultime confrontation, la Suisse s'est inclinée par 3-2 face à la Hollande. Derniers résultats:

Gymnastique

Un Jurassien parmi les dix-huit qualifiés pour Meyrin

Les dix-huit gymnastes suivants se sont qualifiés, à Bauma et à Bévillard, pour le championnat suisse B qui aura lieu le 28 novembre à Meyrin:

Walter Egli (Stein am Rhein), Erwin Bruhwiler (Frauenfeld), Mario Rupp (Arbon), André Keller (Balterswil), Heinz Schumacher (Mels), Peter Buhler (Balterswil), Marcel Wey (Rickenbach), Hans Felber (Vordernwald), Erich Obrist (Sulz), Kurt von Allmen (Boeningen), Martin Saurer (Berne), Benno Wey (Rickenbach), Rolf Wenger (Bévillard), Marco dell'Avò (Ascona), Hans Reich (Genève), Oskar Frei (Lancy), Marco Plebani (Chiasso), Marco Pedretti (Lancy).

Tennis

Gunthardt - Taroczy out en demi-finales

Le Suisse Heinz Gunthardt n'a pas pu se qualifier pour la vingt-huitième fois de sa carrière pour une finale de double à l'occasion du Tournoi de Londres. Associé au Hongrois Balazs Taroczy, il s'est incliné face aux Américains Sherwood Stewart - Ferdi Taygan par 4-6, 7-6, 6-1, après avoir sauvé trois balles de match au deuxième set. Gunthardt était toujours handicapé par l'elongation d'un muscle abdominal, qui l'empêchait de servir au maximum de ses possibilités.

Résultats: Sherwood Stewart - Ferdi Taygan (EU) battent Heinz Gunthardt - Balazs Taroczy (Sui-Hon) 6-4, 6-7, 6-1; John McEnroe - Peter Fleming (EU) battent Tim Mayotte - Tim Wilkinson (EU) 6-4, 6-4.

TRIOMPHE DE CONNORS

Dans la finale du simple messieurs, l'Américain Jimmy Connors a battu son compatriote John McEnroe, vainqueur l'an dernier, par 3-6, 2-6, 6-3, 6-4, 6-2.

SPORTS

En championnat de hockey de première ligue

Ajoie battu par Fleurier 1-3 (1-1, 0-2, 0-0)

L'abasourdissement était complet à la patinoire de Porrentruy ce fameux samedi soir! 2100 spectateurs ont vu ce que pouvait représenter l'abîme. Ce fut un des matchs les plus catastrophiques que le public jurassien ait vu depuis longtemps, quel match de bas niveau. Il fallait peut-être s'y attendre car nous nous sommes aperçus dès le match contre Lyss, que des fissures apparaissaient dans l'édifice ajoulot. Les «envoyés spéciaux» de Fleurier présents au match à Moutier ont certainement rapporté à Jeannin ces fameuses lézardes. Nous avons dit dans nos colonnes: «Fleurier vendra chèrement sa peau». Mais nous étions loin de penser qu'Ajoie la vendrait à si bas prix!

AFFAIRE CALCULÉE

D'emblée, au premier tiers-temps, nous avons été fixés sur le dessein des Fleurisans compte tenu de ce qu'ils ont vu jeudi soir. Ils ont bien calculé leur affaire, une super-défense, marquage

homme-à-homme et contre-attaque rondement menées. Ce fut payant sur le plan résultat, mais quel spectacle, avec en prime un HC Ajoie fatigué et au fond du gouffre. Pourtant c'était bien parti pour Ajoie avec un magnifique but de Berdat à la 3e minute déjà, mais deux

minutes plus tard R. Gianbonini rétablissait le score. A part une domination quasi stérile des Ajoulots pendant ce tiers, que faut-il dire de plus.

A la reprise tout les supporters d'Ajoie attendaient une réaction de leur favori, rien, pire encore, de la malchance et surtout une fantastique maladresse allait les plonger encore plus bas.

A la dernière reprise, rien n'allait arranger les choses dans un tel «catenaccio» neuchâtelois ultra solide, le bateau d'Ajoie tel le Titanic, allait sombrer corps et bien.

L'ÉQUIPE À BATTRE!

Fleurier a empêché l'enjeu de cette confrontation en muselant complètement l'attaque jurassienne, réputée la meilleure du groupe, fait exceptionnel qui doit donner beaucoup de soucis à J. Noël, entraîneur des Ajoulots. Il faut absolument que les Jurassiens se rendent compte que, malgré la fatigue qui est la leur cette semaine, toutes les équipes forment le même vœu, battre Ajoie par tous les moyens. Connaissant bien les qualités des Ajoulots, nous sommes certain qu'ils réagiront face à cette malchance et ces tactiques qui ne font pas le bonheur du public.

Ajoie: A. Siegenthaler; Bénard, Siegenthaler; O. Barras, Corbat; Sembene, Terrier, Aubry; Berdat, Blanchard, Sanglard; Steiner, M. Bachmann; R. Bachmann, W. Bachmann. - **Arbitre:** Schuler et Luthi, moyens. - **Pénalités:** 6 x 2' à Fleurier et 4 x 2' à Ajoie. - **Marqueurs:** 3' Berdat; 5' R. Gianbonini; 23' M. Gianbonini; 30' Vuillemez.

B. V.

Wiki - Moutier 4-2

(0-0, 2-2, 2-0)

C'est samedi soir à Worb que le HC Moutier, deux jours après son match contre Ajoie rencontrait la solide formation bernoise de Wiki. Les prévôts ont été quelque peu fatigués et surpris par une équipe volontaire qui était bien meilleure que ces dernières années. Jeanrenaud et Willy Kohler ont marqué pour Moutier qui voit ses chances de participer au final d'ascension de plus en plus réduites. (kr)

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Laufon - Bassecourt 25-2 (9-0, 8-1, 8-1). Franches-Montagnes - Glovelier 11-1 (4-0, 3-1, 4-0).

Championnat de hockey de deuxième ligue

Le Locle bat Université Neuchâtel 12-2

(2-1, 6-1, 4-0). Le Locle: Sahli (Turtchy); Blaettler; Kolly; Godat, Meredith; Girard, Bula, Pilorget; Theiler, Borel, Berner; Fahmi, Yerly, Lehner; Nassilli, Moren. - **Universités:** Granata; Strahm, Huguenin; Bohnenblust, Claude; Ribaux, Boulianne, Guyot; Kaiser, Messerli, Renaud et Chevalley. - **Arbitres:** MM. Clottu et Juillerat. - **Notes:** patinoire du Communal, glace en excellent état, 200 spectateurs. - **Pénalités:** 3 x 2 minutes contre Le Locle - 4 x 2 minutes contre Université. Buts pour Le Locle: Pilorget (2), Bula, Borel (2), Girard (4), Berner, Godat, Blaettler; pour Université: Boulianne (2).

Pour son premier match de championnat sur sa patinoire, le HC Le Locle n'a pas fait de détail. Face à l'équipe des Universitaires, aux ambitions limitées, les gars du Communal se sont assurés un confortable succès confirmant ainsi leur deux précédentes sorties.

Les visiteurs qui adoptèrent une prudente tactique défensive, se massant devant l'excellent Granata, qui évita une correction encore plus sévère à ses camarades, résistèrent le temps du premier tiers, avant de sombrer littéralement devant la formation montagnarde supérieure dans tous les compartiments de jeu.

Par deux fois Boulianne rétablit l'égalité, mais ce fut insuffisant. Dès le milieu de la rencontre l'équipe locloise prit la mesure de son adversaire et la seconde période fut fatale aux visiteurs qui purent résister à la pression imposée et le malheureux Granata devait enfin s'avouer vaincu, non sans avoir retardé le plus longtemps possible l'échéance de la défaite qui devenait inéluctable. Au cours de la dernière période les Loclois, sans trop forcer leur talent, s'assurèrent une confortable victoire.

Ce nouveau succès des Loclois ne manquera pas d'agir sur leur moral, qui paraît excellent. Les prochaines rencontres devraient confirmer la supériorité des protégés de l'entraîneur Yvan Dubois, qui pour l'instant paraissent intouchables. (Mas.)

Ajoie II - Delémont 8-3

(3-0, 2-2, 3-1). Ajoie II: Meier; Siegenthaler, Nyffeler; Beyeler, Sanglard, Biaggi; Speiss, Bandelier; Vittel, Corbat P., Plumey; Bourquard, Michel, Choffat. - **Delémont:** Cerf (Boivin); Marconetti, Cuttat; Zanetti, Zahnd; Simoni N., Bausser, Weber; Schutz, Lardon, Schmalz; Champion, Raval, Schmid. - **Patinoire** du HC Ajoie. **Marqueurs:** pour Ajoie: Beyler (3 fois), Siegenthaler, Bandelier, Sanglard, Biaggi et Nyffeler. Pour le HC

Delémont Bausser (3 fois). - **Pénalités:** 4 fois 2 minutes contre le HC Ajoie, et 3 fois 2 minutes contre le HC Delémont.

La réserve du HC Ajoie avait aligné samedi soir sa meilleure formation. Dans cette composition - elle comprenait plusieurs éléments faisant partie du contingent de l'équipe-fanion ajoulote - le HC Ajoie est la plus forte formation de son groupe. Les Ajoulots se sont montrés plus rapides, meilleurs patineurs et plus solides que leurs adversaires de la capitale jurassienne. (RS)

SKI

Arnold et Hinterseer deux fois battus

L'Autrichien André Arnold, quadruple champion du monde, et son compatriote Hansi Hinterseer, les deux principales vedettes du ski professionnel, ont dû s'incliner à deux reprises lors de l'ouverture de la saison, à Soelden, en Autriche, où le géant parallèle est revenu à l'Autrichien Raïdar Wahl cependant que le slalom spécial a vu la victoire de l'Américain Peter Dodge. **Résultats:**

Géant parallèle: 1. Raïdar Wahl (No); 2. Erich Pletzer (Aut); 3. Edwin Halsnes (No); 4. Greg Hann (Ca); 5. Hans Hinterseer (Aut). - **Spécial parallèle:** 1. Peter Dodge (EU); 2. Georg Ager (Aut); 3. Stein-Ivar Halsnes (No); 4. Robert Schuchter (Aut); 5. André Arnold (Aut).

Le comité national du cyclisme a siégé à Berne
Le groupe Puch-Eorotex payera 10.000 frs

Réuni en séance à Berne en présence de toutes les parties concernées par les problèmes nés de la création de deux nouveaux groupes sportifs professionnels, et après avoir entendu les intéressés, le comité national du cyclisme a pris les décisions suivantes:

● Une amende de 2000 fr. est infligée au GS Cilo-Aufina pour n'avoir pas respecté la période officielle pour le renouvellement des contrats de ses coureurs.

● Une amende de 10.000 fr. est infligée au GS Puch-Eorotex-Campagnolo pour avoir, alors qu'il était en formation, contacté des coureurs avant la période officielle des transferts et pour avoir engagé certains d'entre eux qui avaient déjà signé un contrat pour la saison 1982. Le comité national déplore l'attitude de M. Serge Lang dans cette affaire.

● Une amende de 2000 fr. est infligée au GS Royal en formation pour avoir contacté des coureurs avant la période officielle des transferts.

● Les coureurs Guido Frei, Erwin Lienhard, Stefan Mutter et Josef Wehrli sont suspendus pour trois mois avec sursis et il leur est infligé une amende de 1000 fr. chacun pour avoir eu des pourparlers avec un groupe sportif en formation avant la période officielle des transferts et pour n'avoir pas respecté leur signature.

● Aucune licence ne sera délivrée avant le 30 juin 1982 à M. Werner Arnold, le directeur sportif annoncé du GS Puch-Eorotex-Campagnolo. M. Arnold a en effet été en pourparlers avant la période officielle des transferts avec des coureurs contractuellement engagés par d'autres groupes sportifs.

Tennis: la Coupe de la Fédération

La Suisse éliminée par les USA

La Suisse s'est logiquement inclinée par 3-0 face aux Etats-Unis, tête de série numéro 1, en demi-finale de la Coupe de la Fédération à Tokyo. Dans les simples, Petra Delhees n'a eu aucune chance face à Chris Evert-Lloyd (6-2 6-2) de même que Claudia Pasquale contre Andrea Jaeger (6-2 6-1). En double par contre, Petra Delhees et Christiane Jolissaint ont pris un set à Rosie Casals-Kathy Jordan avant de s'incliner 7-6 3-6 4-6.

En finale, les Américaines affrontèrent la Grande-Bretagne, vainqueur de l'Australie 2-1 dans l'autre demi-finale. Après la victoire de Sue Barker sur Wendy Turnbull et la défaite de Virginia Wade devant Diane Fromholtz, Barker-Wade faisaient la décision dans le double. **Résultats:**

Etats-Unis - Suisse 3-0. Chris Evert-Lloyd bat Petra Delhees 6-2 6-2. Andrea Jaeger bat Claudia Pasquale 6-2 6-1. Rosie Casals-Kathy Jordan battent Delhees-Christiane Jolissaint 6-7 6-3 6-4. -

Grande-Bretagne - Australie 2-1. Sue Barker (GB) bat Wendy Turnbull (Aus) 7-6 3-6 6-2. Iane Fromholtz (Aus) bat Virginia Wade (GB) 6-3 6-2. Barker-Wade battent Turnbull-Eo 7-6 6-3.

Succès des Américaines

Les Etats-Unis ont facilement remporté la 19e édition de cette Coupe. En finale, les Américaines n'ont laissé aucune chance à la Grande-Bretagne, battue par 3-0. Elles ont ainsi aligné leur sixième succès consécutif et le dixième au total depuis la création de l'épreuve, en 1963.

Résultats:

Finale: Etats-Unis battent Grande-Bretagne 3-0. Andrea Jaeger (EU) bat Virginia Wade (GB) 6-3 6-1. Chris Evert-Lloyd (EU) bat Sue Barker (GB) 6-2 6-1. Kathy Jordan-Rosie Casals (EU) battent Jo Durie-Virginia Wade (GB) 6-4 7-5.



Zweifel jonce vers la victoire. (Bélino AP)

Lors du cross international d'Uster
Zweifel devant Keller et Woodtli

Le cyclocross international d'Uster s'est terminé par la victoire d'Albert Zweifel, ce qui est parfaitement logique. Ce qui l'est moins, est que l'ancien champion du monde a devancé deux coureurs que personne n'attendait en si bonne lace: le routier Fridolin Keller et l'espoir Erhard Woodtli, lesquels ont pris le meilleur au sprint sur Peter Frischknecht. Le meilleur des étrangers en lice fut une fois encore le Britannique Chris Wreghitt, sixième seulement devant le champion du monde, le Hollandais Henrie Stammsnijder.

Dans ce cyclocross disputé devant 8000 spectateurs, Zweifel sembla donner des signes de fatigue sur la fin mais il trouva les ressources nécessaires pour s'imposer au sprint. Dans les derniers kilomètres, il s'était contenté de suivre un groupe de tête emmené la plupart du temps par Frischknecht et Wreghitt. **Résultats:**

1. Albert Zweifel (Ruti) les 22 km. en 55'28"; 2. Fridolin Keller (Bassasingen);

3. Erhard Woodtli (Safenwil); 4. Peter Frischknecht (Uster) même temps; 5. Gilles Laser (Genève) à 11"; 6. Chris Wreghitt (GB) 20"; 7. Ennie Stammsnijder (Ho) 28"; 8. Ueli Ueller (Teinmaur) 42"; 9. Roland Liboton (Be) 1'15"; 10. Ritz Saladin (Iestal) même temps.

Encore un titre européen pour Freuler

48 heures après sa victoire du Hallensstadion dans le championnat d'Europe de l'omnium, Urs Freuler a remporté un second titre européen, celui de la vitesse. A Dortmund, devant 7000 spectateurs, le Glaronnais a remporté les deux manches, sans discussion possible, de la finale qui l'opposait au Français Yave Cahard, vice-champion olympique de la spécialité. **Résultats:**

Finale: Urs Freuler (S) bat Yave Cahard (Fr) en deux manches. Finale pour la 3e place: Ottavio Dazzan (It) bat Moreno Caponcelli (It) en deux manches.

Boxe: championnat du monde des super-légers
Pryor conserve son titre devant Santos

L'Américain Aaron Pryor a conservé son titre de champion du monde des super-légers (version WBA) en battant son compatriote Dujan Johnson par arrêt de l'arbitre au 7e round, à Cleveland. Pendant les quelque 20 minutes qu'il a duré, le match a été spectaculaire et animé. Il n'y eut pas de round d'observation. Dès la première reprise, dans un échange particulièrement violent, Johnson réussit un superbe direct du droit à la face de Pryor qui se retrouva au tapis. Le tenant du titre se releva immédiatement mais ce knock down surprise avait donné le ton du combat. Ayant rapidement récupéré, Pryor parvint même à mettre Johnson en danger dans les trente dernières secondes de cette première reprise.

Poursuivant sur sa lancée, imposant un rythme effréné au combat, le champion du monde n'allait pas tarder à refaire son retard, même s'il fut durement touché en plusieurs occasions. Une minute et 49 secondes après le début du 7e round, Pryor plaçait un percutant crochet du droit au menton de Johnson, sous l'impact du coup, le challenger va-

illait. Il tentait de s'accrocher mais Pryor se déchainait. Et c'est alors que l'arbitre, Jack Keel, décidait sagement de mettre fin à la punition de Johnson.

Chez les super-welters

Un deuxième championnat du monde, celui des super-welters (WBC) a eu lieu à Las Vegas où le Porto-Ricain Wilfred Benitez a facilement conservé son bien en battant son compatriote Carlos Santos aux points en quinze reprises. La décision unanime des trois juges a parfaitement reflété le déroulement du combat, que le tenant du titre à dominé de bout en bout. Benitez expédia même son challenger au tapis lors de la 6e reprise, bien qu'en la circonstance, il n'ait pas donné l'impression d'avoir touché sérieusement un adversaire dont la boxe en fausse garde et les esquives le gênèrent considérablement. Ce n'est cependant qu'à partir du 10e round que Benitez, qui défendait pour la première fois le titre conquis face au Britannique Maurice Hope, fit définitivement la décision.

Tennis de table: championnat suisse par équipes

Vainqueur de Wettstein et de Bâle, le Silver Star Genève a distancé de quatre points ses principaux rivaux au terme du deuxième week-end du championnat suisse par équipes. La victoire finale ne semble plus pouvoir échapper aux Genevois, d'autant plus qu'ils pourront aligner dans le deuxième tour Thierry Miller, actuellement en RFA. **Résultats:**

Messieurs, ligue nationale A: Elite Berne - Bâle, 6-3. Silver Star Genève - Wettstein Bâle, 6-3. Elite - Wettstein, 4-6. Silver Star - Bâle, 6-4. Rapide Lucerne - Emser Werke, 5-5. Thoune - Young Stars Zurich, 2-6. Rapide Lucerne - Young Stars, 3-6. Thoune - Emser Werke, 6-3. Classement: 1. Silver Star 6-12; 2. Wettstein 6-8; 3. Elite Berne 6-8; 4. Young Stars 6-7; 5. Bâle 6-5; 6. Thoune 6-4; 7. Emser Werke 6-3; 8. Ra-

pid Lucerne 6-1.

Dames, ligue nationale A: Uster - Monthey, 6-0. Wollerau - Silver Star, 2-6. Uster - Silver Star, 6-2. Wollerau - Monthey, 6-2. Young Stars - Koeniz, 6-3. Bâle - Berne, 1-6. Young Stars - Berne, 3-6. Bâle - Koeniz, 6-4. Classement: 1. Uster 6-12; 2. Silver Star 6-10; 3. Berne 6-8; 4. Bâle 6-8; 5. Young Star 6-4; 6. Koeniz 6-4; 7. Wollerau 6-2; 8. Monthey 6-0.

Ligue nationale B, groupe 1: Grossaffoltern - Carouge, 5-5. Munchenbuchsee - Renens, 6-1. Grossaffoltern - Renens, 6-3. Munchenbuchsee - Carouge, 6-2. Classement: 1. Cheminots Berne 6-12; 2. Thoirishaus 6-9; 3. Cheminots Lausanne 6-8; 4. Munchenbuchsee 6-7; 5. Bienne 6-6; 6. Grossaffoltern 6-3; 7. Renens 6-2; 8. Carouge 6-1.

Judo

Sept médailles d'or pour le Japon

Les judokas japonais ont comme prévu très largement dominé le premier tournoi international de Tokyo. Les concurrents de la «patrie» du judo ont remporté la bagatelle de sept médailles d'or sur huit possibles... La seule victoire étrangère est revenue au Soviétique Alexander Churov dans la catégorie des 95 kg. 105 athlètes de 15 pays ont participé à la manifestation.

SDK Genève relégué

Absent lors des deux tours de relégation du championnat de judo de ligue A, le SDK Genève a perdu tous les combats par forfait et est relégué en ligue B. **Résultats** du 2e tour à Triesen/Läic:

Baden-Wettingen - Schaanwald 11-3; Lausanne - Baden-Wettingen 12-2 = Lausanne - Schaanwald 9-5. Classement final: 1. Lausanne 6-12 (73-11); 2. Baden-Wettingen 6-6 (49-35); 3. Schaanwald 6-6 (48-38); 4. SDK Genève 6-0 (0-84). SDK Genève relégué.

SPORTS

Regroupement en tête du championnat suisse de ligue nationale A Arosa est rejoint par Fribourg et Langnau Sierre et Lugano toujours en tête en ligue nationale B

Défait d'un but à Davos (5-4), où il n'a plus gagné depuis 25 ans en championnat, Arosa est rejoint en tête du classement de ligue nationale A par Fribourg-Gottéron, qui a interrompu la série de trois victoires consécutives de Bienne à l'extérieur (3-2). Le rush final des Fribourgeois s'est une fois de plus révélé décisif puisque Bienne menait à l'issue du tiers intermédiaire.

Langnau, pénible vainqueur de Zurich à l'extérieur (5-7) revient lui aussi à la hauteur d'Arosa. Enfin, Berne a subi sur sa patinoire de l'Allmend une défaite aussi lourde qu'inattendue contre Kloten (1-5), au sein duquel les frères Schlagenhaut se sont encore une fois ligüés pour provoquer la perte de l'adversaire.

La situation est ainsi très serrée en ligue A, puisque quatre formations sont situées dans un mouchoir de poche, le quatrième (Davos) ne comptant qu'une longueur de retard sur le leader.

● **LIGUE NATIONALE B:** Sierre dans le groupe ouest (10-6) face à La Chaux-de-Fonds et Lugano dans le groupe est (malgré un nul 3-3 contre Coire à l'extérieur) conservent la tête des classements. Villars et Grindelwald dans le groupe ouest, de même que Wetzikon et Zoug dans le groupe est sont de plus en plus menacés.



En championnat de hockey sur glace, Fribourg a battu Bienne 3 à 2. Voici Bertschinger, Fasel et le gardien Anken. (asl)

La motivation n'a pas suffi: Sierre - La Chaux-de-Fonds 10-6 (2-3, 6-0, 2-3)



Neininger marque pour La Chaux-de-Fonds malgré le gardien Schlaefli. (asl)

Un nouveau signe de santé en championnat suisse de première ligue Saint-Imier - Adelboden 4-4 (2-0, 1-3, 1-1)

Au terme d'une semaine anglaise décisive et difficile, le HC Saint-Imier a remporté son contrat. Cinq points en trois rencontres sont tombés dans l'escarcelle de la formation du Haut-Vallon. Samedi en fin d'après-midi, René Leuenberger et ses coéquipiers ont donné un nouveau signe prouvant la santé des jaunes et

noirs. Sur la patinoire couverte d'Erguel, le HC Saint-Imier a tenu la dragée haute au HC Adelboden, second du classement. Mieux même, sans un «blanc» de Monachon sur un tir de Lauber pris bien avant la ligne bleue, les protégés du président Moleyres auraient pu prétendre remporter la totalité de l'enjeu.

Devant quelque 400 spectateurs ravis, le HC Saint-Imier a confirmé ses excellentes dispositions actuelles. L'équipe a joué avec un esprit de corps remarquable, s'est battu avec acharnement jusqu'à l'ultime seconde. Phénomène réjouissant, les deux lignes Niklès - Droz - Perret et Weisshaupt - Schafroth - C. Leuenberger se sont hissées à la hauteur du trio de choc Dérums - Gaillard - Stauffer. Enfin, beaucoup plus disciplinées, la défense a contribué à une relance efficace sans pour autant délaissier le gardien Monachon.

Privé de son gardien titulaire, le HC Adelboden a déçu en Erguel. L'équipe s'est, certes, chargée de remonter un handicap de deux buts. Mais les Oberlandais ont laissé entrevoir de sérieuses lacunes en défense. De plus les Huber, Marcon et Jungen ont manqué d'imagination au niveau de la phase finale.

En définitive, le partage de points a contenté les deux formations, quand au HC Saint-Imier, il souhaite rééditer sa performance, samedi en fin d'après-midi, à Lyss. Le déplacement en terre seelandaïse est toujours délicat.

Saint-Imier: Monachon; Vallat, Sobel; Stauffer, Gaillard, Dérums; Wittmer, Scheidegger; Niklès, Perret, Droz; R. Leuenberger; Weisshaupt, C. Leuenberger, Schafroth. - **Adelboden:** J. Willen; Paszti, Lauber; Jüngen, Huber, Rieder; Gysi, P. Willen; Zimmermann, Marcon, Kunzi; Gyger, Wieser, A. Willen. - **Arbitres:** MM. Progin et Jaccard. **Spectateurs:** 400. - **Pénalités:** 2 x 2'

SIERRE: Schlaefli; J.-C. Locher, Massy; J.-L. Locher, Schlatter; Nanchen; Mayor, Rouiller, Métrailer; Métivier, Dubé, Ambord; R. Locher, Tscherrig, Bagnoud et Giachino. - **LA CHAUX-DE-FONDS:** Hirt; Bauer, Haas; Gobat, Amez-Droz et Sgualdo; Marti, Volejnicek, Böni; Neining, Trottier, Leuenberger; Yerly, Mouche, Tschanz. - **ARBITRES:** MM. Baumberger, Brunner, Dysly. - **NOTES:** Patinoire de Sierre; 4000 spectateurs. - **BUTS:** 1' Haas, 0-1; 6' Dubé, 1-1; 11' J.-C. Locher, 2-1; 15' Neining, 2-2; 18' Neining, 2-3; 22' Métivier, 3-3; 27' Tscherrig, 4-3; 32' J.-L. Locher, 5-3; 35' Métivier, 6-3; 38' R. Locher, 7-3; 39' Giachino, 8-3; 45' Bagnoud, 9-3; 47' Haas, 9-4; Marti, 9-5; 59' Dubé, 10-5; 60' Trottier, 10-6. - **PÉNALITÉS:** 6 x 2 min. contre Sierre; 9 x 2 min. contre La Chaux-de-Fonds.

LE SUCCÈS ÉTAIT POSSIBLE

Stimulés par leur victoire contre Lausanne, les Chaux-de-Fonniers ont immédiatement annoncé la couleur sur la patinoire de Graben. A tel point que les Valaisans en voyaient vraiment de toutes les couleurs, les hommes de l'entraîneur Rochat ne savaient pas trop ce qui leur arrivait.

«Il est vrai, nous disait le vétéran de l'équipe Titi Sgualdo, qui fit quelques apparitions, qu'au premier tiers nous avons su contrer nos adversaires et imposer notre manière. Ce malheureux deuxième tiers-temps nous a totalement désorientés. Pour ma part, je sens que j'ai un peu de peine à tenir le rythme. Ce que je dois souligner, malgré les nombreuses pénalités pour des fautes bénignes, mais fautes tout de même, le match était d'une correction exemplaire.»

C'est effectivement au premier tiers-

temps que La Chaux-de-Fonds aurait pu faire la différence et, menant 4 ou 5-2, nos représentants auraient certainement remporté une victoire contre ce Sierre solide en diable avec des hommes décidés dont Dubé et Métivier sont les fers de lance.

SCHLAEFELI, TOUJOURS LE MÊME

Il est indéniable que les actions chaux-de-fonniers conduisant à une réussite étaient plus classiques que celles de leurs adversaires. Quand ils s'y mettaient, ils offraient un hockey de charme. «Ce Schlaefli n'a pas changé, entendait-on dire de la part de supporters chaux-de-fonniers à la sortie de la patinoire. Supporters déçus par la défaite, mais satisfaits du match. Il (Schlaefli) possède des qualités exceptionnelles, n'a rien perdu de sa classe et fit des arrêts étonnants et déterminants.»

Deux hommes tenaient particulièrement à se distinguer en face de leurs anciens camarades: Schlaefli qui fit un parcours sans faute, et Didier Mayor, travailleur en diable, mais peu efficace.

MÉTIVIER, DU GRAND ART

Au cours de notre longue carrière dans le monde du hockey, jamais nous n'avons encore vu un but tel le sixième réussi par le Canadien de Sierre, Daniel Métivier. Recevant une passe en or de son compatriote Dubé, il démarra par un coup de rein, laissant sur place les arrières, sauta par-dessus Hirt sorti à sa rencontre, tout en glissant le puck sous le gardien chaux-de-fonnier et reprenant la rondelle du revers («back-ends») l'expédia dans le buts avant qu'il ne retouche la glace avec ses patins.

«Du tout grand art, reconnaissait Jone l'entraîneur des Montagnards. Je pense que nous avons prouvé dans les premiers et derniers tiers-temps que notre potentiel était valable. Cette seconde période nous a traumatisés et Sierre, à sa volonté, allait une réussite dans tout ce qu'il entreprenait. Je pense encore opérer un changement pour notre rencontre de demain soir contre Langenthal. Rien n'est perdu et nous devons mettre tous les atouts de notre côté. Ce soir, Sierre était le plus fort.»

TROP DE DÉFECTIONS

Leuenberger, blessé à la fin du premier tiers-temps (pomme ouverte) par le puck dut être recoussé sur place et ne connut plus le même rendement.

«J'ai été grogy un moment, nous dit-il. Mais ce qui est dommage chez nous c'est que lorsque nous sommes dominés, un tiers de l'équipe baisse trop facilement les bras d'où ce 6-0 en faveur de Sierre, sec et sonnant pour le deuxième tiers-temps. Menés 8-3 avant d'entamer la dernière période, il nous était difficile de revenir.»

Incontestablement, La Chaux-de-Fonds a fait preuve d'une belle santé morale pour ramener un score dans des proportions normales mais surtout il a pour lui un résultat positif dans les premiers et derniers tiers-temps. Un gage tout de même pour l'avenir et le résultat positif de ces deux périodes n'est pas l'effet du hasard, mais le fruit de hockey, bien construit. G. B.

R résultats

Ligue nationale A

DAVOS - AROSA 5-4
(1-1, 1-1, 3-2)

Eishalle, 7000 spectateurs (guichets fermés). - **Arbitres,** MM. Ungemacht, Bucher et Odermatt. - **Buts:** 9e Hofmann 0-1; 19e Randy Wilson 1-1; 26e Neining 1-2; 34e Randy Wilson 2-2; 42e Grenier 2-3; 46e Paganini 3-3; 53e Jacques Soguel 4-3; 55e Jacques Soguel 5-3; 60e Charron 5-4. - **Pénalités:** cinq fois 2 minutes contre les deux équipes.

FRIBOURG GOTTERON - BIENNE 3-2
(0-1, 0-0, 3-1)

Patinoire des Augustins, 4500 spectateurs (guichets fermés). - **Arbitres,** MM. Frei, Tschanz et Spiess. - **Buts:** 17e Niederer 0-1; 44e Messer 1-1; 48e Gosselin 1-2; 55e Messer 2-2; 57e Messer 3-2. - **Pénalités:** trois fois 2 minutes contre Fribourg; cinq fois 2 minutes contre Bienne. - **Note:** centième match de Gaston Pelletier comme coach de Fribourg.

BERNE - KLOTEN 1-5
(1-1, 0-1, 0-3)

Allmend, 12.778 spectateurs. - **Arbitres,** MM. Stauffer, Kaul et Schmid. - 2e Girardin 1-0; 12e Affleck 1-1; 40e Andreas Schlagenhaut 1-2; 51e Peter Schlagenhaut 1-3; 51e Andreas Schlagenhaut 1-4; 57e Peter Schlagenhaut 1-5. - Aucune pénalité dans cette rencontre!

ZURICH - LANGNAU 5-7
(1-3, 2-1, 2-3)

Hallenstadion, 6600 spectateurs. - **Arbitres,** MM. Spycher, Ramseyer et Urywyler. - **Buts:** 1re Sullivan 0-1; 7e Savard 1-1; 10e Sullivan 1-2; 12e Tschiemer 1-3; 34e Waidacher 2-3; 36e Savard 3-3; 39e Tschiemer 3-4; 46e Moser 3-5; 49e Fehr 4-5; 53e Savard 5-5; 55e Tschiemer 5-6; 60e Sullivan 5-7. - **Pénalités:** sept fois 2 minutes contre Zurich; huit fois 2 minutes contre Langnau.

CLASSEMENT:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Arosa	14	7	3	4	71-49	17
2. Fribourg	14	6	5	3	58-54	17
3. Langnau	14	8	1	5	75-76	17
4. Davos	14	6	4	4	65-58	16
5. Berne	14	5	4	5	52-53	14
6. Kloten	14	5	2	7	71-70	12
7. Bienne	14	4	2	8	57-70	10
8. CP Zurich	14	3	3	8	53-72	9

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

Grindelwald - Viège 4-7 (3-3, 1-2, 0-2); Lausanne - Villars 7-2 (3-1, 2-0, 2-1); Olten - Langenthal 4-3 (1-1, 0-1, 3-1); Sierre - La Chaux-de-Fonds 10-6 (2-3, 6-0, 2-3). - **Classement:**

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	14	10	2	2	78-51	22
2. Lausanne	14	9	1	4	77-59	19
3. Olten	14	8	0	6	69-47	16
4. Langenthal	14	6	3	5	50-60	15
5. Viège	14	6	2	6	52-67	14
6. La Chx-de-Fds	14	5	2	7	80-72	12
7. Villars	14	2	3	9	44-77	7
8. Grindelwald	14	2	3	9	48-85	7

GROUPE EST

Ambri-Piotta - Zoug 6-4 (1-1, 3-1, 2-2); Coire - Lugano 3-3 (0-0, 2-2, 1-1); Dübendorf - Wetzikon 9-1 (2-1, 2-0, 5-0); Hérissau - Rapperswil Jona 5-3 (0-2, 3-0, 2-1). - **Classement:**

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	14	9	2	3	79-40	20
2. Ambri-Piotta	14	9	1	4	69-59	19
3. Dübendorf	14	8	1	5	73-63	17
4. Rapperswil	14	7	1	6	60-61	15
5. Coire	14	6	2	6	64-61	14
6. Hérissau	14	6	1	7	63-60	13
7. Wetzikon	14	3	2	9	47-81	8
8. Zoug	14	2	2	10	53-83	6

Prochains matches

Ligue nationale A, mardi: Berne - Bienne, Davos - CP Zurich, Fribourg - Langnau, Kloten - Arosa. - **Samedi:** Arosa - Fribourg, Bienne - Davos, Langnau - Kloten, CP Zurich - Berne.

Ligue B, groupe Ouest, mardi: La Chaux-de-Fonds - Langenthal, Lausanne - Viège, Olten - Grindelwald, Sierre - Villars. - **Samedi:** Grindelwald - Sierre, Langenthal - Lausanne, Viège - La Chaux-de-Fonds, Villars - Olten.

Groupe Est, mardi: Ambri-Piotta - Lugano, Coire - Dübendorf, Hérissau - Wetzikon, Zoug - Rapperswil. - **Samedi:** Dübendorf - Zoug, Lugano - Hérissau - Rapperswil - Coire, Wetzikon - Ambri-Piotta.

REFUSANT UNE CONCURRENCE Fontana a claqué la porte

Malgré de bons résultats, des remous ont agité de manière interne le HC Saint-Imier. Jeudi dernier, Gilbert Fontana a annoncé à l'entraîneur René Huguenin sa décision de quitter - avec effet immédiat - le club. Après quatre ans de service, le gardien n'a pas accepté la concurrence créée par l'arrivée de Jean-Claude Monachon.

Ancienne doublure durant des années de Guido Brun au HC La Chaux-de-Fonds, Gilbert Fontana avait peu apprécié l'engagement d'un nouveau gardien, Jean-Claude Monachon, durant la période de transfert. A un de nos confrères, avant la saison, il avait même annoncé son intention de renoncer en cas d'échec.

Face à Yverdon, Fontana a dû céder sa place au début du 2e tiers. Mécontent le Neuchâtelois est parti fâché à l'issue de la rencontre. Les affaires ne se sont pas arrangées lors du déplacement à Neuchâtel. Réserviste à la suite de son attitude, Gilbert Fontana est revenu jeudi soir, lors de l'entraînement, confirmer à René Huguenin sa démission.

Désormais, le HC Saint-Imier ne compte plus que deux gardiens à savoir Jean-Claude Monachon et Michel Pelletier. (lg)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58

la voix d'une région

R regard

Compromis constructif

Il a été longuement question de politique familiale samedi lors du congrès d'automne du Parti socialiste neuchâtelois.

Le sujet est d'importance. Véritable serpent de mer au sein même du parti socialiste, un projet de nouvelle loi sur les allocations familiales avait été abordé à trois reprises déjà lors de congrès cantonaux. Il s'agissait samedi de se déterminer enfin sur le texte à proposer.

La discussion a été nourrie. Elle a d'ailleurs été le point d'orgue de ce congrès. La belle unanimité réalisée lors de tous les autres points de l'ordre du jour a été bousculée. Pour la bonne cause, nous empresserons-nous de dire.

Le contre-projet proposé par la section de La Chaux-de-Fonds s'il n'a finalement pas pris le pas sur les propositions de la sous-commission chargée de l'étude du problème, a permis l'ouverture d'une discussion nécessaire.

Il a aussi ouvert la voie à une solution de compromis. Souvent, ces derniers sont considérés comme des rabais accordés par l'une ou l'autre des tendances confrontées. Dans le cas précis, ils ont permis de parvenir à une proposition formulée plus clairement que dans le projet initial. Au fil de la discussion sont apparus des éléments auxquels n'avaient pas pensé de prime abord les initiateurs du projet. Et ceci, sans rien changer de fondamental dans l'idée de base.

On le voit, il est parfois utile que l'on soumette les projets à une discussion de vive voix. On consulte d'abord protocolairement et on regroupe ensuite les avis isolés pour en faire une synthèse. Résultat: la confrontation des idées n'avait pas eu lieu.

Et c'est pourtant de la discussion que jaillit l'étincelle. Même si les propositions ne sont pas forcément le point de départ de la solution idéale, elles peuvent faire front direct à la critique et aux contre-propositions.

Ayant à choisir quel mode d'application il allait falloir donner à une nouvelle conception de la politique familiale, il y avait peut-être autant d'avis que de délégués socialistes samedi à La Chaux-de-Fonds. Après discussion, le compromis a quasiment fait l'unanimité.

Quant au reste, les autres partis décideront à leur tour si la solution proposée mérite d'être appliquée.

Claude-André JOLY

Congrès d'automne du Parti socialiste neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds Allocations familiales: des propositions précises

Prochaines votations fédérale et cantonale, rapport de gestion 1980, projet de loi cantonale sur les allocations familiales et révision de la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques, tels étaient les principaux points de l'ordre du jour du Congrès d'automne du Parti socialiste neuchâtelois qui s'est tenu samedi à la Maison du peuple en présence de quelque 120 délégués.

Si les votes du matin n'ont donné lieu à aucune discussion, le PSN approuvant massivement la proposition du Parti socialiste suisse qui recommande le oui concernant la prorogation du régime financier de la Confédération et soutenant la loi cantonale d'introduction à la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM), les discussions furent beaucoup plus nourries à propos du projet de loi cantonale sur les allocations familiales et les principales options retenues par le Comité cantonal à propos de l'exercice des droits politiques.

C'est M. Jean-Martin Mönch, président cantonal, qui ouvrait les débats. Après avoir salué les délégués, il les invitait à observer une minute de silence à la mémoire de M. Claude Berger, ancien conseiller communal de Neuchâtel, récemment décédé. Puis il fit un bref rapport du dernier Congrès du PSS à Interlaken, se réjouissant que les diverses tendances qui déchirent les socialistes dans plusieurs cantons n'aient aucune répercussion en pays neuchâtelois, où l'unité est exemplaire. Les oppositions personnelles qui séparent certains militants, a-t-il ajouté, sont certes regrettables, mais elles servent au moins à prouver que la liberté d'expression n'est pas un vain mot au sein du parti socialiste.

Il regretta pourtant la trop faible participation à ce congrès, relevant que mal-

gré la possibilité offerte à tous les membres du parti de s'exprimer, on doit s'attendre une fois de plus à la sempiternelle remarque selon laquelle «les notables décident pour les autres».

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE

M. Mönch présenta ensuite M. Jean Studer, 24 ans, jeune avocat, qui succède à M. Nicolas Rousseau en tant que secrétaire cantonal du parti. Il évoqua l'immense travail effectué par M. Rousseau durant son mandat et le remercia, lui adressant, au nom de l'assemblée plénière, ses félicitations, qu'il va reprendre et qui sont la raison de sa démission.

C'est ensuite Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, qui présentait l'objet de la votation fédérale des 28 et 29 septembre prochains, concernant la pro-

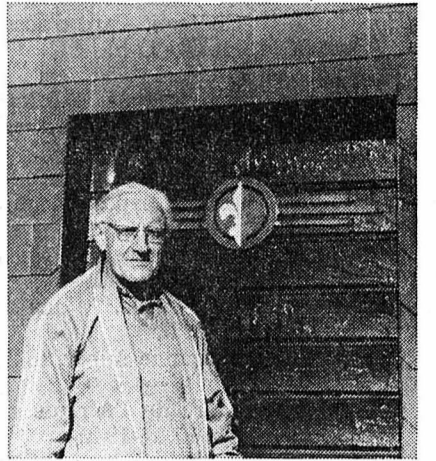
rogation du régime des finances fédérales; divers arguments ont amené le PSS à recommander le oui.

Il faut avant tout permettre à la Confédération d'assumer correctement les tâches qui lui sont confiées. A cet effet, il lui est nécessaire de pouvoir compter sur la perception de l'impôt fédéral direct et de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). Ce n'est là certes qu'une mesure contribuant à un assainissement partiel des finances fédérales, permettant de juguler en partie la progression à froid. En attendant mieux, c'est-à-dire une réforme profonde du système d'imposition, il convient de ne pas couper l'herbe sous les pieds du gouvernement fédéral. D'ailleurs, cette prorogation n'entraîne pas que des désavantages pour le contribuable. Dans l'impôt fédéral direct, les déductions sociales seront augmentées et il y aura des allègements fiscaux progressifs pour les petits contribuables.

En ce qui concerne la correction des taux de l'ICHA, les socialistes l'estiment supportable et nécessaire pour compenser les pertes des revenus sur l'impôt direct et la diminution constatée des recettes de l'impôt indirect.

Claude-André JOLY

► Page 15



Q

quidam

Pour M. Jacques Devaud, 57 ans, Fontainemelon, on peut encore croire en une bonne jeunesse, et par le scoutisme on arrive à trouver des jeunes filles et des jeunes gens qui sauront plus tard prendre leurs responsabilités.

Entré en 1938 dans la troupe Durandal, qui avait alors son local à Fontainemelon, Jacques Devaud, connu dans le monde du scoutisme par son totem «Perdrix», faisait partie de la patrouille des Eperviers. Passé chef de patrouille, puis chef de troupe, il est ensuite resté pendant une vingtaine d'années comme chef de groupe. Toujours dévoué à la cause du scoutisme, il assure maintenant le secrétariat de la Communauté du Val-de-Ruz. Il est également membre du Comité cantonal. Et à part cela, M. Devaud siège depuis bientôt 20 ans au Conseil général de Fontainemelon, qu'il a d'ailleurs présidé en 1979-80.

(texte et photo jlc)

B

bonne nouvelle

Classé par le Service des monuments et des sites, l'immeuble des Mascarons, à Môtiers, propriété du Musée régional, devrait bientôt connaître la dernière étape des travaux de restauration.

En tous cas, lors de sa dernière séance, le comité du musée en a décidé ainsi. Cette ultime phase de la restauration toucherait les façades nord, ouest et sud des Mascarons.

La décision d'aller de l'avant est prise. Il reste maintenant à trouver quelques dizaines de milliers de francs.

S

sommaire

LE GROUPEMENT DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS À L'HEURE DU RÉGIONALISME.

PAGE 19

CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE JURASSIEN. - Pour une politique plus dynamique.

PAGE 21

Assemblée du Cartel syndical cantonal neuchâtelois à Boudry Un canton condamné à la diversification



Le président du Cartel, M. René Jeanneret, parle du passé et du présent, mais aussi de l'avenir. (Photo Impar-RWS)

Les délégués du Cartel syndical cantonal neuchâtelois ont été moins nombreux que d'habitude à assister, samedi matin, à l'assemblée annuelle organisée au Château de Boudry: le congrès socialiste, qui se tenait en même temps à La Chaux-de-Fonds, a retenu plusieurs personnes.

Le président, M. René Jeanneret a mené les débats après avoir salué ses invités, notamment M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat.

Un rapport extrêmement complet a été remis aux participants. L'effectif total des treize syndicats affiliés au Cartel était, à la fin de 1980, de 20.959.

De très larges extraits du rapport de gestion de la Banque Cantonale Neuchâteloise ont été communiqués, commentés, discutés et actualisés, la situation générale s'étant aggravée dans plusieurs domaines durant le premier semestre 1981. Les différents syndicats ont eux aussi présenté un rapport soulevant leurs problèmes, après quoi M. René Jeanneret a fait le point de la situation et parlé de l'avenir en ces termes:

- On constate que la fin de 1980 et le premier semestre 1981 laissent augurer d'une amélioration de la situation. Les dernières nouvelles ne sont toutefois pas réjouissantes et l'on va au-devant d'une situation tendue sur le marché du travail, en particulier dans l'horlogerie. Le canton de Neuchâtel a été le plus touché et l'avenir laisse prévoir de nouvelles difficultés. Que nous réservent les années à venir?

- C'est dans le cadre d'une diversification intense de l'industrie que nous pourrions vraiment résoudre nos problèmes. Il faut le dire toutefois: tout le monde ne désire pas favoriser la diversification si cela risque d'entraîner une certaine concurrence dans le secteur économique que l'on pratique; des exemples ont déjà été enregistrés dans notre canton.

- Le canton est doté d'écoles développées en matière de technologie, des instituts ont été créés, des centres de recherche et de développement, des fondations ont une grande renommée.

RWS

► Page 19

Au Locle, soirée-débat de la FRC et MPF Des «tuyaux» pour éviter les fins de mois difficiles

Où passe l'argent du ménage?
Ce leitmotiv, de nombreuses ménagères le retrouvent à chaque fin de mois. L'argent fraîchement gagné qui glissait entre les doigts des consommateurs, devient denrée rare quelques jours avant la paie!

L'expérience rend prudent, semble-t-il! Pourtant, dans de nombreux cas elle ne fait pas figure d'exemple... et se renouvelle. La ménagère est prise au dépourvu et doit racler ses fonds de poche pour trouver quelques sous afin de nouer les deux bouts. Ceci est d'autant plus vrai, lorsque le ménage comprend plusieurs personnes. Il est difficile alors de contrôler l'argent dépensé.

Un remède pourtant à cette indigestion de soucis financiers mensuels: le budget familial!

Il a certes, un côté rébarbatif puisque chaque dépense doit être inscrite dans un cahier. Planifier et évaluer les dépenses mensuelles pour éviter ainsi de se retrouver sans le sou!

Jeudi soir, à la Salle des Musées, la section des Montagnes neuchâteloises de la Fédération romande des consommatrices (FRC) en collaboration avec le Groupe des Mères du Locle, avait mis sur pied une soirée-débat sur le thème «Le budget familial sous la loupe» présenté par Mme M.-H. Giroud, économiste de la FRC et par M. J.-C. Friche, secrétaire permanent au Mouvement populaire des familles (MPF).

Il était opportun de passer une soirée sur le budget familial puisque l'on est reparti dans la spirale inflationniste.

Tout d'abord, une analyse générale des budgets, selon l'OFIAMT, (Office fé-

déral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) a été présentée. Cet organe fédéral mène chaque année une enquête sur le budget des ménages de salariés, en lançant un appel à la population. Ce sont donc des volontaires qui participent à cette enquête. En 1980, ils étaient un peu plus de 450: un nombre dérisoire de familles, non représentatives de l'ensemble de la population suisse.

Il est difficile par ce biais de se faire une idée générale sur les conditions de vie affectives de certaines couches de la population. De surcroît, ces volontaires sont issus pour la plupart de professions bien rémunérées: des travailleurs et salariés qualifiés ou semi-qualifiés. La répartition est par conséquent mal représentative.

C. M

► Page 17

billet

Vous y croyez aux prédictions et autres prophéties? Moi oui. Ainsi, nous venons de vivre un «vendredi 13», jour spécialement bénéfique dit-on. C'est avec une énergie à faire pêter l'Europe et ses proches environs que je me suis levée, d'autant plus que mon horoscope me promettait des bienfaits par brasées.

Persuadée d'avoir retrouvé mes vingt ans, je me suis élan-cée dans les escaliers. Mes fesses rebondies ont amorti la chute.

Naturellement, j'ai foncé dans un magasin de tabac pour remplir une grille de la loterie à numéros. C'est facile de devenir millionnaire en cinq minutes. J'ai appris depuis lors que j'étais tout autant fauchée qu'avant.

Les filets de perche, vous aimez? Moi oui, mais pourquoi donc le beurre brûlant décide-t-il de sauter de la poêle pour venir me brûler une jambe?

Le soir, j'ai suivi un ami à un

RWS

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
Les musées sont fermés le lundi, sauf le musée paysan, ouvert de 14 à 17 h.
 La Plume: expos. artisanat.
 Centre de Rencontre: expos. Jacques Berthet.
 Home méd. de La Sombaille: expos. artistes amateurs du 3e âge.
 Maison du Peuple: expos. 70 ans de socialisme, 17-21 h.
 Club 44: expos. Suzanne Auber, 18-20 h. 30.
 Galerie Atelier: art de l'Afrique rituelle, 10-12 h. 15, 15-19 h.
 Halle aux Enchères: expos. des villes pour vivre et La Chaux-de-Fonds?, 14-20 h.
 Hall Musica-théâtre: expos. photos, 30 ans d'histoire du Quart Monde, 14-17 h., 19-21 h.
 Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expos. Carlo Baratelli.
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
 Patinoire. 9-11 h. 45; Lu., ma., je., ve., 14-16 h.; Me., sa., 14-17 h.; ve., sa., 20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
 Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
 Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
 Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend., tél. 23 18 52.
 Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Bouticque 3e âge: 14-17 h., Serre 69.
 Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.
 Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.
 Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
 SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
 Alcools Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
 Inform. allaitement: tél. 23 01 68 et (038) 36 17 68.
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30. Consultations pour nourrissons: Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 3, L.-Robert 108.
 Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, 14-17 h., tél. 23 37 09.
 Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
 Contrôle des champignons, service d'hygiène, L.-Robert 36, 11-12 h., 17-18 h.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.
Cinéma
 Corso: 20 h. 30, La femme d'à côté.
 Eden: 20 h. 45, Le Professionnel; 18 h. 30, Secrets d'adolescentes.
 Plaza: 20 h. 30, Préparez vos mouchoirs.
 Scala: 20 h. 45, C'est pas moi, c'est lui.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Patinoire: sem. 9-17 h.; mecr. et vendr. 20-22 h.; Dim. 9 h. 30-17 h.
 Crèche pouponnière: tél. 31-18 52, garderie, tous les jours.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
 Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
 SPA: tél. 31 13 16.
 Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30 jeudi.

Neuchâtel

Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.
 Jazzland: 21 h. 15-2 h., Madras Express.
Les musées sont fermés le lundi
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie. Ensuite tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
 Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52.
 La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les aventuriers de l'arche perdue; 17 h. 30, Le bal des vampires.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Garde à vue.
 Bio: 20 h. 45, Portier de nuit; 18 h. 30, Les chariots de feu.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Tais-toi quand tu parles.
 Rex: 20 h. 45, Le maître d'école.
 Studio: 15 h., 21 h., Messaline, impératrice et putain.

Le Landeron

Galerie Schneider: peintures Thom Barth, 14-18 h.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
 Main-Tendue: tél. 143.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
 Château Valangin: tous les jours 10-12, 14-17 h., sauf vendredi après-midi et lundi.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le facteur sonne toujours deux fois.
 Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h., tél. 61 35 05.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
 Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
 La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
 Cinéma Lux: relâche.
 Service du feu: tél. 118.
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 Police cantonale: tél. 41 25 66.
 Police municipale: tél. 41 20 46.
 Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
 Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Liechti, tél. 41 21 94.
 Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Ambulance: tél. 42 11 22.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Canton du Jura

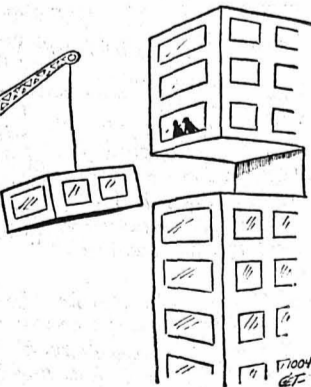
Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
 La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.
Saignelégier
 Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Service du feu: No 118.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.
Le Noirmont
 Cinéma: relâche.
Delémont
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Le choix des armes.
 Cinéma La Grange: relâche.
 Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
 Services industr.: tél. 22 17 31.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 21 53 53.
 Police municipale: tél. 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, tél. 22 11 53.
Porrentruy
 Cinéma Casino: 20 h. 30, La belle aux mains de fer.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Ciné-Club.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 66 11 79.
 Police municipale: tél. 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Landolt, tél. 66 10 44.



- C'est presque aussi varié que la télé!



- Pour une fois que ce bidule sert vraiment à quelque chose!



- Les voisins du dessous sont en train de déménager

L'IMPARTIAL
 Administration, abonnements et annonces:
 L'impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.
 Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tarif des abonnements:
 12 mois Fr. 135.—
 6 mois Fr. 71.—
 3 mois Fr. 37.50
Publicité:
 Régie des Annonces, district de La Chaux-de-Fonds excepté: ASSA, Annonces Suisses SA.
Tarif régional annonces:
 - 1 col. (27 mm., le mm.) Fr. 0.62
 - offres d'emplois (le mm.) Fr. 0.65
 - immobilier (le mm.) Fr. 0.65
 - demandes d'emplois (1 case) Fr. 20.—
 - petites annonces au mot (le mot) Fr. 0.60
Réclames:
 - 1 col. (56 mm., le mm.) Fr. 2.56
 - pavé exclusif Première Sur demande Fr. 185.—
 - pavé TV hebdomadaire Fr. 185.—
 - pavé Première régionale Fr. 3.—
 - avis tardif (le mm.) Fr. 0.87
 - avis de naissance (le mm.) Fr. 0.87
 - surfaces standardisées page service:
 bandeau 290 x 25 mm. Fr. 180.—
 cases 70 x 95 mm. Fr. 180.—
 avis mortuaires (le mm.) Fr. 0.87
Annonces classées:
 - lundi: immobilier/demandes d'emploi
 - mardi: offres d'emploi
 - mercredi: immobilier/annonces au mot/demandes d'emploi
 - jeudi: offres d'emploi
 - vendredi: immobilier/demandes d'emploi
 - samedi: offres d'emploi/annonces au mot
Délais de remise des annonces:
 Annonces noir-blanc:
 - l'avant-veille: 15 h.
 - édition du lundi: jeudi 15 h.
 Annonces couleurs:
 - réservation 2 semaines avant parution.
 Avis mortuaires et avis tardifs:
 - veille de parution: 22 h.

LA PUBLICITÉ
 un second souffle dans une difficile compétition

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Congrès d'automne du Parti socialiste neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds Allocations familiales: des propositions précises

Page 13

Ces nouveaux taux, pourtant, entraîneront vraisemblablement une augmentation de 0,2% de l'indice du coût de la vie. Les effets escomptés de ces mesures ne compenseront pas en outre globalement le déficit des finances fédérales. En conclusion, Mme Deneys dira qu'elles ne sont ni exaltantes ni inadmissibles, en proposant au congrès d'approuver le mot d'ordre du PSS. Ce qui a été fait par 104 voix sans opposition.

ACCEPTER LA LOI SUR LA LIM

Unanimité également en ce qui concerne la votation cantonale à propos de la loi d'introduction à la LIM. Rappelons brièvement qu'il s'agit de donner à l'Etat l'autorisation de cautionner et d'investir dans les régions les plus durement touchées par la crise économique, à savoir les deux districts du Haut et le Val-de-Travers. Il est nécessaire que l'Etat reçoive l'aval du peuple pour que la participation fédérale soit assurée.

Les bénéficiaires seront les communes et les collectivités qui en feront la demande ainsi que les particuliers dans certains cas. Il s'agit de prêts consentis pour une durée de trente ans, sans intérêt. M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat qui présentait cet objet a dit que rien ne s'opposait à l'approbation. Les tâches préliminaires qui incombent au canton sont réalisées, à savoir la formation d'organismes régionaux (Centre-Jura et Val-de-Travers), l'inventaire des réalisations susceptibles d'être subventionnées et l'examen de celles-ci. Il lança un appel pour que les représentants des districts non concernés fassent preuve de solidarité en approuvant largement cet objet. Appel entendu et suivi puisque le congrès se prononça par 120 voix sans opposition en faveur de la loi.

En fin de matinée, M. Francis Matthey, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, apporta le salut des autorités communales. Il évoqua la nécessité pour les magistrats socialistes de montrer qu'ils sont là pour apporter leur soutien dans les moments difficiles et se sentir mobilisés. Les inquiétudes actuelles sont fondées, mais elles ne doivent pas pousser à la sinistrose. Les raisons d'espérer sont elles aussi nombreuses. Il y a encore de nombreuses entreprises qui continuent d'assumer leurs responsabilités.

UN PROJET APREMMENT DISCUTE

Dans l'après-midi, le Congrès a approuvé tout d'abord le rapport de gestion 1980 du parti, ainsi que le rapport du groupe des députés.

On passa ensuite au plat de résistance de l'ordre du jour qui était incontestablement le projet de loi cantonale sur les allocations familiales. Véritable serpent de mer au sein du psn, ce projet avait été déjà discuté en 1979 à Marin, ainsi qu'à deux reprises l'an dernier aux Ponts-de-Martel et à Môtiers. Une consultation a été ouverte, mais seules huit sections ont répondu. Parmi celles-ci, celle de La Chaux-de-Fonds qui a présenté un contre-projet. On pouvait dès lors s'attendre à une confrontation entre la sous-commission chargée de l'élaboration du projet et les initiateurs de la contre-proposition. En fait, il y avait unanimité en ce qui concerne les buts à atteindre, mais on était divisé sur les moyens d'y parvenir.

Le projet prévoit la suppression de l'allocation d'enfant uniforme et du complément familial tel qu'il est conçu actuellement. Elle propose un modèle tenant compte du revenu déterminant et du nombre d'enfants.

Le contre-projet de la section de La Chaux-de-Fonds considère que l'aide à la famille doit se faire non seulement au travers de l'allocation familiale, mais aussi par le biais de la politique fiscale. En conséquence, il propose, par souci de simplification de conserver le système actuel pour la perception des cotisations et la distribution des allocations, un taux de cotisation unique pour toutes les caisses (3% de la masse salariale), l'institution d'une péréquation entre les caisses, le versement de l'allocation selon le nombre d'enfants.

M. André Babey, président de la sous-commission, considère le contre-projet comme trop rapide et trop facile. Par ailleurs, il réfute l'argument selon lequel le projet occasionnerait une surcharge des frais administratifs. Selon lui, cette critique est injustifiée à l'heure où les services de l'Etat se sont mis à l'heure de l'électronique. Il fit un rappel de la genèse de cette loi, largement inspirée d'une enquête publiée en 1979 par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne sur les revenus en Suisse et une autre du Mouvement populaire des familles qui relève en conclusion les inégalités profondes résultant de la politique familiale actuelle. Il cita quelques chiffres à l'appui: le revenu moyen suisse était l'an dernier de 2800 fr. par mois; or, 62% des suisses sont en-dessous de cette moyenne. Ils représentent le 37% des revenus et le 28% de la fortune. En outre, 10% de la population dispose du 26% des revenus et du 48% de la fortune.

D'où la nécessité de tenir compte des revenus dans la distribution des allocations. M. Jean-Claude Leuba étaya quant à lui la thèse du contre-projet en soulignant une fois encore que la section chaux-de-fonnaire partage entièrement l'avis des auteurs du projet quant aux buts à atteindre. Les divergences résident donc dans la manière de procéder. Selon les auteurs du contre-projet, il faut laisser à la politique fiscale le soin de traiter la disparité des revenus et, dans un souci de simplification des calculs de perception et de distribution des allocations en utilisant les structures existantes et éviter de trop gros frais administratifs. Cette simplification permettrait en outre peut-être de passer plus facilement le cap du Grand Conseil et d'éliminer certaines divergences qui pourraient survenir avec les syndicats. Le Loclois Jean-Pierre Franchon intervint pour apporter le soutien d'une partie de sa section au contre-projet.

M. Babey répond en insistant sur les désagréments que pourrait causer une échelle unique. Tactiquement, il n'approuve pas l'idée de mélanger politique familiale et politique fiscale, d'autant plus que cette dernière constitue régulièrement une pierre d'achoppement avec les partis bourgeois. Enfin une déduction sur le bordereau ne compensera pas forcément une meilleure allocation. Les charges directes qui frappent toujours plus lourdement la famille auront peine à être allégées par une aide fiscale qui elle, se fait indirectement.

Une proposition de M. Denis-Gilles Vuillemin permettrait finalement de trouver un terrain d'entente. Au nom de la sous-commission, M. Babey déclara acceptable d'inclure dans la loi un barème simplifié des revenus, comprenant trois catégories (proposition de départ: au-dessous de 30.000 fr., entre 30.000 et 60.000 fr., au-dessus de 60.000 fr.).

Avant que l'on passe au vote, M. Babey demanda que l'on se détermine

d'abord sur le principe avant que l'on fixe le détail de l'application. Finalement, le projet de la sous-commission l'emportera par 83 voix contre 33 au contre-projet et le projet de loi, dans un deuxième temps, ne suscite aucune opposition au vote d'ensemble. Après que la Commission juridique ait modifié quelques détails de rédaction, ce projet sera soumis au Grand Conseil.

DROITS POLITIQUES: PLUS DE CLARTÉ

Le congrès avait enfin à se prononcer, dans le cadre d'une procédure de consultation sur un avant-projet de révision de la loi cantonale sur les droits politiques. C'est M. André Sandoz qui a présenté les conclusions de la Commission juridique. Cette dernière a sélectionné six «points chauds» parmi les 145 articles que comprend l'avant-projet. Le congrès a approuvé sans trop de problèmes toutes les recommandations de vote.

Quorum: la suppression n'est pas souhaitée, mais proposition est faite de l'abaisser à sept pour cent, la barrière actuelle de dix pour cent étant considérée comme trop haute.

Apparement des listes: la suppression de ce procédé est souhaitée. Le parti socialiste avait d'ailleurs déjà fait une proposition dans ce sens, rejetée par le Grand Conseil en mars 1979.

Mode d'élection du Conseil d'Etat et au Conseil des Etats: dans le premier cas, le mode d'élection majoritaire actuel transformerait une situation proportionnelle de fait, en assurance tous risques. Malgré le risque que les socialistes puissent un jour se trouver dans la situation difficile avec par exemple une majorité à l'exécutif et une minorité au législatif, le mode d'élection à la proportionnelle est souhaité. En ce qui concerne l'élection au Conseil des Etats, le système actuel correspond à une situation proportionnelle de fait. Rien ne s'oppose donc à un mode d'élection de ce type.

Votation sur une initiative et un contre-projet: il est proposé de modifier la situation actuelle qui prévoit que le double ou constitué un vote nul et d'introduire le principe de deux opérations simultanées. A une première question (principale), le citoyen dit s'il veut un changement ou non. A une seconde question (subsidiare), le citoyen choisit entre le contre-projet et l'initiative.

Incompatibilités: proposition est faite de biffer les fonctionnaires et employés cantonaux dans la liste des personnes ne pouvant exercer un mandat au plan cantonal et établir une liste plus exhaustive des incompatibilités qu'actuellement. Il est d'ordre part proposé que l'on enlève le terme «un par Chambre» dans l'article qui dit que seuls deux membres du Conseil d'Etat, un par Chambre, peuvent siéger aux Chambres fédérales. Enfin, les employés communaux devraient pouvoir, à quelques exceptions près, siéger dans les Conseils généraux.

Ce ne sont là bien sûr que des propositions à un avant-projet. Les socialistes, comme d'ailleurs tous les autres partis, auront encore abondamment l'occasion de reparler de cet important objet.

Avant de clore ce congrès, M. Mönch, président cantonal, dit encore la préoccupation du comité face à la situation économique actuelle. Il assura les délégués que tout sera mis en œuvre pour tenter de remédier à ces difficultés.

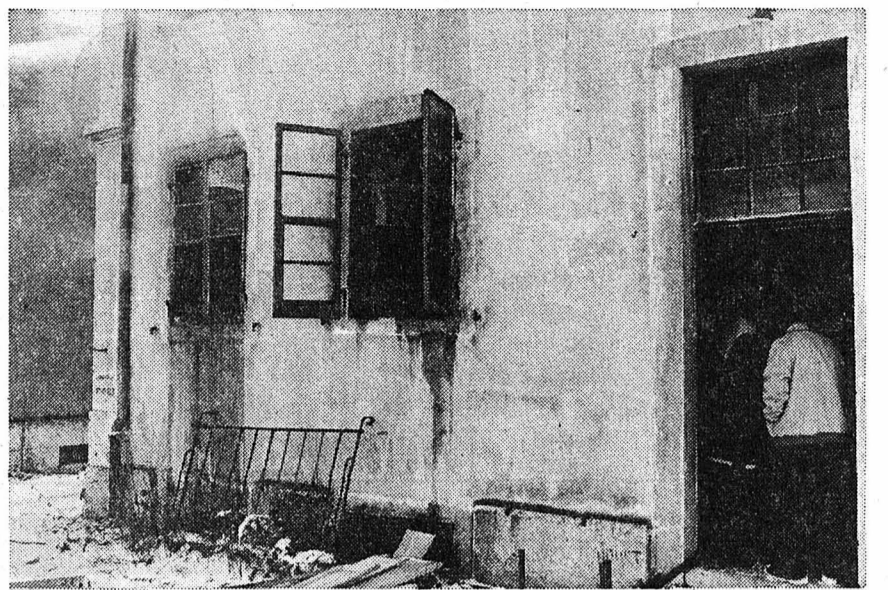
Claude-André JOLY

Voiture contre les rochers Conductrice blessée

Samedi à 18 h. 50, une automobiliste des Breuleux, Mme Isabelle Lopez, 20 ans, circulait sur la RN20 de La Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds. Dans un léger virage à gauche en amont du lieu-dit La Motte, elle a été éblouie par un véhicule qui circulait en sens inverse. Elle freina et glissa sur la chaussée recouverte de neige puis la traversa pour aller heurter les rochers situés sur sa gauche. Légèrement blessée, la conductrice a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Elle a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

Collision

Vendredi à 20 heures, un automobiliste de Saignelégier, M. A. B., circulait rue de l'Ouest en direction sud. A l'intersection avec la rue du Doubs, il n'a pas respecté le stop et coupa la route à l'auto conduite par M. P. B., de la ville, qui circulait normalement rue du Doubs en direction ouest. Une collision s'ensuivit, puis, sous l'effet du choc, l'auto de M. P. B. alla heurter l'angle nord-est de l'immeuble Doubs 97. Dégâts matériels.



La façade de l'immeuble a aussi souffert. (Photos Bernard)

Début d'incendie dans un atelier de menuiserie 20.000 francs de dégâts

Il était 10 h. 09 hier matin quand une locataire de l'immeuble rue Numa-Droz 6 alertait les premiers secours que la cage d'escalier était envahie par de la fumée. Ces derniers, à leur arrivée sur les lieux, constatèrent immédiatement qu'un début d'incendie s'était déclaré dans un atelier de menuiserie sis au rez-de-chaussée et appartenant à René et Jean-François Guntert, entreprise de pompes funèbres.

Très vite, au moyen de trois lances, les sept PS, renforcés par la suite par cinq hommes du bataillon des sapeurs-pompiers, sous les ordres du capitaine Gilbert Sonderegger puis

du major Jean Guinand, ont maîtrisé ce foyer. Toutefois, il a été nécessaire de démonter une partie des deux planchers, un plafond et des parois afin d'éviter toute extension du sinistre.

Pour l'heure, les causes de cet incendie ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte par la police de sûreté. Les dégâts sont estimés à quelque 20.000 francs. Ils auraient pu être beaucoup plus importants si, une fois de plus, les premiers secours et les pompiers n'avaient pas fait preuve d'une très grande rapidité.

M. D.

Une messe solennelle en l'église du Sacré-Coeur Le centenaire de la Jeunesse catholique

Ce fut sans doute une cérémonie solennelle, eu égard à l'occasion, mais aussi familière et sympathique à souhait. La messe, célébrée par le curé de la paroisse, l'abbé André Duruz, mais concélébrée par l'ancien doyen du décanat de Saint-Boniface, Mgr Emile Taillard, lui aussi enfant de La Chaux-de-Fonds et «ancien» de la Jeunesse, membre honoraire. Tous les anciens, ou en tout cas un grand nombre, d'ici ou du dehors, étaient là et ce n'est pas moins de 157 personnes qui participèrent au glorieux dîner d'anniversaire au Cercle catholique, plus encore au service et à la communion qui suivait, ou à l'apéritif servi à la salle Saint-Louis.

Dans son homélie, Mgr Taillard fit brièvement l'histoire de cette fameuse Jeunesse que notre journal a décrite jeudi dernier. Malheureusement, le président du comité d'organisation Louis Boni, atteint dans sa santé, n'avait pu assister au remarquable résultat de ses efforts, ni M. René Mattioli, jeune de cœur et d'artères malgré ses passés quatre-vingts ans, lui aussi envoyé dès samedi garder la chambre à cause d'une très fâcheuse grippe.

La directrice du Chœur mixte, Mme Agnès Wicky, Mlle Rolande Cattin à l'orgue, le remplaçant avec talent à la direction et de la «Messe Pax et bonum» composée en 1942 par ce compositeur et organiste de grand talent. M. Mattioli joint à sa grande vitalité une foi ardente et, dans un texte qu'il avait préparé la veille et lu par M. Marcel Borruat, dit sa reconnaissance aux deux protagonistes de son œuvre et au Chœur mixte Sainte-Cécile, en leur remettant à l'une et à l'autre un présent tout personnel et une offrande au chœur lui-même.

A la salle Saint-Louis, animé par le Club d'accordéonistes Patria dirigé par M. Pierre Munwiller, l'apéritif permit à chacun de retrouver de vieux amis qui ne s'étaient pas revus depuis longtemps, sous le majorat de table de M. René Queloz, lui aussi un vétéran de Jeunesse. Un télégramme de l'évêque du diocèse, Mgr Pierre Mamie, lui aussi honoraire de la société et ancien Chaux-de-Fonnier qui, étant à l'étranger, n'avait pu accepter l'invitation du Sacré-Coeur. Il y avait aussi le préfet Sieber, auteur d'une très cordiale adresse à la paroisse autant qu'à la Jeunesse et le curé Allemann, de Notre-Dame de la Paix. Le préfet apporta les salutations et des autorités cantonales et celles de la commune. L'Hymne de la Jeunesse sonna avec enthousiasme à l'église: «J'ai cru que c'était L'Internationale, dira avec humour M. René Queloz.

Le président d'honneur de la Société de musique René Mattioli rompit une lance vigoureuse en faveur du Chant grégorien remis en honneur par saint Pie X à la fin du siècle dernier: c'est là le grand plainchant de l'Eglise, et l'on devrait, moyennant un exercice patient

et sévère, célébrer une messe grégorienne au moins une fois par mois, enrichi par la célébration de la communion.

Si l'on congratula la jubilaire comme elle le méritait le rôle immense qu'elle a joué, avec sa cadette La Fougère, on ne manqua pas de s'adresser aux jeunes d'aujourd'hui, beaucoup plus tirés à hue et à dia par les innombrables tentations de notre époque que leurs grands devanciers. Ce fut au fond un hymne de reconnaissance et d'espoir qui marqua profondément la journée, animée également par une totale soumission aux vues de la divine Providence. Le soussigné qui, il y a bien soixante ans, était membre de La Fougère, égrena quelques souvenirs du bon vieux temps, repris par M. René Queloz, qui conta quelques hauts faits de ses copains et de lui aussi, allant dans les Franches-Montagnes chiper du bois pour réchauffer la vieille ferme où ils «mistonnaient» ferme; ou le valeureux abbé Weibel, condottier des luttes vigoureuses d'il y a 50 ans, quand on allait guerroyer contre Lorulot et sa bible comique, ou emmenant ses éclaireurs catholiques dans un camp près du Cerneux-Péquignot; ou l'abbé Vauthey qu'on appelait aussi «l'abbé Vitese» tant il était leste à l'officine pour ensuite être le premier à l'apéritif sacré du Cercle. Bref, belle fête, qui se prolongea assez tard dans la soirée. Il est bien évident que le curé Conus, fondateur de toutes les institutions de la fin du siècle, et Mgr A. Cottier, leur président durant 54 ans, furent respectueusement honorés.

J. M. N.

Au Tribunal de police

Réuni mercredi sous la présidence de M. Fredy Boand, le Tribunal de police du district de La Chaux-de-Fonds a eu à s'occuper d'une douzaine d'affaires. Il a prononcé les condamnations suivantes:

C. T., par défaut, 90 jours d'emprisonnement et 80 fr. de frais pour violation d'une obligation d'entretien; A. J., 45 jours d'emprisonnement moins 4 jours de détention préventive avec sursis pendant trois ans et 350 fr. de frais et 3600 fr. de dévolution à l'Etat pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants; C. D.-B., par défaut, 30 jours d'emprisonnement moins 8 jours de détention préventive et 330 fr. de frais pour vol et dommages à la propriété; A. E., 18 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour ivresse au volant; A. D.-B., 400 fr. d'amende et 45 fr. de frais pour infraction à la législation sur l'établissement des étrangers; C. G., 1300 fr. d'amende et 190 fr. de frais pour ivresse au volant; J. R., 12 jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende et 220 fr. de frais pour ivresse au volant.

Plusieurs jugements seront rendus le 2 décembre prochain. (Imp.)

Au Cercle catholique Concert rock avec Burst et First

Deux groupes de Bienne se sont produits au Cercle catholique samedi soir. Une soirée de rock qui s'annonçait intéressante.

La première formation, First, est composée de quatre musiciens. Deux guitaristes, un bassiste et un batteur. Des jeunes Biennois qui, pour leur première apparition publique, se sont bien débrouillés. Un répertoire presque sans bavures était présenté avec un enchaînement bien préparé. Le groupe a su utiliser ses capacités sans viser au-dessus de son niveau. Pour un premier concert, coup de chapeau!

Après cette première partie encourageante, le groupe Burst est entré en scène. Les quatre musiciens, plus âgés, montrèrent dès le début une assurance dans le jeu instrumental. Le batteur tenait la partie de lead vocal, ce qui est peu fréquent, et il avait la voix parfaite du hard-rocker endurci, dans le style de Bon Scott (AC/DC). Les deux guitaristes étaient très homogènes dans leurs jeux aussi bien dans les solos que dans la rythmique.

Burst est un groupe amateur qui a de la

classe. Il est actuellement soutenu par une maison de disques de Bienne et a prévu une petite tournée et l'enregistrement d'un disque. Un matériel sophistiqué et imposant leur permet d'assurer une qualité sonore très acceptable.

C'est une formation qui a un certain rodage du fait qu'ils ont joué en public plusieurs fois, un peu partout en Suisse. On apprécia le don d'improvisation du batteur qui, à la suite d'une panne de courant, enchaina sans la moindre coupure dans un solo de batterie.

Bref, une soirée bien remplie et très appréciée par le public venu comme d'habitude en grand nombre.

Domage que la formule soit abandonnée faute de moyens financiers. C'était la première fois à La Chaux-de-Fonds qu'un organisateur comme Jacques Frey s'occupait de promouvoir le rock et d'aider les jeunes groupes de la région à monter sur scène. Une idée qui aurait dû susciter plus d'intérêt auprès du public chaux-de-fonnier, même si cette musique est dite légère! (an)

100%

DE RABAIS

Exemples:

Rajab	124 x 278	415.-	./ 10% de rabais
Mir indien	99 x 149	527.-	./ 10% de rabais
Afghan	87 x 125	381.-	./ 10% de rabais
Karad	70 x 120	243.-	./ 10% de rabais
Rajab	40 x 60	50.-	./ 10% de rabais

sur nos prix de vente ordinaires époustouflants

moco

meubles

80-3722
2053 Cernier

Grand marché de tapis d'orient

Renseignements: Tel. 038/533222

Le grossiste qui détaille

Panne, accident?
Dès Fr. 49.- par jour déjà, kilomètres illimités. Une Fiat 127, par exemple.
Tél. 039/26 47 33
(J.-Ph. Gonseth, Station Gulf, La Chaux-de-Fonds)

Voitures de remplacement.
67-332 658

AVIS Location de voitures Camionnettes Leasing 10

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À LOUER POUR DATES À CONVENIR

APPARTEMENT
de 4 pièces, simple, dans ferme. 28487

APPARTEMENTS
de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens rénovés, avec confort, rues du Doubs, Numa-Droz et Côte 28483

STUDIOS MEUBLÉS
chauffés, part à la douche et aux WC, rue de la Promenade. 28489

APPARTEMENT
de 4 pièces, avec balcon, dans maison moderne, salle de bain, WC séparés, cuisine agencée, au centre de la ville. 28490

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Festival de films de montagne



Lundi 16 novembre 1981 à 20 h. 30, Aula des Forges
Projection de 4 films sélectionnés et primés aux Festivals de Trento et des Diablerets, présentés et commentés par le guide suisse René Mayor.
Prix des places: Fr. 8.- (réduction de Fr. 2.- pour membres Coop, CEO, CAS, AN, etc.).
Organisation: COOP LOISIRS 28203

1 film Kodacolor gratuit



pour chaque film que vous nous apportez à développer et à copier par le Laboratoire couleur de Kodak SA, Lausanne.

Les photos couleur Kodak portent au dos ce label. Il est synonyme d'une qualité qui fait vraiment plaisir.

brügger
Léopold-Robert 23-25
La Chaux-de-Fonds

SUPERFORME
Maison du Peuple
Mardi 17 novembre dès 14 heures 28362

A vendre
PEUGEOT 204
bon état.
Tél. (039) 26 05 83 heures des repas. 28338

Le Centre pédagogique de Malvilliers, cherche
aide de ménage
pour travaux de nettoyages courants à raison de deux demi-journées ou une journée complète par semaine.
Les personnes intéressées voudront bien s'adresser à la direction, tél. (038) 36 14 14. 87-31209

A VENDRE
UNE VOITURE POUR COLLECTIONNEUR
BUICK GS 350, 5724 CC. 1968
Tél. (039) 26 97 60 28-12107

pierrôt ménager

Machine à laver
Location Vente dès
28.-
par mois minimum 6 mois
Serre 90
La Chx-de-Fds
Téléphone (039) 23 00 55 28272

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Restaurant JUMBO

Formidable durant toute la semaine

Midi et soir:
Filets mignons sauce morilles
Tomate grillée
Pommes frites
Fr. 8.50

Toute la journée:
1 café et 1 tranche Forêt-Noire
Fr. 2.- 28-022200

À REMETTRE CAFÉ
Petite restauration. Chiffre d'affaires et rendement excellents.
Ecrire sous chiffre BE 28325 au bureau de L'Impartial.

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

60.155.245

LE LOCLE

Une idée cadeau
foulard, parfum, bijoux, trousse, savons
Parfumerie Locloise
J. Huguenin, esthéticienne diplômée
Grande Rue 18, Le Locle, tél. (039) 31 36 31

GARAGE DU RALLYE
A. DUMONT
DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE
OCCASIONS GARANTIE OK

OPEL Kadett Caravan 1600	1979
OPEL Ascona 1600 S, 1975	Fr. 3200.-
OPEL Ascona Voyage 19 SR	Fr. 5300.-
OPEL Ascona 20 SR	1978
OPEL Ascona Berlina, aut., 45 000 km.	1977
OPEL Rekord 2000 S, aut.	1978
CITROËN CX 2000	1975
FIAT 132 A, 33 000 km.	1978
FORD Granada Break	1976
VW Passat 1300	1976

+ différents modèles bon marché, non expertisés

Service de vente - P. Demierre. Tél. 039/31 33 33 91-229

À LOUER, RÉGION DU LOCLE APPARTEMENTS

Rue de France 21, Le Locle
2 pièces, chauffage central. Loyer mensuel dès Fr. 170.- + charges.
3 pièces, chauffage central. Loyer mensuel dès 219.- + charges.
2 pièces, chauffage central. Loyer mensuel dès Fr. 185.- + charges.

Col-des-Roches
2 pièces, chauffage central, salle de bain. Loyer mensuel dès Fr. 200.- + charges.
3 pièces, chauffage central. Loyer mensuel dès Fr. 147.- + charges.
2 pièces, chauffage central. Loyer mensuel dès Fr. 105.- + charges.

S'adresser à:
COOP La Chaux-de-Fonds
Gérance d'immeubles
Tél. 039/25 11 61. 28144

L'annonce, reflet vivant du marché

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Concert de la Musique militaire du Locle

Une soirée divertissante ponctuée d'une note de tristesse

Le concert d'automne de la Musique militaire du Locle était ponctué, samedi soir au Casino-Théâtre, d'une note de tristesse. Quelques heures avant le concert, le porte-bannière de la société, M. Igino Garrone, décédait. Le président de la Musique militaire, M. Daniel Zuccatti, a rendu hommage à cet homme qui, pendant plus de dix ans, précédait le corps

bien orchestré et puissant de par la forte sonorité que dégagent les cuivres.

Le plat de résistance de ce concert était un divertissement de E. Ball et J. Ham «Everybody's child». Ce morceau descriptif en cinq mouvements - chant des anges, essai d'être sérieux, premier chagrin, jour d'école, travail et jeu et à la rencontre du futur - figure au programme de concours pour les musiques

taire, que le directeur cède la place au sous-directeur. M. Claude Doerflinger a donc dirigé «La marche des grenadiers», de H. Honegger. Puissante de sonorité, cette œuvre a été exécutée sur un rythme très cadencé, comme l'est une marche traditionnelle.

Les deux dernières œuvres étaient placées sous le signe de la fantaisie. «Sönd Willkomm» de H. Kast, un morceau



En seconde partie, la Chorale Ticinese apporta un agréable complément musical. (Photos Impar-Perrin)

champêtre permettant quelques extravagances à en juger par les puissants meublages qui ont ponctué cette valse.

De la fête champêtre à la fête sud-américaine, «Summer Fiesta» de W. Lasseroms, dans un rythme de samba, de slow rock notamment, présentait une musique très colorée entrecoupée de stridents coups de sifflet. Là aussi des instruments moins conventionnels ont rythmés la musique: les claves, le tambourin, la planche à lessive...

Dans son ensemble, par sa diversité, ce concert a permis aux auditeurs d'apprécier plusieurs styles de musiques, une preuve que les fanfares actuelles cherchent à sortir des œuvres traditionnelles pour s'attaquer à des morceaux plus fantaisistes et modernes.

DE LA BAGUETTE ET DE LA VOIX

D'un style bien différent, la deuxième partie de la soirée a permis aux majorettes de la «Mili», de présenter des productions chorégraphiques multiples.

Là aussi la diversité était de mise et ces demoiselles sont sorties du rôle de majorette qu'on leur confère d'habitude en dansant sur des airs allant du «disco» au folklore en passant par l'accordéon.

Conduites par Nicole Dubois et Viviane Pilloud, elles ont manié la baguette d'une manière moins conforme à ce que l'on peut découvrir lors des défilés et dans des costumes moins traditionnels aussi.

Enfin, la Chorale Ticinese «Pro Ticino», de Saint-Imier dirigée par M. Alexandre Sirbu, a interprété des chansons typiques tessinoises.

Les chants des immigrés, un pot pourri régional, ainsi que les chansons folkloriques étaient accompagnés tantôt par le piano électrique, tantôt par l'accordéon. Les choristes ont eu recours également à des boccalinos et des sabots régionaux pour imager leurs chants. Une chorale de 22 amateurs qui ont si merveilleusement fait partager l'amour de leur pays. (C. M.)



Une musique militaire du Locle en pleine forme, placée sous la baguette de M. Ulrich Moser.

musical lors des défilés et concerts en ville.

M. Garrone était une figure bien connue du public. Les services qu'il rendait à la Musique militaire étaient appréciés de ses membres.

Une minute de silence a été respectée en hommage à M. Garrone, et en ouverture du concert, les musiciens ont interprété un morceau de circonstance, dédié à leur ami.

La vie pourtant suit son cours, et le public, malheureusement pas très nombreux, a apprécié le programme présenté par l'animateur M. René Geyer et interprété par l'ensemble des 36 musiciens dirigés par M. Ulrich Moser.

En deuxième partie, les majorettes de la «Mili» ainsi que les choristes de la Chorale Ticinese, «Pro Ticino» de Saint-Imier.

Six œuvres figuraient au programme de la Musique militaire, répertoire varié,

classées en deuxième division fédérale. C'est sans conteste une œuvre où les difficultés se succèdent tout au long de l'interprétation et pour tous les instruments.

Dans les œuvres classiques, les musiciens ont également interprété une marche symphonique de G. Orsomando, «Olimpica». Cette œuvre est avant tout destinée aux clarinettes, accompagnées par la fanfare.

Le concert s'est poursuivi ensuite sur une note plus divertissante. «Bugler's holiday» de L. Anderson, un morceau très entraînant, au rythme sautillant. Il met en évidence trois trompettes, en l'occurrence les solistes Frédy Fuchs, Jean-Louis Dubois et Renato Raccio. Cette interprétation a été très appréciée des auditeurs qui l'ont bissée.

DE LA MARCHE À LA FANTAISIE

Il est de tradition à la Musique mili-

FRC et MPF: le budget familial sous la loupe

Des «tuyaux» pour éviter les fins de mois difficiles

Page 13

Dans les statistiques de l'OFIAMT on trouve en tête, - en pourcentage du salaire - les assurances, 14,3%; l'alimentation, 13%; l'instruction et les loisirs, 12,7% et les transports et communications, 9,8%, dont seuls 0,7% sont consacrés aux transports publics...

Ces chiffres pourtant, surtout ceux concernant l'alimentation sont contestés par la FRC.

Plus le salaire est important, plus le pourcentage réservé à l'alimentation est minime. Pour atteindre ce 13% officiel, une famille de deux adultes et deux enfants, devrait avoir un revenu annuel de 88.800 fr., soit 7400 fr. par mois. Ceci montre soit que les chiffres avancés par l'OFIAMT, sont faux soit que les volontaires sont issus des couches les plus favorisées. Les enquêteurs devraient par conséquent étendre leur champ d'activité à des familles plus défavorisées pour permettre ainsi une meilleure représentation des couches sociales.

Les chiffres de la FRC sont différents, l'alimentation représente, en pourcentage d'un salaire de 2500 fr., le 38,50%; 3000 fr., 32,05% et 3500 fr., 27,50% toujours pour une famille composée de deux adultes, un enfant de 9 ans et un adolescent de 14 ans. Les rations alimentaires journalières étant de 7,16 fr. pour un enfant; 10 fr. pour un adolescent et 7,42 fr. pour un adulte.

DEUX POSTES IMPORTANTS ALIMENTATION ET LOYER

Le MPF, pour sa part, a également mené une enquête dans 1033 ménages, choisis préalablement. Ils représentent un «modèle réduit» du milieu salarié romand. Au cours de cette soirée-débat, l'aspect du budget des ménages a été analysé sur la base de deux postes importants: l'alimentation et le loyer, selon les chiffres du MPF, qui du reste sont très similaires à ceux de la FRC, et infirment ainsi les chiffres avancés par l'OFIAMT.

Le MPF a mené son enquête en Suisse romande auprès d'ouvriers non-qualifiés, d'ouvriers qualifiés, d'employés, de cadres moyens et de cadres supérieurs. Tous exceptés les cadres supérieurs ne pensent par mois pour l'alimentation entre 760 et 800 fr. Les cadres supérieurs et les immigrés du Sud, par contre, consacrent, respectivement, environ 900 et 960 francs.

Toutefois, la différence entre ces groupes professionnels se situe dans le loyer; le choix du logement, semble-t-il, dépend

de l'importance du salaire. Il détermine en quelque sorte le rang social du locataire. Les dépenses pour le loyer se situent de la manière suivante selon les professions: ouvriers non-qualifiés, 360 fr; ouvriers qualifiés, 430 fr; employés, 470 fr; cadres moyens, 610 fr. et cadres supérieurs, 800 fr.

Ces chiffres bien évidemment sont une moyenne romande, des différences existent par contre selon les cantons. A Neuchâtel, par exemple, où les prix des appartements sont inférieurs à d'autres cantons, la moyenne générale se situe à environ 380 fr. Notre canton est en bas de l'échelle dans le prix des appartements après le Jura où la moyenne est d'environ 360 fr.

ALIMENTATION: 17% À 34% DU SALAIRE SELON LE RANG SOCIAL

En pourcentage, pris sur le salaire net des ménages, les différences entre professions se situent dans les dépenses pour l'alimentation. Pour tous, la partie consacrée au loyer se monte à 16%. Par contre, l'alimentation représente pour les cadres supérieurs, 17%; les cadres moyens, 19%, les employés, 25%, les ouvriers qualifiés, 28% et les ouvriers non-qualifiés, 34%.

Ceci démontre bien que plus le salaire est élevé, plus la proportion réservée à l'alimentation est minime, bien que les hauts salaires dépenses plus dans ce domaine que les bas salaires.

Toujours selon le MPF, en pourcentage des dépenses sur le salaire net du ménage, l'alimentation et le loyer pris ensemble représentent: pour le cadre supérieur, 33%; le cadre moyen, 35%; l'employé, 40%, l'ouvrier qualifié, 45% et l'ouvrier non-qualifié près de 50%.

LA VIE D'UNE FAMILLE NE S'IMPROVISE PAS AU JOUR LE JOUR

Au cours de cette soirée-débat on a bien évidemment parlé de la manière de gérer et d'établir un budget. Notons sur ce point que la FRC a édité une brochure dans laquelle des conseils sont donnés mais également où se trouvent douze fiches mensuelles destinées à recevoir le budget pour les mois de l'année, ainsi qu'une récapitulation annuelle. Ces fiches facilitent ainsi le travail de l'homme ou de la femme qui gère le budget familial, puisque chaque secteur des dépenses est bien catégorisé.

La tenue d'un budget mensuel suscite parfois des ironies. La vie d'une famille, pourtant ne s'improvise pas au jour le

jour, sans risque. Le budget permet en cas de difficultés financières, d'analyser quels sont les postes où des économies peuvent être faites.

Une hiérarchie dans les besoins des achats s'établit toutefois selon les désirs de la famille en question et des ordres de priorités apparaissent alors.

L'ACHETEUR FAIT FIGURE D'AMATEUR

Une bonne connaissance de soi-même et de ses besoins doit également être accompagnée d'une bonne connaissance des techniques de vente. Le vendeur connaît mieux les règles du jeu que l'acheteur qui fait figure d'amateur. Le consommateur doit donc bien s'informer en se référant à l'étiquette ou au label d'un produit, en lisant les tests comparatifs faits par les Associations de consommateurs...

L'acte d'achat est donc important au consommateur.

Pour la gestion du budget, les dépenses sont de deux ordres: les charges fixes ou incompressibles - loyer, impôts... - et les dépenses variables et compressibles. Dans le premier cas, le consommateur mettra mensuellement de côté la somme qui permettra de payer les charges fixes. Dans le second cas, il choisira la somme à attribuer à chaque poste figurant dans les dépenses variables.

On ne peut pas jouer avec les charges fixes. Par contre, si le budget est déficitaire, le consommateur pourra jongler avec les charges variables, et faire des économies sur un poste pour en renflouer un autre, par exemple.

FINS DE MOIS DIFFICILES! ÉVITER LA TENTATION

Si le budget est déficitaire, chaque poste doit être revu un à un pour essayer ainsi de remédier à une situation précaire instable.

Enfin, au cours de cette soirée, quelques travaux pour éviter des dépenses inconsidérées, ont été donnés: n'avoir jamais trop d'argent sur soi; ne pas faire d'écart de crédit; consulter au moment d'un achat les étiquettes pour les prix et dates; lors des ventes spéciales ou de soldes, n'acheter que le strict nécessaire; ne pas acheter à la porte - aucune comparaison de prix et de qualité n'étant possible - et enfin, lors de fin de mois difficile, éviter de faire ses achats dans des grandes surfaces, un tiers des achats fait dans ces magasins sont imprévus et bien souvent superflus. Il est facile au consommateur de succomber à la tentation!

C. M.

Réunion des anciens présidents du Grand Conseil au Locle et au Cerneux-Péquignot

C'est dans la Mère-Commune des Montagnes que les anciens présidents du Grand Conseil se sont retrouvés samedi. Sur vingt-et-un, quinze sont présents, une belle majorité! MM. Jean Marion (1936) Jules-F. Joly (1953) Adrien Favre-Bulle (1958) Alexandre Cuhe (1960) Jacques Béguin (1964) Aimé Jaquet (1965) Claude Simon-Vermot (1968) Jean-Georges Vacher (1970) Ernest Schulze (1973) Jean Ruffieux (1974) Mme Janine Robert-Challandes (1975) MM. Robert Comtesse (1976) Fred Wyss (1978) Jacques Boillot (1979) et Pierre Brossin (1980). Soit également présents MM. Jean-Claude Barbezat, président en charge et Jean-Pierre Porchat, ancien chancelier d'Etat, conseiller avisé des présidents.

N'ont pu se rendre au rendez-vous pour raison d'âge ou d'autres obligations MM. Hermann Guinand (1944) Gaston Clottu (1951) Jean Liniger (1952) François Faessler (1959) Pierre Aubert (1969) et Robert Moser (1977).

M. Charles Moccand, directeur de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel fait la présentation de son établissement, définit les voies d'accès qui y conduisent et décrit l'éventail des possibilités qu'offre cette haute école connue au-delà du canton. Un montage audiovisuel du cinéaste Paratte illustre cet intéressant exposé. Une visite des laboratoires permet de constater le sérieux du travail qui s'y fait sous le signe de la recherche et de la précision.

Dans un décor hivernal précoce, on se rend au Cerneux-Péquignot où un joyeux apéritif offert par le président du lieu réunit les participants et c'est à l'Hôtel du Moulin qu'un excellent repas est servi. Le secrétaire perpétuel, M. Aimé Jaquet, rend hommage à la mémoire du président Jean Henrioud qui laisse d'unanimes regrets. Il félicite le doyen Jean Marion, entré dans sa 91e année, toujours présent aux rencontres. Si l'ancien président Claude Simon-Vermot ne siège plus au Grand Conseil, il préside aux destinées de sa commune dont il fait un brillant historique chaleureusement applaudi.

Avec humour, M. Aimé Jaquet noue la gerbe des aimables propos échangés au cours d'une rencontre vécue dans une belle amitié. (jy)

FRANCE FRONTIÈRE

Sur le plateau de Maïche Accident de chasse

Les gendarmes de Maïche (Doubs) ont découvert samedi après-midi dans un bois le corps de Michel Perrenoud, 56 ans, marié, père de deux enfants, industriel.

Il gisait une balle en plein cœur. Près de lui son fusil de chasse. Le matin, Michel Perrenoud, comme il le fait chaque week-end, était parti s'adonner à son passe-temps favori. Selon les gendarmes, aucune hypothèse ne peut être écartée. (ap)

Consommation d'essence de l'Audi 80 CL 60 ch à boîte 3+E:

A vitesse stabilisée
à 90 km/h: 5,1 l
à 120 km/h: 7,1 l
En circuit urbain: (7,2 l)* 7,8 l

* Ce chiffre a été déterminé sur un parcours urbain accompli en fonction des indications de changement de vitesses au tableau de bord, en dérogation des normes DIN correspondantes.

Cette consommation moyenne de 6,6 litres de la nouvelle Audi 80 CL 60 ch, à boîte E comme économie, constitue un nouveau record établi par les techniciens Audi dans leur lutte contre l'escalade du prix de l'essence! Et vous pouvez faire mieux encore en suivant les indications de consommation et de changement de vitesses.

D'ailleurs l'Audi 80 CL n'est pas seulement une voiture économe. Elle offre aussi le confort d'une grande routière élégante et richement équipée. Il ne lui faut que 9,9 s pour passer de 0 à 80 km/h et elle atteint 150 km/h!

Comme toutes les Audi, la 80 CL possède une traction avant et un déport du plan des roues favorables à la stabilité de trajectoire, des roues avant à suspension indépendante et un double circuit de freinage, distinct par essieu, à disques devant.

Une finition artisanale exceptionnelle et de nouvelles techniques anti-corrosion confèrent à l'Audi 80 CL une valeur durable et permettent à l'usine d'accorder une garantie de 6 ans contre la perforation de la carrosserie par la corrosion. Or, pour cette voiture familiale, à 4 portes et à l'équipement luxueux, aussi belle qu'économe, vous paierez **Fr. 15 710.-.**



5116 Schinznach-Bad

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire
- 2 ans de protection INTERTOURS-WINTERHUR
- 1 an de garantie sans limite de kilométrage
- Leasing AMAG, tél. (056) 43 01 01.

La nouvelle Audi 80 CL 60 ch ne consomme que 5,1 litres à 90 km/h stabilisés. Et 7,1 litres à 120 km/h. Et 7,8 litres en circuit urbain.

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crétets 90, tél. (039) 26 44 26

LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. (039) 31 40 30 - LES BRENETS: Garage des Brenets, P. Schick, tél. (039) 32 16 16 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. (039) 61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. (039) 51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. (039) 41 41 71.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 112

Danielle Steel

Une saison de passion

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

- Jamais. Ce serait impossible. Tom ne comprendrait pas et Tygue aurait le cœur brisé. Ce n'est pas un papa. C'est un étrange enfant impuissant dans un corps d'homme brisé. Il ne semble même plus en forme. Tygue devrait être adulte pour être capable de le supporter. Et puis, pourquoi devrait-il? Il ne le connaît pas. C'est mieux ainsi. Et quand Tygue sera assez vieux pour comprendre, à ce moment-là...

Elle marqua un temps de pause et entendit un petit sanglot. Elle leva les yeux vers Nick mais son visage était grave, sans larmes.

- Qu'est-ce que c'était?

Elle s'était assise, immobile. Nick redressa la tête.

- Rien. Pourquoi?

- J'ai entendu... Mon Dieu...

Elle comprit tout à coup. Ils avaient oublié tous les deux le car de ramassage qui devait ramener Tygue à la maison. Derrière Nick, la pendule indiquait cinq heures un quart. Il était rentré depuis une demi-heure. Depuis assez longtemps pour... Sans réfléchir davantage, elle se retourna et vit Tygue, debout, des larmes ruisselant sur son visage. Ils se précipitèrent tous les deux vers lui mais le petit garçon descendit l'escalier en trombe en criant à travers ses sanglots. — Laissez-moi tranquille... laissez-moi tranquille.

CHAPITRE XXIX

- Est-ce que ça va? Demanda Nick d'un air sombre quand Kate sortit de la chambre de Tygue.

Il était six heures et demie et l'heure avait été longue. Tygue s'était caché dans le jardin et il était complètement trempé quand ils l'avaient fait rentrer, serrant contre lui un Willie tout mouillé lui aussi. Kate lui avait donné un bain chaud pendant que Nick lui préparait un chocolat. Puis Kate était restée longtemps assise dans la chambre de son fils. Nick attendait dans l'escalier.

- Je crois. C'est difficile à dire. Enfin, il est endormi.

Elle paraissait à bout de forces.

- Qu'est-ce que tu lui as dit?

- La vérité. Je n'avais pas le choix. Il avait déjà entendu la plus grande partie de l'histoire quand il était à la porte. Je ne pense pas qu'il ait eu l'intention de surprendre notre conversation. Il m'a dit qu'il était monté pour me dire qu'il était rentré et il nous a entendus parler de Tom.

Elle s'avança vers la porte entrouverte de leur chambre. Nick hochait la tête et la suivit. Ils refermèrent la porte et Kate s'assit lourdement sur le lit. Nick lui tendit une cigarette mais elle semblait avoir davantage besoin d'un cognac et d'un bain chaud. La pensée de Tygue les obsédait.

- J'ai fait un sacré gâchis en t'obligeant à parler de Tom, fit Nick.

Cette idée l'avait hanté pendant qu'il attendait dans l'escalier. Mais Kate secoua la tête à travers un petit nuage de fumée grise.

- Ne t'accuse pas. En fait, aussi pénible que ce soit, tu nous as fait du bien. Je me sens soulagée. Et Tygue s'en remettra. De cette façon, je peux lui raconter aussi le bon côté. Tom Harper était un type merveilleux. Tygue a le droit de savoir ça et c'est impossible s'il ne sait pas aussi le reste. A présent, il sait tout. C'est équilibré.

Elle hésita un moment puis continua en soupirant: — Jusqu'à présent, je l'avais empêché de savoir exactement qui était son père, ce qu'il faisait. Je pensais que ce serait plus facile pour lui. Mais il y avait d'autres raisons également.

- Ces raisons ne pouvaient pas être mauvaises.

- Peut-être que si. Je le voulais à moi seule. Je voulais qu'il soit complètement séparé de tout ça. Je ne voulais pas qu'il soit... comme Tom.

Elle s'arrêta. Nick attendit en silence.

- Je ne voulais pas qu'il tombe amoureux de l'image de Tom Harper, de la gloire, des albums, des photos, de l'adulation. Tom aimait tout ça. Mais qui n'aime pas? Je pense que je craignais que Tygue se sente attiré lui aussi, et peut-être même pour prouver quelque chose à Tom. Pour laver le nom d'Harper. Dieu sait quelles folles idées auraient pu lui passer par la tête: je redoutais tout ça. C'était donc plus facile pour moi de ne rien dire du tout.

Puis, se souvenant de Nick, elle ajouta avec un petit sourire:

- Mais j'avais tort, Nick. Il fallait qu'il connaisse la vérité. Un jour même, il faudra aussi que je lui dise ce qui s'est passé avec mes parents. Je lui ai laissé entendre que toute la famille était morte sauf moi! Mais c'est faux. De toute façon, les choses s'arrangent généralement pour le mieux.

Elle lui tendit la main mais il ne la prit pas. Il semblait à nouveau ébranlé.

- Qu'en pense Tygue? fit-il d'un ton amer en tournant son regard vers la Baie.

Il aurait décidé d'occuper de ce qui le regardait. (à suivre)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Assemblée du Cartel syndical cantonal neuchâtelois à Boudry Un canton condamné à la diversification

Page 13

On constate hélas que les jeunes gens pour lesquels nous dépensons des sommes importantes pour leur formation quittent nos régions pour aller travailler dans le reste du pays alors que nous devrions les occuper chez nous. Si nous ne faisons pas une vraie promotion économique, tous ces jeunes gens feront carrière à l'extérieur de notre canton. L'implantation de nouvelles industries n'est pas le seul point sur lequel nous devons nous baser, nous devons surtout soutenir les industriels neuchâtelois qui peuvent faire de la diversification dans leur propre entreprise, de façon à maintenir le personnel qu'ils occupent.

Le président admit que les services économiques ont de nombreux projets en voie de réalisation mais que ces derniers sont trop souvent bloqués par le financement, les banques préférant placer de l'argent à court terme sur l'eurodollar plutôt que de financer de nouvelles industries. On peut se poser la question, conclut-il: ne devrait-on pas envisager la création d'une banque d'investissements qui serait contrôlée par l'Etat ?

CODE PÉNAL ET LOGEMENTS

Dans les divers, plusieurs questions ont été débattues. La révision du Code pénal doit être suivie attentivement, les textes proposés pouvant entraîner de graves conséquences pour les ouvriers qui décident un arrêt de travail ou, simplement, organisent des manifestations pour faire connaître leurs revendications.

Des études sont également entreprises afin que le personnel des grands magasins bénéficie tous d'une convention collective. Quant à l'assurance chômage, une résolution a été adoptée et elle sera envoyée à l'Union syndicale suisse et aux autorités fédérales, pour protester contre la baisse des cotisations.

Les jours fériés officiels, cinq dans notre canton alors qu'il est possible d'en accorder huit, feront l'objet d'une étude, pour que le 1er mai et le 1er août soient reconnus officiellement fériés.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Automobiliste blessé

Samedi à 17 h. 15, un automobiliste de la ville, M. Philippe Miauton, 21 ans, montait la rue de l'Ecluse. A la sortie du virage à droite situé à la hauteur de l'intersecion Ecluse-St-Nicolas-Petit-Pontarlier, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a dérapé sur la chaussée et a heurté de l'avant le mur sud du Restaurant du Reposoir. Blessé, M. Miauton a été transporté à l'Hôpital de la Providence. Dégâts importants.

Collision

Samedi à 18 h. 10, un automobiliste de Fleurier, M. M. I., circulait rue des Sablons en direction d'Hauterive. A l'intersecion avec le faubourg de la Gare, il ralentit au cédé-le-passage et en est reparti prématurément sans prendre immédiatement sa droite. Il est alors entré en collision avec l'auto conduite par Mme Danièle Perrenoud, d'Hauterive, qui circulait normalement faubourg de la Gare en direction du centre ville. Blessée, Mme Perrenoud a été transportée à l'Hôpital de la Providence. Dégâts matériels.

Tête-à-queue

Samedi à 14 h. 45, un automobiliste de Cortaillod, M. M. M., quittait son lieu de stationnement au nord de la rue des Saars, à proximité de l'immeuble No 87, avec l'intention de se diriger vers Saint-Blaise. Au cours de sa manœuvre, il a coupé la route à l'auto conduite par M. A. P., de la ville, qui circulait en direction est. Pour éviter une collision, il a freiné brusquement tout en donnant un coup de volant à gauche. Son véhicule a fait un demi tête-à-queue et a heurté l'auto conduite par M. R. H., de Cornaux, qui circulait normalement en sens inverse. A la suite de ce choc, deux voitures en stationnement ont encore été heurtées. Dégâts importants.

LE LANDERON

Priorité brûlée

Hier à 16 h. 55, un automobiliste de Neuchâtel, M. M. W., circulait dans le bourg du Landeron en direction sud. A la hauteur de la route d'Erlach, malgré le signal «cédez-le-passage», il n'a pas accordé la priorité à l'auto conduite par M. N. A., d'Erlach, qui circulait normalement sur la route d'Erlach en direction nord. Dégâts matériels.

La pénurie de logements à loyer modeste est surtout ressentie dans le bas du canton, le comité œuvrera pour la construction nouvelle de bâtiments HLM.

Enfin, le Cartel a proposé à ses membres de déposer deux «oui» dans les urnes les 28 et 29 novembre pour les votations fédérale et cantonale.

LA VOIX DE L'ETAT

Après la partie administrative, M. Jacques Béguin s'est déclaré heureux des

DISTRICT DE BOUDRY

ROCHFORT

Voiture sur le toit

Samedi à 10 h. 50, peu avant le carrefour de l'Engolieu, une automobiliste de Boudry, Mlle B. I., circulait en direction de Montmolin. Au lieu-dit Les Pommelots, à la sortie d'un virage à gauche, sa voiture a glissé sur la chaussée légèrement enneigée, puis, après avoir effectué un tête-à-queue, a traversé la route de droite à gauche pour finalement monter sur un talus et se renverser sur le toit. Dégâts importants.

PESEUX

Glissades sur du lait

Hier à 10 h. 50, un automobiliste de Cormondèche, M. F. Z., circulait Grand-Rue en direction de Neuchâtel. Place de la Fontaine, il a ralenti derrière l'auto conduite par M. A. M., qui s'était arrêtée au feu rouge. M. Z. glissa sur la chaussée recouverte de lait tombé d'un camion inconnu qui circulait dans la même direction et dont le conducteur ne s'est sans doute aperçu de rien. L'auto de M. Z. entra en collision avec l'arrière de l'auto de M. M. Dégâts matériels.

Puis, à 11 h. 25, un automobiliste d'Ecublens, M. J. P., à la hauteur de la gendarmerie, n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par M. D. B., de Cossonay-ville, qui s'était arrêté derrière un premier véhicule immobilisé devant un passage pour piétons. La voiture a glissé sur la route recouverte d'une fine pellicule de lait qu'un camion avait perdu 40 minutes auparavant. Dégâts.

Le chauffeur du camion dont le lait s'est répandu sur la chaussée est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Pesieux, tél. (038) 31 43 16.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

Voiture sur le flanc Deux blessées

Samedi vers 16 h., une automobiliste du Landeron, Mme Angela Robert, circulait RP 20 des Hauts-Geneveys à La Vue-des-Alpes. Dans le tronçon rectiligne, à trois cents cinquante mètres après le lieu-dit Le Fortin, elle a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route enneigée et son véhicule est monté sur le trottoir, puis a dévalé le talus sur sa droite pour finir par s'immobiliser sur le flanc droit entre deux arbres trente mètres en contre-bas. Blessées, Mme Robert et sa fille Françoise, 20 ans, ont été transportées à l'Hôpital de Landeyeux par l'ambulance du Val-de-Ruz. Le véhicule est détruit.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Amicale de la cp Id car IV/2 Samedi dernier, ils étaient une soixantaine de l'amicale de la cp Id car IV/2 à se retrouver à l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

Le président de l'amicale, le sergent Jacques Liengme, de Fontainemelon, souhaita la bienvenue à l'assemblée. La journée débuta comme il se doit par un hommage aux disparus et en leur mémoire, une minute de silence fut observée.

Après le repas, on entendit le Lt colonel Guy de Rougement, un des anciens commandants de la compagnie. Puis ce fut l'occasion unique de fraterniser entre les anciens de la mob 39-45 et tous ceux qui ont fait du service dans la compagnie jusqu'à ce jour. (m)

Suite des informations
neuchâtelaises ➔ 23

excellents et judicieux contacts qui existent entre le Cartel et le gouvernement, une collaboration qui doit être encore renforcée puisque les buts poursuivis sont les mêmes dans les deux camps: stabiliser une situation économique chancelante, développer, diversifier les industries, rendre un sain équilibre aux finances. Le conseiller d'Etat parla du budget proposé présentement au Grand Conseil, qui comprend des coupes impopulaires mais indispensables si l'on ne veut pas que la situation aille en empirant.

«Notre canton, dit-il, a déjà vécu des périodes difficiles, il a su les surmonter. La solidarité se justifie aujourd'hui plus que jamais, c'est grâce à elle que les buts poursuivis pourront être atteints.»

La ville de Boudry a offert un vin d'honneur à tous les participants qui ont également visité le Musée du vin et de la vigne avant de partager un repas.

RWS

Le Groupement des communes du Littoral neuchâtelois à l'heure du régionalisme

Le rôle joué par le Groupement des communes du Littoral neuchâtelois (GCL) devient de plus en plus important actuellement, où le régionalisme est à l'honneur, certains projets ne pouvant être réalisés qu'avec la collaboration de tous.

Sous la présidence de M. François Beljean, le GCL a tenu samedi une assemblée générale dans les locaux de l'Ecole secondaire de Colombier. L'assemblée principale est organisée au printemps, c'est donc un rapport intermédiaire d'activité qui a été présenté. Le comité a étudié les questions soulevées par des communes, certaines ont pu être résolues, d'autres ont été écartées, leur intérêt n'étant pas général.

Les membres du Groupement ont été appelés à établir un inventaire des besoins concernant l'aménagement de leur territoire, ainsi que leurs éventuelles revendications. Un groupe de travail les

étudiera puis un dialogue sera entamé avec l'Etat.

Le Service d'aide familiale est d'une utilité reconnue, mais il convient de le soutenir pour qu'il puisse poursuivre son activité. Une proposition est faite pour que les communes versent une contribution d'un franc par habitant pour ce service, le déficit enregistré étant ensuite pris en charge par l'Etat et par les communes selon un barème dépendant de l'utilisation des aides familiales. Une convention sera signée dans ce sens lorsque les législatifs auront donné leur accord.

L'ordre du jour ayant été rapidement épuisé, la parole a été donnée à M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN qui a parlé du rôle régional de cet office. Il a ensuite pris congé officiellement du GCL, puisque quittant son poste à la fin de l'année et présenté son successeur, M. Claude Delley.

RWS

Assises des gymnastes neuchâtelois à Couvet

La vieille dame à un tournant de son histoire

L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG) qui tenait samedi ses assises annuelles à Couvet entre dans sa 108e année. Comme sa grande sœur, la Société fédérale, la vieille dame qui se trouve à un tournant de son histoire connaît quelques ennuis de santé. Elle perd chaque année quelques poignées d'adhérents plus intéressés par le football, le hockey ou le tennis que par le travail aux engins ou l'école du corps. Rien de trop grave heureusement car «mémé» ACNG fait tout ce qu'elle peut pour retenir ses enfants en s'adaptant à l'évolution du sport en général. Et, dans certaines sections, les moniteurs ont bien compris qu'il fallait prendre un virage. En parlant le langage des jeunes gymnastes, ils sont en train de le négocier avec une certaine réussite.



Les gymnastes à un tournant de leur histoire.

Une assemblée de l'ACNG, c'est quelque chose d'important: près de deux cents délégués; trois bonnes heures de discussions, présentations des rapports, motions, communications et autres nominations. Autant dire que la grande salle de Couvet a été occupée samedi pendant toute la journée, ainsi qu'une bonne partie de la soirée durant laquelle un repas fut servi à quelque 150 convives.

PRENDRE UN VIRAGE

Présidées par le Fleurisan Fred Siegenthaler, ces assises ont permis aux anciens gymnastes de dire leur inquiétude. Les effectifs sont à la baisse; le contingent des Neuchâtelois à la fête de Genève n'était pas aussi important qu'on l'aurait souhaité. Et un participant de constater que si la statistique dénombre beaucoup de gymnastes dans le canton, ils sont moins nombreux, hélas, sur les terrains et dans les halles.

Le président, M. Fred Siegenthaler, constate aussi la diminution des effectifs depuis quelques années. Mais toutes les sociétés connaissent ce même phénomène. Autrefois, la gymnastique, la lutte, étaient les sports pratiqués en priorité. Depuis, le choix des disciplines sportives s'est très sensiblement étendu. Et, M. Siegenthaler de remarquer, avec lucidité, qu'actuellement les gens refusent la contrainte, la discipline de section. Ils préfèrent les sports individuels, ou, s'ils pratiquent la gymnastique pour leur bien-être, ne ressentent pas forcément la nécessité de concourir.

Pour le président cantonal, l'ACNG est en train de prendre un virage. Elle doit former de plus en plus de moniteurs ouverts à toutes sortes de disciplines.

Cela exige une bonne préparation, assurée au sein de l'association cantonale par le biais de cours (cinq chaque année) animés par des spécialistes. Le problème, c'est que certaines sections ne délèguent aucun moniteur à ces cours de formation...

VOLUMINEUX RAPPORT D'ACTIVITE

Une assemblée annuelle ne se conçoit pas sans la présentation de différents rapports d'activité. Heureusement, ils avaient été remis aux différentes sections avant la séance. Sinon, leur lecture aurait certainement pris deux ou trois heures.

Dans son rapport présidentiel, M. Siegenthaler relève l'excellente organisation du Championnat cantonal de gymnastique qui s'est déroulé à Neuchâtel (Amis-Gym). Il félicite également la section de Fontainemelon qui a mis sur pied à la perfection la Fête cantonale des jeunes gymnastes. Il cite d'autres fêtes de district parfaitement réussies: à Couvet, à Neuchâtel, à Savagnier, au Locle. Sans oublier la Fête cantonale des artistiques à La Chaux-de-Fonds. Il rend hommage encore à la SFG des Geneveys-sur-Coffrane qui a fêté ses 75 ans d'existence, de même qu'aux sections de Saint-Aubin



Le comité, présidé par M. Fred Siegenthaler. (photo Impar-Charrère)

(Helvetia) et de La Chaux-de-Fonds (Abeille) qui viennent de commémorer leur centenaire.

ESTAFETTE DU 150e

L'an prochain, la Société de gymnastique fédérale fêtera son 150e anniversaire. La commission technique fédérale a programmé pour l'occasion 18 manifestations importantes qui vont se dérouler dans différentes parties du pays. Elles seront reliées entre elles par un symbole - un drapeau avec l'emblème du 150e - transporté d'un lieu à un autre par les membres des sections placées sur le parcours qui suivra le fanion. En tout, près de 10.000 gymnastes porteront ce drapeau sur des milliers de kilomètres à travers tous les cantons et durant onze mois. En ce qui concerne Neuchâtel, l'emblème sera remis à Chevroux le 18 septembre 1982 et transporté le même jour à Macolin, en passant par Cortaillod, Boudry, Neuchâtel, La Neuveville et Nods.

DIMINUTION DES EFFECTIFS

Du rapport de la Commission technique, il ressort, notamment que les effectifs sont à la baisse. Des 1101 membres «travaillant» en 1980, il n'en reste plus que 992 cette année. Par contre, le nombre des sections a augmenté; l'ACNG en compte maintenant 52, au lieu de 51. De leur côté, les responsables des jeunes gymnastes constatent que les effectifs n'évoluent que très peu: 38 sections réunissant 1100 jeunes. Quant aux gymnastes à l'artistique, ils enregistrent une augmentation de quatre personnes, ainsi que les excellentes performances de Christian Wicky et Jean-Pierre Jaquet. Enfin, les effectifs de l'Association cantonale des lutteurs et gymnastes-lutteurs passent de 232 à 240 membres. Comme les années précédentes, les lutteurs ont déployé une grande activité, tant en lutte libre qu'en lutte suisse.

Voici, très brièvement résumée, l'activité de l'ACNG telle qu'elle a été présentée samedi dernier à Couvet devant 181 délégués et deux représentants de la gymnastique féminine, Mmes Marlies Wunderlin et Myriam Hirschy.

A noter, enfin, que Cernier organisera l'an prochain le Championnat cantonal de gymnastique de section. En 1983, Cornaux se chargera de la Fête cantonale des jeunes gymnastes et Les Geneveys-sur-Coffrane mettront sur pied la Fête cantonale de gymnastique la même année. (jic)

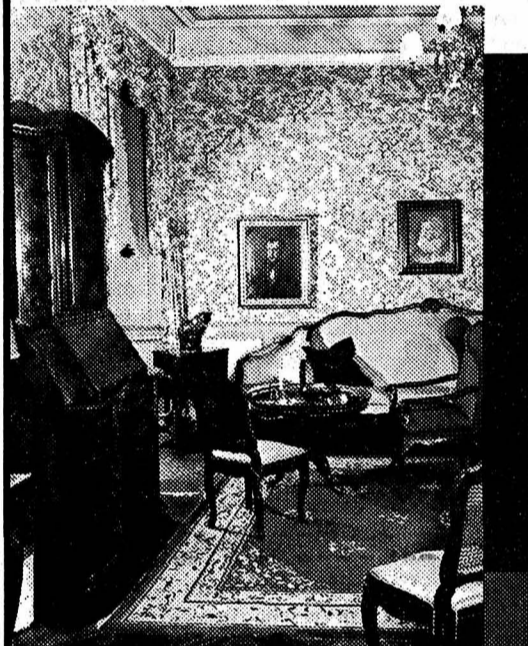
JEZLER

ARGENT MASSIF

présente son exposition
**«Savoir vivre avec
 Jezler argent massif»**

dans les vitrines de la
Société de Banque Suisse
 Av. Léopold-Robert 16-18

et dans le magasin de
Mayer-Stehlin
 Av. Léopold-Robert 57



... idées de cadeaux
 précieux et durables!



En vente chez le concessionnaire officiel:

Mayer Stehlin

57, av. Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds

26639

MATÉRIEL DE SKI LE TROC

de la rue du Parc 19

SERA OUVERT spécialement
LES SAMEDIS 14 et 21
novembre 1981 de 9 à 12 h.
 pour réception skis, souliers, bâtons,
 etc. pour la saison d'hiver 81-82

Venons éventuellement chercher à
 domicile, tél. le soir (039) 23 59 90
 27330

J'ACHÈTE N'IMPORTE QUOI !

Lots, fins de séries, faillites, etc.

Petites et grandes quantités.
 J'ai plusieurs magasins dans différen-
 tes localités. Je cherche à y adjoindre
 distributions, dépôts, représentations,
 collaborations tous genres.

Tél. le soir (039) 23 64 10 ou écrire
 à case postale 782
 2300 La Chaux-de-Fonds 91-31081

TEMPLE SAINT-JEAN

Mercredi 18 novembre 1981 à 20 h. 15

CONFÉRENCE PUBLIQUE

JEAN-MARIE NUSSBAUM

journaliste chaux-de-fonnier, raconte ses rencontres

**Ceux-là ont découvert La Chaux-de-Fonds et en
 général l'ont aimée :**

Karl Barth	Jules Romain
Jean-Paul Sartre	André Maurois
Hubert Beuve-Méry	Herbert Marcuse
Mendès France	De Lattre de Tassigny
Arthur Rubinstein	Le Corbusier
Jacques Soustelle	Henri Guillemin
Raymond Queneau	Edgar Faure
Claude Roy	et combien d'autres

Une aubaine pour le public chaux-de-fonnier !

28414

Réparations de machines à laver

33 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les ser-
 vices de graissage et d'entretien général
 de machines à laver de toutes marques à
 la maison spécialisée

René TANNER

Neuchâtel

Portes-Rouges 149
 Téléphone (038) 25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à
 votre disposition. 28-332

AUGMENTEZ VOS REVENUS

par une activité accessoire indé-
 pendante.
 Documentation contre enveloppe
 timbrée à
AGIMPEX (04) BP 270, 1860 Aigle.
 83-1806

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres,
 réveils et pendules en tous genres.
 Service à domicile, sur demande.
 Horlogerie, Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou
 22 12 88 21200

Erreur!
**Il existe réellement une
 machine combinant lavage
 et séchage, offrant les
 performances
 de 2 machines séparées!**



**Machine de lavage/séchage
 Thermo WTK 1000 electronic**

1. machine à laver à hautes perfor-
 mances • 4,5 kg de linge • essorage
 1100 t/min. 2. séchoir électronique •
 avec touches Sensor • turbosoufflante
 inédite, brevetée • temps de séchage
 remarquablement courts.

Notre prix net

Fr. 2 500.—

Fornachon & Cie

Rue du Marché 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/22 23 26

D 06-176537

SERVICE DE DÉSINFECTION

DÉRATISATION - DÉSINSECTISATION

détruit rats, cafards, insectes, vermine de tout genre
 par spécialiste, vous garantit un travail efficace et de
 qualité !

Attestation de l'Office fédéral de la santé publique,
 autorisations cantonales.

Service de désinfection Gilbert Kneuss
 Route de Tramelan 39 - 2710 Tavannes
 Téléphone (032) 91 23 62 - Soir 91 40 44

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

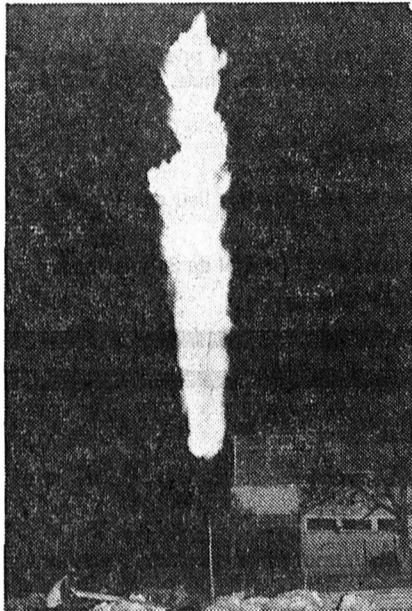
Après des mois de travaux intensifs dans Saint-Imier Le gaz naturel est arrivé sur le coup de 19 heures

L'événement s'est déroulé en petit comité vers 19 heures à proximité de l'ancienne usine à gaz de Saint-Imier. Arrivant de La Chaux-de-Fonds, le gaz naturel a surgi brusquement au-dessus de la torchère. Une flamme d'une dizaine de mètres s'est formée dans le ciel étoilé du Haut-Vallon. Les responsables ont ainsi tenu leur pari. Après plus de cinq mois de travaux intensifs, Saint-Imier est aujourd'hui doté du gaz naturel, diversifiant ainsi sa production d'énergie. En date du 3 février dernier, le corps électoral de Saint-Imier avait accepté le coût de l'opération fixé à quelque trois millions de francs.

Durant la semaine à venir, les 558 abonnés au gaz recevront la visite de spécialistes pour le réglage de leurs appareils. Les responsables ont cependant déjà pris des mesures. L'échange des anciennes cuisinières, d'appareils démodés ne pouvant plus être reconvertis au gaz naturel s'est effectué durant ces dernière

semaines. Les travaux de conversion débuteront aujourd'hui dans les quartiers de la route de Mont-Soleil, Fourchaux, Alouette, Fleurs, Société, Pierre-Alin, Baptiste-Savoie, et le Centre professionnel à Renan.

Saint-Imier a vécu dans le calme, cette nuit, la purge des différentes conduites. Des opérations spectaculaires se sont déroulées à vingt-trois endroits, simultanément dès 22 h. 30. Le gaz de craquage s'est vu chasser du réseau par le gaz naturel. Les torchères aménagées aux quatre coins de la cité d'Erguel ont permis de brûler l'ancien gaz. De belles flammes bleues ont annoncé l'arrivée du gaz naturel aux extrémités après un laps de temps variant entre une heure et quatre heures.



La flamme de gaz naturel sortant de la torchère située près de l'ancienne usine à gaz a impressionné les habitants du quartier et les observateurs. (Impar-Ig)

Les services techniques de la municipalité et les spécialistes de l'introduction du gaz naturel ont organisé un service de sécurité destiné à prévenir les éventuels accidents et rassurer la population. Une trentaine de personnes (des sapeurs essentiellement) sans compter la police, se sont chargées cette mission durant une bonne partie de la nuit.

Laurent GUYOT



Portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier L'affluence des grands jours

La tradition est bien établie. Chaque année, l'Ecole jurassienne de Saint-Imier convie les familles des apprentis et étudiants, jeunes filles et jeunes gens intéressés ainsi que la population de Saint-Imier et environs à des portes ouvertes. Samedi, un public nombreux et intéressé a parcouru les ateliers des écoles de métiers et les classes de l'Ecole technique supérieure (ETS). Les plus assidus ont découvert les laboratoires installés à la rue de la Clé pour le secteur électronique.

Comme d'habitude, jeunes et moins jeunes ont pu confectionner une pièce dans les différents départements des écoles des métiers et s'amuser avec les terminaux des ordinateurs.

Les visiteurs ont pu se renseigner sur les apprentissages proposés par l'Ecole et sur les études d'ingénieur ETS possibles dans l'établissement imérien. Les prochaines sessions d'exams se dérouleront le 25 janvier 1982 (admission à l'ETS) et le 5 février 1982 (admission pour les apprentissages). (lg)

Générosité des Tramelots pour le tiers monde



C'est pour la troisième fois à la Maison de paroisse qu'était mis sur pied le thé-vente de la paroisse réformée en faveur du tiers monde. Une reconfortante générosité aura à nouveau été marquée par de nombreuses personnes qui, en participant à cette vente, apportent du même coup leur soutien aux plus déshérités.

Toutes les halles de la Maison de paroisse ont bien sûr été utilisées et selon la tradition un grand nombre de stands des plus variés étaient proposés: de la vente d'oranges et bricolages, des livres anciens, les fameuses pâtisseries maison ou pop corn que chacun appréciait.

Les organisateurs auront dû ouvrir la salle du bas pour accueillir tous ceux qui désiraient se restaurer et déguster quelques gourmandises. Il faut relever que la vente des missions attire toujours de nombreuses personnes non seulement de Tramelan mais de toute la région.

Si cette vente a connu un tel succès il y a lieu d'y associer toutes celles et tous

ceux qui collaborent à son organisation mais également les personnes qui permettent de garnir généreusement les différents bancs. (texte et photo vu)

cela va
se passer

Mercredi 18 novembre, à 15 h., 18 h. et 20 h. 30, dans les locaux du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, les amateurs de films comiques auront l'occasion de venir s'amuser. En effet, la dernière folie de Mel Brooks, le film «Silent Movie», leur sera présenté. Un hommage aux grands du cinéma muet, au septième art, un véritable feu d'artifice pour lequel Mel Brooks s'est surpassé. Un film réservé à tous les âges du rire. (cd)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Congrès du Parti socialiste jurassien Pour une politique plus dynamique

Les socialistes jurassiens sont parés. Le congrès d'automne, tenu samedi à Delémont, leur a permis de se donner les moyens de leurs ambitions. Avec une politique plus dynamique. Le Parti socialiste jurassien (psj) est décidé à «casser la baraque» lors des échéances électorales de l'année prochaine (Gouvernement + Parlement). Son objectif principal, «devenir le deuxième parti politique du canton du Jura», a plané tout au long des discussions portant sur la révision des statuts. Les restructurations proposées se sont pourtant heurtées aux oppositions farouches de petites sections défavorisées.

Mis à part l'avenir, le congrès s'est penché sur des problèmes actuels. Le psj a décidé de proposer un double oui pour les votations fédérale et cantonale du 29 novembre prochain. Deux résolutions se sont chargées de stigmatiser l'attitude des grandes banques dans la hausse du taux hypothécaire et d'inviter le Gouvernement jurassien à se montrer solidaire des autorités bâloises contre la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Enfin, relevons que M. Jean-Marie Miserez de Saignelégier a conservé la présidence du Parti socialiste jurassien lors des élections statutaires.

Quelque quatre vingts militants seulement ont assisté, samedi après-midi, au congrès d'automne du Parti socialiste jurassien (psj). Dans la vétuste salle de gymnastique de Delémont, M. Michel Sauvain de Delémont s'est chargé de conduire les délibérations.

MOINS DE LOURDEUR

Durant plus de deux heures, le congrès du psj s'est attaché à rendre moins lourds les organes exécutifs du parti à savoir le comité central et le bureau exécutif. Les statuts n'ont donc pas subi qu'une toilette rédactionnelle bien que datant de 1977 seulement.

Les modifications adoptées devraient rendre plus dynamique le psj selon son secrétaire général, M. Pierre-Alain Gentil. Ainsi le comité central perdra une

COURGENAY

Auto contre un mur Trois blessés

Hier vers 1 h. 15, un automobiliste roulant en direction de Porrentruy a perdu le contrôle de son véhicule dans un virage et à la suite d'une vitesse excessive. La voiture a heurté une glissière de sécurité et a terminé sa course folle sur la gauche de la chaussée, contre un mur. Trois blessés ont été retirés du véhicule endommagé. Deux personnes sont sérieusement touchées. Une de celles-ci a d'ailleurs dû, vu la gravité de son état, être transportée par hélicoptère dans un centre hospitalier bâlois. Les dégâts se montent à 10.000 fr. (rs)

vingtaine de membres. Une trentaine de personnes le composeront contre cinquante-cinq jusqu'ici. Le bureau exécutif a également subi une importante compression de son exécutif (de seize à quatre). Le comité central constituera un organe de réflexion essentiel. Le congrès, pour sa part, trouvera un pouvoir de décision renforcé.

Dans les innovations, relevons la mention de collaboration avec les syndicats chargés de la défense des salariés. Ces derniers sont invités à militer expressément dans les organisations syndicales.

FRANC-MONTAGNARD RÉÉLU

Les réélections statutaires n'ont pas donné lieu à des surprises. Les militants se sont entendus pour observer une représentation équitable des régions.

Elu récemment président du psj, M. Jean-Marie Miserez de Saignelégier a conservé ses fonctions. Mme Anne-Lise Montavon de Delémont et M. Daniel Balmer de Courtedoux seront les nouveaux vice-présidents. M. Pierre-Alain Gentil de Delémont et Jacques Simon resteront respectivement secrétaire général et caissier. Le député delémontain, M. Gabriel Nussbaumer s'est vu nommer nouveau président du congrès.

Au chapitre des autres décisions, les militants se sont montrés assez divisés. Contre l'avis du comité central (quarante-cinq oui contre vingt et un non), le congrès socialiste a décidé de soutenir le régime financier fédéral. Le crédit en faveur de l'assainissement et de l'agrandissement de l'Hôpital régional de Delémont a passé à l'unanimité le cap des militants.

Enfin deux résolutions ont été adoptées. La première s'élève contre la politique des grandes banques dans la hausse du taux hypothécaire. Quant à la seconde, elle dénonce la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Les socialistes jurassiens invitent, à ce sujet, le Gouvernement jurassien à se montrer solidaire des autorités bâloises.

Laurent GUYOT

SAINNELÉGIER

Décès de Me Marc Jobin

Me Marc Jobin, avocat et notaire à Saignelégier, ancien député démocrate-chrétien au Grand Conseil bernois, est décédé durant le week-end, à l'âge de 71 ans. Nous reviendrons sur la carrière du disparu dans une prochaine édition. (y)

Une femme secrétaire fédérative

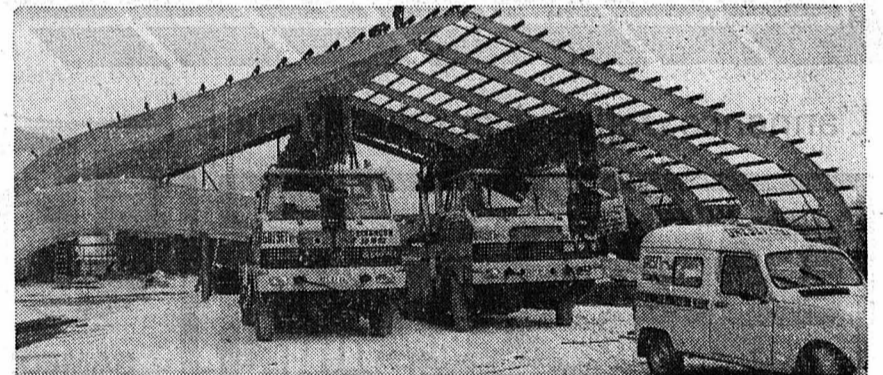
La première femme élue au poste d'administratrice d'une section de la FTMH entrera en fonction le 1er février de l'année prochaine. L'élection de Mme Cosette Laissue-Chopard à la section des Franches-Montagnes a en effet été ratifiée par le comité fédératif, comme l'annonce un communiqué publié vendredi à Berne par la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie.

Agée de 39 ans, mariée et mère de trois enfants, Mme Laissue s'occupera de la nouvelle section des Franches-Montagnes, dont le siège est à Saignelégier. De formation commerciale, l'élue a travaillé de nombreuses années dans des entreprises de l'industrie horlogère de la région, où elle s'est toujours engagée pour le syndicalisme. (ats)

Carnet de deuil

LES BREULEUX. - Samedi matin, la population apprenait avec consternation le décès de M. Paul Baume, âgé de 18 ans. Cadet des cinq garçons de M. Raymond Baume, agriculteur, il a accompli sa scolarité aux Breuleux. Il participait activement aux travaux de la ferme et était engagé à temps partiel comme cantonnier communal et son travail était très apprécié. De caractère gai et enjoué, il laissera le meilleur souvenir dans son entourage qui bénéficiait de sa grande servabilité. (pl)

A La Balastière près de Delémont Un nouveau centre de tennis en construction



Les deux promoteurs de «La Croisée SA», MM. Guy Chariatte et Michel Maître, respectivement de Courroux et de Belprahon, sont en passe de gagner un pari qui, au départ, paraissait des plus intenses. En l'espace de trois mois, grâce à leur initiative, un centre de tennis abritant six courts et des locaux annexes, devrait sortir de terre.

Les responsables espèrent inaugurer leurs nouvelles installations le 26 décembre déjà alors que les travaux ont été entamés à la mi-septembre. C'est un tournoi de tennis qui marque le début du fonctionnement de cette nouvelle infrastructure sportive de la capitale jurassienne située à La Balastière en direction de Courrendlin. Actuellement, une entreprise spécialisée est en train de procéder à la pose d'une imposante charpente. Les immenses pièces de bois sont complétées au sol de poutres intermédiaires. Par la suite, à raison de deux éléments, deux camions hissent ces impressionnantes poutres au faîte de la future halle (12 mètres). Puis, l'assemblage est effectué par deux hommes.

CORNOL

Début d'incendie

Samedi vers 17 h. 15, un début d'incendie a éclaté dans une ancienne maison du village. Un mécanicien qui travaillait sur une voiture située sous un avant-toit a vu celle-ci prendre feu.

Grâce à l'intervention rapide de voisins, le véhicule en feu put être tiré en plein air au moyen d'un câble et d'un tracteur, et le sinistre éteint grâce à une lance à incendie et d'extincteurs. Le pire a été évité. (kr)

Dès lundi, ce chantier de La Balastière ressemblera à une ruche. Quelque quarante personnes travailleront d'arrache-pied pour tenir les délais imposés. Cet effectif pourrait être d'ailleurs doublé par la suite. Quant au fond de la halle, il sera d'abord goudronné et enfin, recouvert d'une matière devant permettre la pratique du tennis dans des conditions idéales.

Le Centre de La Balastière avec ses six courts viendra se classer parmi les dix installations de ce genre parmi les plus importantes de la Suisse. D'autre part, elles permettront la mise sur pied de compétitions de haut niveau.

Les réservations vont bon train, par le truchement des abonnements seulement, le taux d'occupation sera de l'ordre de 70 pour cent. De surcroît, plusieurs clubs viendront préparer leur saison 1982 dans le centre delémontain. Quant au tournoi inaugural de Noël, il rassemblera quelque deux cents joueurs.

Selon les promoteurs delémontains, leur initiative provoquera une augmentation des joueurs de tennis dans la région de la capitale. Ils estiment celle-ci de l'ordre de 20 pour cent. De surcroît, les prix pratiqués - les plus bas de Suisse, tiennent à affirmer MM. Maître et Chariatte - vont dans le sens de la démocratisation du tennis.

S'agissant de la partie administrative, le Centre de La Balastière occupera cinq personnes à plein temps. L'enseignement du tennis sera assuré par les frères Michel et Gérard Jeandupeux. Ce dernier s'occupera également de la gérance de ces vastes installations. Précisons encore que ce centre sera encore complété par un restaurant. (rs)

Pensez-vous cadeaux?
Voyez Mayer-Stehlin

12490

Mayer Stehlin
 AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57
 HORLOGERIE - BIJOUTERIE - LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

frappeur à chaud qualifié
 régulier et sérieux

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de prendre rendez-vous par téléphone au (039) 22 44 48.

Vve R. Bourquin et Fils, Musée 8
 2300 La Chaux-de-Fonds. 28090

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
 Faculté des lettres
 Aula

A l'occasion du centenaire de la naissance de

GUY DE POURTALÈS

deux conférences seront données le

jeudi 19 novembre
 à 20 h. 15
 à l'aula de l'Université

M. Georges ANEX:
GUY DE POURTALÈS ET «LA PÊCHE MIRACULEUSE»

M. Jean-Pierre CHUARD:
GUY DE POURTALÈS ET NEUCHÂTEL

Entrée libre

Le doyen: André Gendre 87

AVIS MORTUAIRES

LES BREULEUX † Seigneur, que ta volonté soit faite.

DIEU dans son Amour infini, a rappelé à Lui son fidèle serviteur

Paul BAUME
 dit Popol

décédé accidentellement dans sa 19e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Son papa et sa maman:
 Raymond et Jeanne Baume-Véya;

Ses frères:
 Henri et Elisabeth et leurs filles Christine et Fabienne,
 Jean-Marc et sa fiancée Patricia,
 Charles;
 Adrien;

Les enfants et petits-enfants de feu Marc Baume-Baume;
 Les enfants et petits-enfants de feu Charles Véya-Frésard,

ainsi que les familles parentes et amies, vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, filleul, cousin et ami, le repos et la lumière éternels.

LES BREULEUX, le 14 novembre 1981.

La messe d'enterrement et le dernier adieu auront lieu aux Breuleux, lundi 16 novembre, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 90317

Association suisse des paralysés ASP

Village d'enfants Pestalozzi

Ramassage de vêtements et de tissus usagés

Nous vous remercions de votre don.

Jeudi 19 novembre 1981
 Couvet, Les Planes, La Presta, Les Ruillères, Plancemont, Les Sagnettes, Boveresse, Môtiers, Fleurier, Saint-Sulpice, Buttes, Mont-de-Buttes, La Côte-aux-Fées, Les Places, Bôles-du-Temple, Saint-Olivier, Les Bourquin, Bolles-de-Vent, Les Jeannets (Grands et Petits), Les Verrières, Cernets, Meudon, Mont-des-Verrières, Grosse-Ronde, Les Bayards, Les Places, Les Prises, Les Parcs, Le Brouillet, Les Michel, Bémont, Le Jordan, Les Taillères, La Brévine, Sur-le-Gez, Maix-Lidor, La Châtagnie, Maix-Bailod, Le Cachot, La Chaux-du-Milieu, La Clef-d'Or, Le Quartier, Le Cerneux-Péquignot, Maix-Rochat, Bétod, Le Prévoux, Le Col-des-Roches, Les Calame, Les Frêtes, Les Brenets, Les Recrettes, Les Pargots, Le Locle, La Jaluse, Les Replattes, Le Locle 1, Le Crêt-du-Locle, La Sagne, Plamboz, La Sagne-Eglise, Le Crêt, Miéville, Les Cœudres, La Corbatière, Petit-Martel, Les Ponts-de-Martel, Les Petits-Ponts, Brot-Dessus, Martel-Dernier.

Vendredi 20 novembre 1981
 La Chaux-de-Fonds, Le Reymond, Les Convers, Les Bulles, La Sombaille, Grandes-Crosettes, Le Valanvron, Les Joux-Derrière, Les Planchettes, Les Plaines, Le Dazenet. 51-93300

Veuillez s.v.p. déposer le sac avant 08.30 sur le trottoir ou sur le bord de la route. Vous trouverez toutes les indications nécessaires, aussi pour des sacs non ramassés, sur le sac de ramassage.

CORDONNERIE DES FORGES
 Chs-Naine 7 - Tél. 039/26 56 30

Réparations pour tous genres de chaussures, caoutchouc, cuir, antidérapant

Vente de chaussures avec supports plantaires incorporés.

Se recommande: Ph. Lizzio 21580

LES ROCHETTES
 Fermé le lundi 18216

COLOMBIER †

Madame Henri Vermot;
 Monsieur et Madame Alexander Johnson-Vermot et leurs enfants Alexandra et David, à Colombier;
 Monsieur et Madame Jacques Vermot et leurs enfants Vanessa et Sabrina, à Neuchâtel;
 Madame Yvonne Clerc, à Bôle;
 Monsieur et Madame Maurice Willemin, à Bienne;
 Monsieur et Madame Charles-Henri Moréau, au Locle;
 Monsieur et Madame Arnold Haenggeli, à Fribourg,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri VERMOT

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection.

2013 COLOMBIER, le 13 novembre 1981.
 (Traversière 11).

La messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de Neuchâtel, mercredi 18 novembre, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Beauregard.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 90322

Chasse-neige automoteurs.

JOHN DEERE

Modèles de 3 à 20 CV

dès **Fr. 1350.-**
 vente et démonstration

MECANIQUE centro

J. KNUTTI - Neuchâtel
 Saars 16, entrée bord du Lac, route des Falaises 28-320

TÉL. 038/24 34 65
 ouvert toute la journée

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

SAMEDI 21 NOVEMBRE à 20 h. 30

GALA DE DANSE

Le Ballet contemporain de Karmen Larumbe DE BRUXELLES

Au programme:
 Perception de BACH, Chants de STOCKHAUSEN, Tango de PIAZZOLLA, Estudio SEMPRUN,

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53. 28369

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE D'HORLOGERIE SCHILD SA À LA CHAUX-DE-FONDS

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri VERMOT
 leur administrateur délégué. 63425

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FABRIQUE D'HORLOGERIE SCHILD SA À LA CHAUX-DE-FONDS

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri VERMOT
 son ami et administrateur. 63424

Fust spécialiste pour électro-ménager

Lave-vaisselle Bosch R 400

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

- 12 couverts
- Adoucisseur incorporé
- Cuve en acier inox

Location Fr. 55.-/ms

cuisines Fust

Fr. 990.-

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
 Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales 05-2569

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

L'ENTREPRISE FACOMA SA À LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri VERMOT
 son administrateur. 63423

AVIS MORTUAIRES

SAVAGNIER

Monsieur Jean-David Matthey, ses enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame Jean-Robert Matthey, à La Chaux-de-Fonds:
Monsieur Yvan Matthey et son amie Mademoiselle Nicole Matile,
Mademoiselle Fabienne Matthey,
Monsieur Fernand Matthey;
Monsieur et Madame André Girard, leurs enfants et petits-enfants:
Madame et Monsieur Arnold Cosandier et leurs enfants,
Monsieur et Madame José Girard et leurs enfants,
Madame et Monsieur Jean-Michel Béguelin et leur fille, à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Laurent Girard et leur fille, à Cernier;
Les enfants et petits-enfants de feu Samuel Matthey;
Madame et Monsieur Pierre Wenger, à Saules, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jean-David MATTHEY
née Marceline GIRARD

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, dans sa 77e année.

2065 SAVAGNIER, le 15 novembre 1981.

Maintenant, l'Eternel mon Dieu
m'a donné le repos.

I Rois 5, 4.

La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 18 novembre.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeeyux.

Veuillez penser à l'Hôpital de Landeeyux, ccp 20 - 334.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

90321

LE LOCLE



Repose en paix.

La famille de

Monsieur
Igino GARRONE

a le grand chagrin de faire part de son décès survenu à l'âge de 60 ans.

LE LOCLE, le 14 novembre 1981.

R.I.P.

Une messe sera célébrée lundi 16 novembre, à 19 h. 30, en l'Eglise paroissiale du Locle.

L'inhumation aura lieu mercredi 18 novembre, à Molare (Italie).

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Billodes 65, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

90319

LA MUSIQUE MILITAIRE DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Igino GARRONE

porte-drapeau de notre société depuis onze ans.

Elle gardera de ce membre fidèle le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

90318

Très touchées par l'hommage rendu à leur cher disparu

Monsieur
Fausto RIZZOLI

son épouse, ainsi que les familles parentes et alliées, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages, qui leur ont apporté un précieux réconfort.

28398

La famille de

Madame
Eglantine GLASSON

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

28520

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Les Borel, les Perrinjaquet, les Miéville et les autres...

Raconter l'histoire des gens sans histoire

La généalogie, c'est la science qui a pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des familles. Travail épuisant, mais combien passionnant que mène avec énergie un Chaux-de-Fonnier originaire de Couvet, M. Pierre-Arnold Borel. Il est fort connu dans les Montagnes du moment qu'il occupe la fonction de conservateur au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds. Et cet historien infatigable s'est pris au jeu de l'étude généalogique. Il a voulu connaître ses origines. Ce qui nous vaut quatre volumes intitulés «*Livre de raison et chronique familiale*» édités par l'auteur lui-même, dont le dernier en date sorti récemment de presse est consacré à la famille Miéville.

Dans la préface de l'un de ces volumes, M. Eric-André Klausner, conservateur du Musée régional du Val-de-Travers, dit de M. Pierre-Arnold Borel qu'en généalogiste passionné il a ressuscité des centaines d'êtres humains, pour la plupart des oubliés de la grande histoire, mais qui, tous, ont fait la vie de nos villages, de nos vallées et de nos montagnes depuis le 18e siècle. Sans eux, les monarchies, les généraux, les inventeurs, les conquistadors et autres héros seraient restés dans l'ombre. Il fallait écrire un jour leur histoire.

Ecrire leur histoire, justement, cela sous-entend se plonger dans les archives de l'Etat, les registres des églises, les correspondances privées, etc. Pour certains ancêtres, Pierre-Arnold Borel est remonté jusqu'à Charlemagne. A raison de quatre générations par siècle, le voyage dans le passé s'effectue à grande allure: 80 couples entre nous et Jésus-Christ...

Certes, Pierre-Arnold Borel parle

avant tout de sa famille. Mais les Miéville (son dernier ouvrage), les Gertsch, les Perrinjaquet et bien d'autres, parentes ou alliées, y trouveront aussi leur compte. Que ce soit les Bourquin, les Aubert, les Chiffelle, les Béguin, les Clerc, les Amyet, les Humbert, les Dubois, les Magnin, les Marquis, etc...

Le dernier volume, consacré aux Miéville de Colombier, et les trois précédents sont richement illustrés de documents anciens (photographies, reproductions, actes notariés, gravures, etc). Ils racontent avec un foule de détails l'histoire de ces gens obscurs qui n'entreront jamais dans les manuels scolaires mais dont l'action a modelé le destin d'une région toute entière, aussi sûrement que les bouleversements politiques de ces derniers siècles. A ce propos, Jean Guhenno, de l'Académie française, a écrit cette très belle phrase.

«J'ai souvent pensé que la plus grande et la plus émouvante histoire serait l'histoire des hommes sans histoire, mais elle est impossible à écrire. Ils sont passés comme des troupeaux d'ombres sur les chemins de la terre, et l'on y chercherait en vain la trace de leurs pas.»

Conducteur blessé

Samedi à 11 h. 45, un automobiliste de Couvet, M. Marius Barras, 33 ans, circulait sur la route principale de la gare des Bayards en direction des Verrières. A un moment donné, suite à une vitesse inadaptée aux conditions de la route enneigée, il a perdu le contrôle de son véhicule, qui a traversé la chaussée pour ensuite dévaler le talus. Blessé, M. Barras a été transporté à l'Hôpital de Fleurier. Le véhicule est détruit.

Décès au Val-de-Travers

Le 13 novembre, Mme Cécile Perrenoud, 72 ans, à Fleurier.

LES BAYARDS

Collision frontale

Samedi à 10 h. 15, un automobiliste de Cressier, M. R. R., circulait sur la route principale de Saint-Sulpice aux Verrières. Au lieu-dit Le Petit-Saint-Bernard, son véhicule a glissé sur la route recouverte de neige mouillée. Il a été déporté sur la partie gauche et est entré en collision avec l'auto conduite par M. M. L., de Fleurier, qui arrivait normalement en sens inverse. Légèrement blessé, l'épouse du conducteur M. L., a consulté un médecin. Dégâts importants.

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Dieu est amour.
I Jean 4, v. 16.

Madame Gabrielle Sandoz-Favre:

Monsieur Willy Sandoz, à Genève,
Monsieur Michel Sandoz, à Crans-près-Céligny,
Mademoiselle Claudine Meige;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Sandoz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Favre, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Gédéon SANDOZ

leur très cher et bien-aimé époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 73e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 15 novembre 1981.

En Dieu, mon âme repose paisiblement
De Lui seul vient mon Salut.

Ps. 62, v. 2.

Le culte sera célébré mardi 17 novembre, à 14 h. 30, à la Maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: H.-Grandjean 7, 2400 Le Locle.

Veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23 - 1333.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

90320

LES CONTEMPORAINS 1921
du district du Locle

ont le triste devoir de faire part du décès de leur ami

Monsieur
Igino GARRONE

membre de l'amicale.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

63419

LES CONTEMPORAINS 1909
du district du Locle

ont le pénible devoir de faire part du décès de

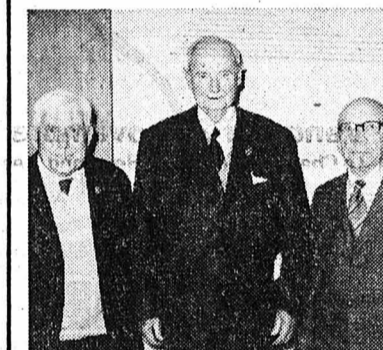
Monsieur
Gédéon SANDOZ

membre du groupement

Ils garderont de cet ami le meilleur des souvenirs.

63422

bravo à



... MM. Charles Fuchs, de Pesoux, Hermann Minder, de Neuchâtel et Gottlieb Maurer, du Locle (de gauche à droite sur la photo), tous nés en 1895, gymnastes, vétérans fédéraux, qui participaient samedi dernier à Couvet à l'Assemblée de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique. Ils ont été félicités par le président Fred Siegenthaler pour leur longue fidélité.

... MM. André Jeanneret, Gustave Rolle, Ernest Peter et Serge Guenot, nommés vétérans cantonaux de l'ACNG durant la même assemblée.

... MM. André Favre, La Chaux-de-Fonds, Pierre-André Huguenin, Saint-Aubin; Frédéric Kubler, Travers; Jean Marina, Dombresson, accueillis parmi les membres honoraires de l'ACNG.

... M. André Sieber, préfet des Montagnes, nommé membre d'honneur de cette même association.

... MM. Marcel Rentsch et Roland Dubois qui entrent au comité cantonal de l'ACNG, ainsi qu'à Mme François Rochat et M. Pierre-André Ruch qui en font de même, mais au comité technique. (jje)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel Déruens, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Déruens, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Jean Esuyer, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Jura. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Roland Maire, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral. - André Willener, Sports.

Stagiaires:
Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

des patinoire
mélèzes

LANGENTHAL

Mardi 17 novembre 1981, à 20 h.
Une «belle» qui devrait tourner à l'avantage de La Chaux-de-Fonds



LA CHAUX-DE-FONDS

- 20 Hirt
- 1 Nagel
- 2 Amez-Droz
- 3 Sgualdo
- 4 Böni R.
- 6 Cattaruzza
- 8 Gobat
- 18 Bauer
- 5 Tschanz
- 7 Neininger
- 11 Yerli
- 12 Leuenberger
- 13 Mouche
- 14 Dubois G.
- 15 Willimann
- 16 Houriet
- 17 Trottier
- 19 Haas
- 23 Dubois J.-B.
- 21 Sigouin
- 9 Böni E.
- 10 Marti
- 22 Volejnicek

LANGENTHAL

- 1 Chéhab
- 25 Castri
- 2 Rieder
- 4 Wyss
- 5 Meier H.
- 7 Snell
- 12 Zubler
- 15 Salzmann
- 8 Hidber
- 9 Hugi
- 10 Läderach
- 11 Oddleifson
- 14 Hutmacher
- 16 Born
- 17 Schneeberger
- 18 Peverelli
- 19 Sägesser
- 20 Meier T.
- 21 Dähler
- 22 Pfister
- 23 Ammann
- 24 Frankhauser

PUCK-CLUB

La carte No 301 gagne un bon d'une valeur de Fr. 50.- auprès de Sgualdo-Sports, Sporting Goods
La carte No 86 gagne un billet d'entrée valable pour le prochain match

Oberli MAITRE OPTICIEN
Votre opticien
15, avenue Léopold-Robert
J.-L. Gonzalez, succ.

Francis GRÄNICHER
Agent principal
HELVETIA ACCIDENTS
vous conseille pour toutes vos assurances !
Av. Léopold-Robert 107

FREIBURGHAUUS
GEOMETRIE
LA CHAUX-DE-FONDS

Exposition permanente
GARAGE DES MONTAGNES
TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

AF
DISCOUNT DU MARCHÉ
Toutes les grandes marques d'appareils ménagers
FORNACHON & Cie
Marché 6 Tél. (039) 22 23 26

BIERI & GRISONI
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ
Tél. 039/26 02 02

V.A.C.
René Junod S.A.
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.
115, Av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

mp SPORT
Tout pour le hockey

Renault
Garage
P. Ruckstuhl SA
F.-Courvoisier 54
Tél. 039/23 52 22

Eugenio BEFFA
PARADIS des PAPIERS PEINTS et de la PEINTURE
Serre 28 - La Chaux-de-Fonds

ENTRESOLSA
LE PAILLASON
Passage du Centre 3

DÉCORATION TAPIS - RIDEAUX
MEUBLES MÉTROPOLE
Av. Léopold-Robert 100
☎ 039/23 43 65

Ernest Leu
Machines de bureau
Chaux-de-Fds

csz Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations - Transformations
Peintures au four catalyseur
Ronde 21a, ☎ 039/23 93 33
privé ☎ 039/23 61 09

plâtrerie peinture
hermann fuhrer
Maîtrise fédérale
Papiers peints - Réfection volets
Devis sans engagement
Crétets 29 - Tél. 039/22 27 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Charles BERSET
Gérant d'immeubles
Achats - Vente - Expertises
Rue Jardinière 87

Chaussures ville et sport
J. KURTH SA
Place du Marché
Rue Neuve 4

PUCK SUISSE
une spécialité de la pâtisserie
MARENDING SA

Carrosserie du Jura
F. Buccieri
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 117
Tél. (039) 23 84 78

JACOMO
de JACOMO
Chèque fidélité CID
Parfumerie Dumont-Boutique
Léopold-Robert 53

Carrosserie-Garage de la Ruche
F. Haag
Réparations de toutes marques
Traitement antirouille DINITROL
Ruche 20, tél. 039/26 44 55

Auto-Electricité Winkler SA
Numa-Droz 132
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 43 23

VOTRE BANQUE
CREDIT SUISSE CS
Av. Léopold-Robert 58